



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Direction générale de la Coopération
au Développement – DGD

Service D5.1 – Aide Humanitaire

**FORMULAIRE UNIQUE POUR LE FINANCEMENT D'UNE ACTION
HUMANITAIRE**

(Base légale: Loi du 9/01/2014 modifiant la Loi du 19/03/2013 relative à la Coopération au Développement - Arrêté Royal du 19/04/2014, Budget général des dépenses, allocation de base 14 54 52 35.60.83).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Nom de l'Organisation humanitaire/(date de l'agrément par le Ministre de la Coopération au développement – si requis):

Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone - Activités internationales (date agrément: 20/05/16)

1.2 Titre de l'action:

Réponse locale en transferts monétaires à la crise régionale sahéenne affectant le Burkina Faso, le Mali et le Niger

1.3 Zone d'intervention (pays, région, localités):

Burkina Faso : Régions du Sahel (Dori et Djibo) et du Centre Nord (villages d'accueil des personnes déplacées internes).

Mali : Région de Mopti, Cercles de Bandiagara, Bankass, Djenné et Koro.

Niger : Niger, Régions de Dosso, Maradi, Zinder, Tahoua et Tillabéri, avec focus sur la Région de Tahoua, et en particulier le département de Tillia.

1.4 1.4 Date de démarrage de l'action:

1er juin 2019

1.5 Durée de l'action en mois (cf. Art. 17, §2):

24 mois

1.6 Date de début d'éligibilité des dépenses:

1er juin 2019, conditionné à la date de signature de l'Arrêté Ministériel d'octroi.

1.7 Proposition et rapports (Concernant les délais spécifiques, cf. AR du 19/04/2014):

Proposition initiale	<input type="checkbox"/>	date: 14-01-2019
Proposition révisée n°.	<input type="checkbox"/>	date: jj-mm-aa
Date de l'Arrêté Ministériel d'octroi		date: jj-mm-aa
Date Acte Unilatéral		date: jj-mm-aa
Date lettre d'acceptation		date: jj-mm-aa
Rapport intermédiaire	<input type="checkbox"/>	date: jj-mm-aa
Rapport final	<input type="checkbox"/>	date: jj-mm-aa

1.8 [INT] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la signature de l'acte unilatéral jusqu'au stade du rapport intermédiaire**1.9 [FIN] Énumérez les échanges de lettres intervenus après la soumission du rapport intermédiaire jusqu'au stade du rapport final****2. ÉVALUATION DES BESOINS****2.1 Date(s) d'évaluation; méthodologie et sources d'information utilisées; organisation/personne(s) responsable(s) de l'évaluation**

Pour l'ensemble des trois pays, l'évaluation des besoins s'appuie avant tout sur la présence sur le terrain, régulière depuis plusieurs années, de la Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone (CRB-CF) et de ses partenaires au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MCRCR), dont notamment les Croix-Rouge du Burkina Faso (CRBF), du Mali (CRM) et du Niger (CRN). En plus des mécanismes de coopération au sein du MCRCR, chaque partenaire participe activement aux différents clusters¹ en place dans chacun des trois pays². Cette présence active sur le terrain couplée avec la participation aux structures de coordination garantit à la CRB-CF et à ses partenaires une information détaillée, fiable et toujours à jour des besoins humanitaires dans le pays, de leur couverture par les différents acteurs et des gaps à couvrir.

Dans le cadre de la rédaction du présent programme, la CRB-CF et ses partenaires ont conduit des entretiens spécifiques avec de nombreux acteurs humanitaires clés³. De plus, la CRB-CF et ses partenaires ont enrichi leur analyse des données secondaires suivantes⁴:

Pour le Burkina-Faso

La CRB-CF et la CRBF sont déjà opérationnelles dans la zone du programme à travers un projet financé par la DG-ECHO (Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne). Elles ont donc une excellente connaissance du terrain, sur laquelle elles peuvent baser toute leur analyse de contexte. Les documents ci-dessous ont toutefois permis d'appuyer l'analyse.

Aperçu des Besoins Humanitaires 2018 (Humanitarian Needs Overview - HNO): Ce document analyse les besoins humanitaires au niveau national. Il est élaboré par l'ensemble des clusters, coordonné par l'inter-cluster et dirigé par la Coordination humanitaire des Nations Unies.

¹ Ou autres structures de coordinations nationales ou locales, selon le pays.

² Notamment Protection, sécurité alimentaire, EHA (Eau, Hygiène et Assainissement), Multisectorial cash working group.

³ Notamment OCHA, PAM, UNHCR, ACF, CONCERN, ASB, DRC

⁴ La CRB-CF tient à la disposition de la DGD l'ensemble de ces documents. Par souci de concision, nous avons préféré ne pas les mettre en annexe.

Enquête nationale SMART sur la situation nutritionnelle⁵ (2018): L'enquête a été conduite en suivant la méthodologie SMART, une méthode d'enquête rapide, standardisée et simplifiée portant sur un certain nombre d'informations notamment anthropométriques et d'indicateurs d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant afin de renseigner la situation nutritionnelle parmi les enfants de 0 à 59 mois. Cette situation est donnée par province puis par région. Elle a été conduite par le ministère de la santé avec le soutien des partenaires dont entre autres l'UNICEF et l'OMS.

Enquête de ciblage et d'identification des besoins multisectoriels des ménages déplacés dans les provinces du Soum, Sanematenga et Bam (2018) : Réalisée par la Croix-Rouge du Burkina Faso, la CRB-CF et Médecins du Monde Espagne (MdME), elle a permis de cibler les ménages déplacés internes suite à la dégradation de la situation sécuritaire, et installés dans les communes ciblées (Djibo, Baraboulé, Tongomael, Pobemengao et Kelbo dans le Soum, Dablo dans la province du Sanematenga et Bourzanga dans la province du BAM) et d'identifier leurs besoins prioritaires pour renforcer leur résilience face au risque d'insécurité alimentaire et à ses conséquences⁶.

Food security and nutrition update par la FAO et le PAM (Novembre 2018) : La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et le PAM (Programme Alimentaire Mondial) ont partagé avec le working group Sécurité alimentaire et Nutrition au niveau sous régional la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région⁷ en novembre 2018.

Pour le Mali

Aperçu des Besoins Humanitaires 2018 (Humanitarian Needs Overview - HNO): Ce document analyse les besoins humanitaires au niveau national. Il est élaboré par l'ensemble des clusters, coordonné par l'inter-cluster et dirigé par la Coordination humanitaire des Nations Unies.

Rapport d'évaluation rapide des besoins du Cercle de Djenné - Région de Mopti par le Mouvement Croix-Rouge (CR), (Août 2018) : Dans le cadre de la gestion des conséquences humanitaires engendrées par les conflits intercommunautaires dans la région de Mopti, la CRM en partenariat avec le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a conduit une mission d'évaluation rapide dans le cercle de Djenné.

Rapport de l'évaluation rapide des besoins à Bankass - Région de Mopti, par le Mouvement Croix-Rouge (Août 2018) : Suite aux conflits intercommunautaires survenus dans le cercle de Koro, plusieurs personnes, majoritairement des femmes et des enfants, ont fui pour se réfugier dans le cercle de Bankass. A cet effet, le CICR, à travers le comité local de la CRM à Bankass, a mené une évaluation rapide des besoins auprès des personnes déplacées dans les communes de Bankass et Kani Bonzon, suivie d'une distribution de vivres⁸.

⁵ Les principales conclusions de cette enquête sont résumées sur: <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/Burkina-Faso-Nutrition-Profile-Mar2018-508.pdf>

⁶ Cette évaluation a permis d'identifier et de classer les déplacés selon leur statut socio-économique et de répertorier leurs besoins prioritaires. Ces résultats sont au cœur de la conception du présent projet.

⁷ La version publique de ces informations est disponible sur <https://www1.wfp.org/countries/burkina-faso>

⁸ Distribution de riz, huile et sel et de biens non-alimentaires (kit outils ménage) durant le mois d'Août 2018. Au total, 345 ménages soit 2070 personnes (dont 604 enfants, 645 femmes et 821 hommes) répartis entre les villages de Bankass, Baré Darsalam, Ogossagou et Dianwéli ont bénéficié de cette assistance. La distribution et le Monitoring Post Distribution a permis d'affiner l'analyse des besoins qui subsistent.

*Rapport de la Commission Mouvement de Populations*⁹ (Novembre 2018) : Ce rapport¹⁰ compile les données actualisées de populations déplacées internes, rapatriées et retournées. Il classe la région de Mopti, ciblée par le présent projet, comme la troisième région qui accueille le plus de déplacés internes et de réfugiés au Mali, après Gao et Tombouctou¹¹ au Nord du pays.

Note technique relative à la situation des personnes déplacées dans la Région de Mopti – Direction Régionale du Développement sociale et de l'économie solidaire (Novembre 2018) : Cette note met en avant le déplacement progressif des tensions sécuritaires du Nord vers le Centre du pays, avec d'importantes conséquences humanitaires, notamment dans la région de Mopti.

*Bulletin Humanitaire – Mali – OCHA*¹² (Septembre – Novembre 2018) : A titre d'exemple, ce rapport estime que 62% des écoles fermées à cause de l'insécurité (716 au niveau national) se trouvent dans la Région de Mopti, que 124.000 personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire urgente se trouvent dans la région de Mopti, qui, avec la région de Ségou, concentre 43% des incidents liés aux mines ou engins explosif touchant les civils.

Pour le Niger

*Aperçu des Besoins Humanitaires 2019*¹³ (Humanitarian Needs Overview - HNO): Ce document analyse les besoins humanitaires au niveau national. Il est élaboré par l'ensemble des clusters, coordonné par l'inter-cluster et dirigé par la Coordination humanitaire des Nations Unies.

Bulletin cluster protection, Tahoua, octobre 2018: Mise-à-jour du nombre de déplacés internes (15.982) avec plusieurs constats inquiétants : augmentation des flux de mouvements de populations, faible niveau de sécurisation des populations par les forces de sécurité, faible présence des acteurs humanitaires, pression sur les ressources naturelles.

Rapports des évaluations Multisectorielles Mensuelles (Multi Sectoral Assessment - MSA): Les MSA sont conduites dans le cadre du Rapid Response Mechanism (RRM), lorsque l'alerte d'un mouvement de population d'au moins 50 ménages est confirmée. Elles ont pour vocation d'évaluer le niveau de vulnérabilité des populations affectées dans différents secteurs (Alimentaire, Abris et Bien non-alimentaires (ABNA), Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), Education, Protection, etc.) sur base d'indicateurs et de seuils d'alerte identifiés de concert avec les Clusters et Groupes de travail. Chaque partenaire du RRM mène les MSA sur sa zone de mise en œuvre respective.

Bilan diagnostic de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes au Niger: Ce document dresse l'état des lieux des différentes crises et catastrophes ayant sévi au Niger, des politiques et des stratégies mises en place pour les contenir, des textes législatifs et réglementaires et des institutions existantes ayant un mandat en lien avec l'action humanitaire et la gestion des catastrophes (version draft Avril 2018, produit par le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes).

⁹ La Commission Mouvement de Populations (CMP) recueille et analyse les informations sur les mouvements de populations à l'intérieur du Mali, afin de fournir un état complet des mouvements de populations et à la demande de ses partenaires. Les membres de la Commission sont : la Direction Générale de la Protection Civile (Ministère de la sécurité intérieure), UNHCR, OCHA, PAM, UNICEF, ACTED, NRC, DRC, Handicap International, Solidarités International, CRS, OIM, et DNDS. Plusieurs autres entités participent régulièrement aux rencontres de la Commission.

¹⁰ Disponible sur: https://mali.iom.int/sites/default/files/CMP%20reports/Rapport_CMP_15_Nov_2018.pdf

¹¹ La réponse du Mouvement Croix-Rouge aux besoins humanitaires au Nord du Mali est assurée par le CICR et la CRM.

¹² Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies

¹³ Consulté en version draft avancé.

Plan d'action national de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe, la préparation et la réponse aux urgences, Niger, 2015 – 2018.

Pour les trois pays ciblés, la CRB-CF et ses partenaires se sont appuyé sur l'analyse du *HIP¹⁴ ECHO Afrique de l'Ouest, 2019*, avec lequel le présent programme est totalement aligné, tant au niveau thématique que géographique.

2.2 Veuillez résumer les résultats de l'évaluation (le cas échéant, annexer un rapport complet) en établissant un lien avec l'action

L'Afrique de l'Ouest est une zone fragile faisant face à de nombreux défis : extrême pauvreté, démographie galopante, insécurité croissante, conflits, déplacements de population, conséquences négatives du changement climatique, épidémies, aléas naturels...

Dans cette région, les pays de la zone sahélienne sont particulièrement affectés par deux grandes crises régionales aiguës : la crise du Lac Tchad - qui affecte le Nord-Est du Nigeria, le Niger, le Tchad et le Cameroun, et la crise malienne régionale - qui touche directement le Nord et le Centre du Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger. Le programme humanitaire « *Réponse locale en transferts monétaires à la crise régionale sahélienne affectant le Burkina Faso, le Mali et le Niger* » se concentre sur la **Crise Malienne Régionale** et couvre trois des quatre pays directement affectés par celle-ci, soit le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Cette crise est considérée par la DG-ECHO comme une crise humanitaire oubliée.

La situation y est de plus en plus complexe et volatile, et requiert une importante flexibilité et capacité d'adaptation de l'ensemble des intervenants humanitaires.

Les caractéristiques de cette crise, communes aux trois pays d'intervention, sont les suivantes :

- Détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire, due à la présence de groupes armés radicaux (attaques répétées)
- Déplacements forcés de population en constante progression avec perte des moyens d'existence
- Très grande vulnérabilité chronique des zones touchées, aggravée encore par la crise (insécurité alimentaire, accès très limité aux services de base...)
- Au niveau des zones frontalières entre Mali et Niger et Mali et Burkina Faso : Débordement de la crise malienne, détérioration rapide de la situation, besoins humanitaires croissants versus accès humanitaire entravé par le niveau d'insécurité.

Les trois pays couverts par ce programme, en plus de subir les conséquences directes du conflit malien, font partie des pays les plus vulnérables au monde, touchés de manière chronique par de graves crises alimentaires et nutritionnelles.

¹⁴ Humanitarian Implementation Plan

Main vulnerability indicators per country

Country	Burkina Faso	Mali	Niger
<i>Human Development Index (2016)</i>	185/188	175/188	187/188
<i>Overall INFORM Risk Index 2018</i>	5.1	6.3	6.9
<i>Hazard and Exposure</i>	3.8	6.1	6.3
<i>Vulnerability</i>	5.7	6.0	7.0
<i>Lack of Coping Capacity</i>	6.1	6.9	7.6
The INFORM Crisis index			
<i>Conflict Intensity score</i>	0/3	3/3	3/3
<i>Natural Disasters index</i>	0/3	0/3	3/3
<i>Uprooted People index</i>	0/3	0/3	2/3
<i>Total population</i>	18 646 000	18 900 000	20 673 000
<i>Of whom affected by crisis</i>	789 000	5 200 000	2 300 000
<i>% of total population</i>	4 %	27.5 %	11 %
<i>Type of crises</i>	Food and nutrition crisis, Mali regional crisis, natural hazards and epidemics	Mali regional crisis, food and nutrition crisis, natural hazards and epidemics	Lake Chad crisis, food and nutrition crisis, Mali regional crisis, natural hazards and epidemics
<i>Population in need of food assistance (WFP, 31 May 2018)</i>	954 300	1 616 000	1 624 000

Source: HIP ECHO SAHEL 2019

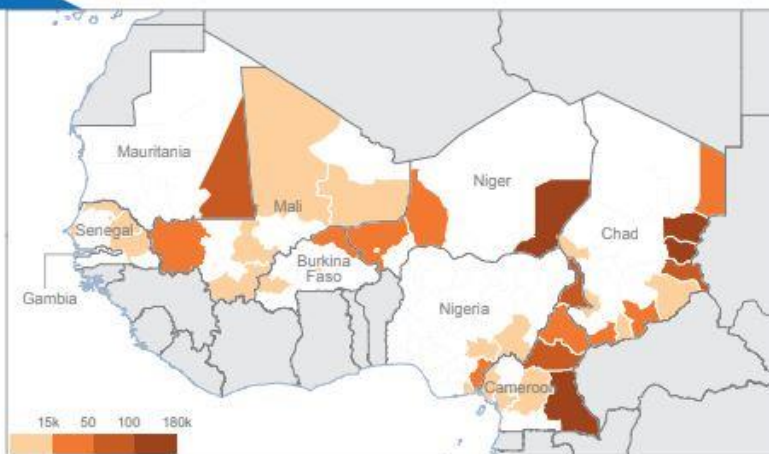
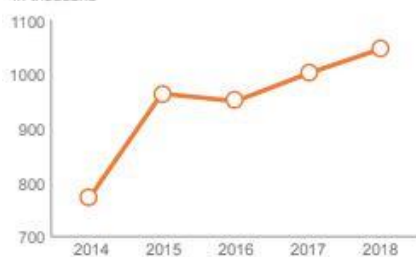
La Crise régionale malienne alimente un flux continu de déplacement de population dans les trois pays ciblés. On recense officiellement 200.000 personnes déplacées dont 139.016 réfugiés ; mais la communauté internationale reconnaît que le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) dans les 3 pays est largement sous-estimé, et s'attend, au vu de la détérioration de la situation et de l'intensification des opérations militaires, à ce que cette population ne fasse qu'augmenter dans les mois à venir, sans aucune perspective de retour dans un futur proche.

Refugees



1.14 million

In thousand

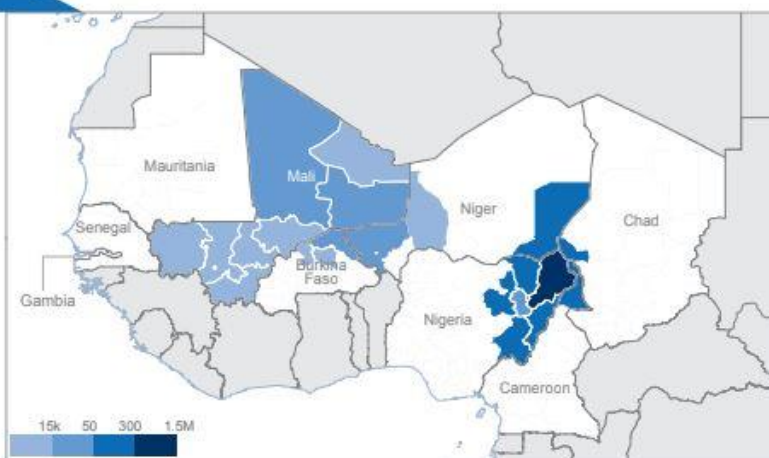
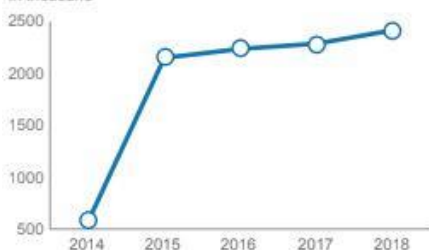


Internally Displaced Persons (IDPs)



2.48 million

In thousand



Source : OCHA, Septembre 2018

Au vu des perspectives de détérioration de la situation régionale et d'augmentation des mouvements de population, il est donc crucial d'une part de répondre aux besoins humanitaires en constante augmentation dans cette zone, d'autre part de soutenir le développement de capacités de réponse humanitaire locale, mise en œuvre par des organisations locales (ici, les Sociétés Nationales Croix-Rouge du Burkina Faso, du Mali et du Niger).

Au Burkina Faso

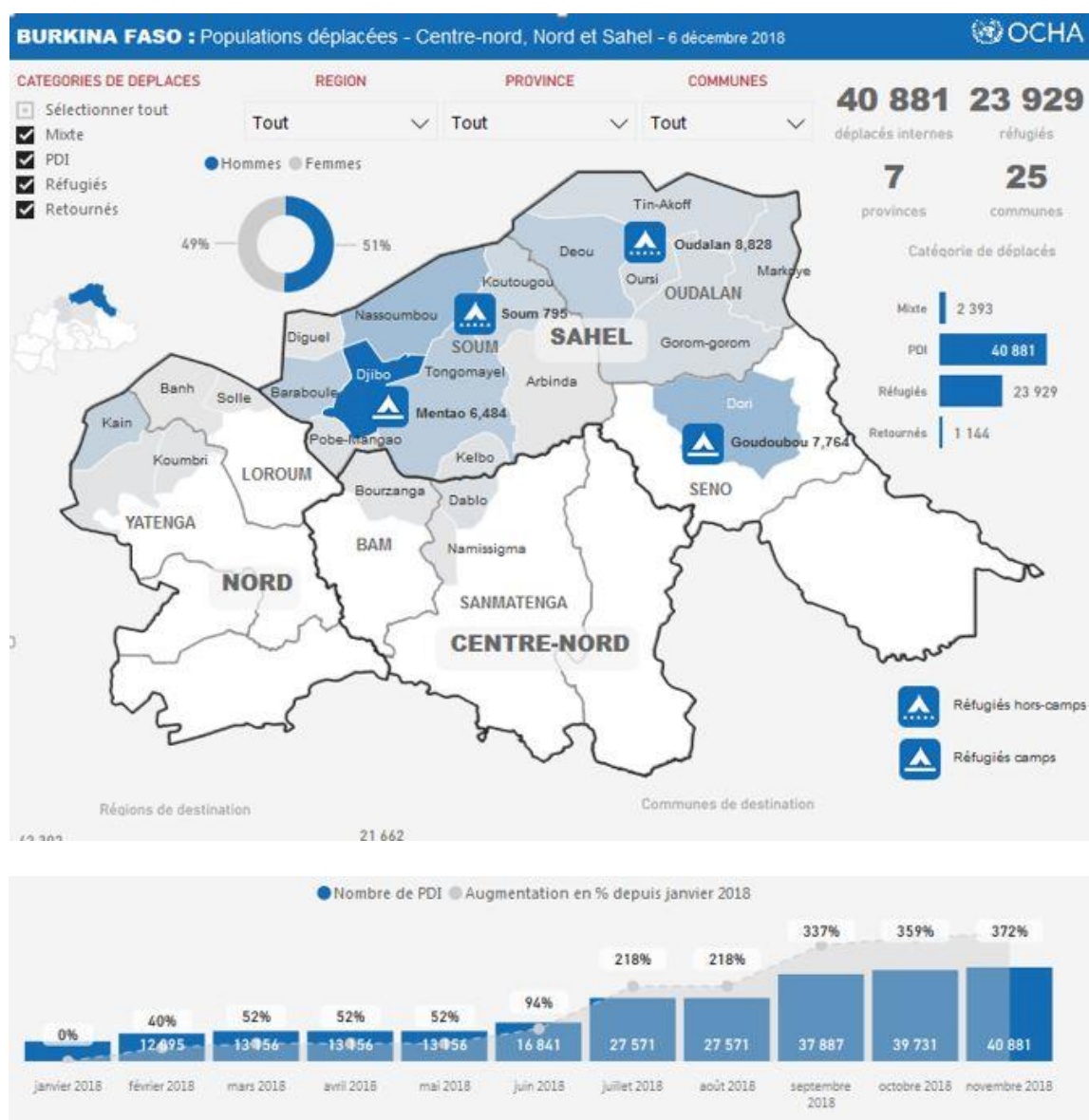
La situation humanitaire au Burkina Faso, en particulier dans les régions du Sahel, Centre et Centre Nord, devient de plus en plus préoccupante suite à la dégradation persistante et accrue de l'insécurité, qui conduit à une dégradation de la situation nutritionnelle.

A l'automne 2017, on constate les premiers déplacements de population dans la région du Sahel, en particulier dans la province du Soum. Le MCRCR du Burkina Faso, soutenu par la CRB-CF et le CICR, est le premier acteur à apporter une assistance aux personnes déplacées¹⁵, alors que la situation sécuritaire et humanitaire continue de se détériorer.

¹⁵ Dans le Soum, la CRBF, avec l'appui de la CRB-CF, apporte une assistance alimentaire (sous forme de coupons) à plus de 1.336 ménages déplacés, soit 98% de la totalité des ménages déplacés recensés dans la province du Soum. Dans les communes frontalières au Mali, c'est le CICR qui apporte une assistance aux déplacés.

Au moment de l'écriture, la situation humanitaire s'est considérablement dégradée. Les villages de Tem, Ariel, Tounté et Hoka (dans la province du Soum) se sont vidés de leur population ces derniers mois. Les Centres de Santé et de Promotion Sociale de Kourfadji, Damba, Soumbelah et Belehédé sont fermés ainsi que la quasi-totalité des écoles primaires dans les villages hors des sièges des communes. On dénombre désormais près de 40.000 ménages déplacés internes et 24.000 réfugiés répartis dans sept provinces. Le pronostic est sombre pour l'avenir: l'insécurité continue de croître, les mouvements de population augmentent et la capacité des communautés déplacées et hôtes à faire face à leurs besoins s'amointrit tous les jours avec une chute de l'activité agro-pastorale et la paupérisation qui pousse à la vente de cheptels et autres moyens d'existence. Lors de discussions confidentielles de planification, OCHA a exprimé la possibilité que le nombre des déplacés dépasse 150.000 personnes au Burkina Faso en 2019.

Le présent programme constitue une réponse à cette détérioration continue de la situation humanitaire. Il permettra de **continuer et de renforcer la réponse humanitaire du Mouvement Croix-Rouge auprès de populations de plus en plus nombreuses et de plus en plus fragilisées dans les régions du Sahel et du Centre Nord du Burkina Faso**. Ces régions sont reconnues par la communauté humanitaire comme celles où les besoins humanitaires sont les plus aigus.

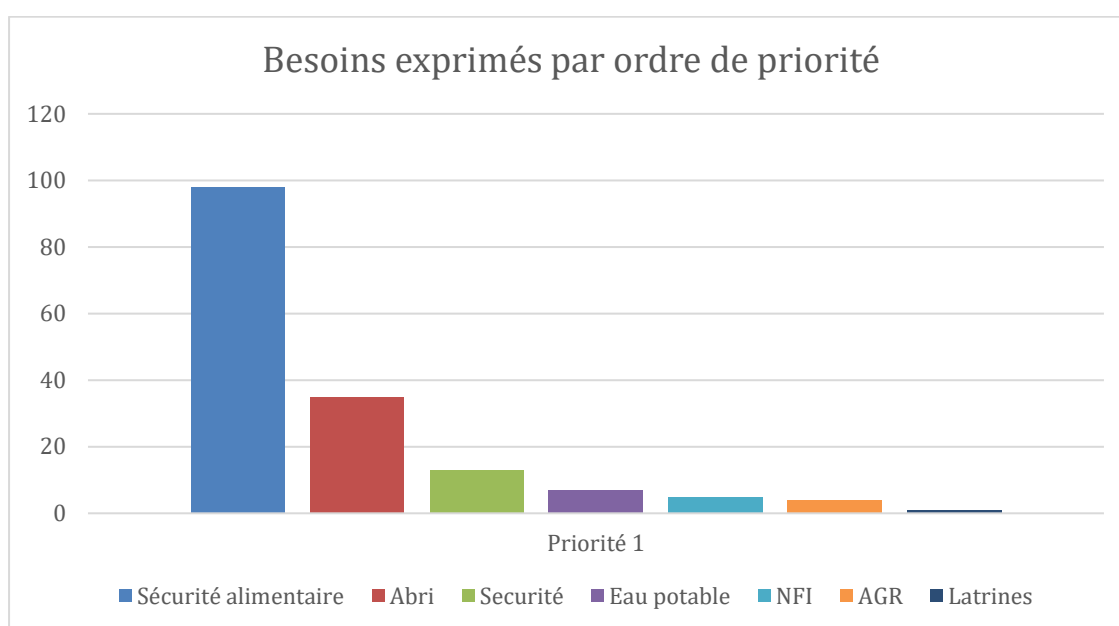


Déplacements croissants et situation humanitaire dégradée

Les missions d'évaluations et enquêtes d'identification des besoins des personnes déplacées réalisées par le Mouvement Croix-Rouge¹⁶ dans les communes accueillant la majorité des déplacés internes a permis de recenser 4.389 ménages déplacés dont 4.202 au Soum et 187 au Centre Nord.

Parmi ces ménages, 35% des chefs de ménage sont des femmes et 22% des personnes déplacées ont moins de 5 ans. Outre ces enfants, particulièrement vulnérables, on note que 7% des personnes déplacées peuvent également être considérées comme vulnérables (3% de femmes enceintes, 3% de personnes âgées de plus de 60 ans et 1% de personnes vivant avec handicap physique ou mental). 100% des ménages déclarent s'être déplacés à cause de l'insécurité. 47% des ménages étaient nouvellement arrivés et n'avaient pas encore bénéficié d'assistance.

Sur la base des différentes évaluations menées dans la zone notamment par le Mouvement Croix-Rouge, les besoins prioritaires exprimés par les personnes déplacées ont été consolidés dans le graphique suivant¹⁷:



Par ailleurs, 56% des ménages déplacés vivent chez des familles d'accueil - d'où une pression pour ces ménages d'accueil, 72 ménages déplacés ont affirmé être sans-abri et 1.511 personnes vivent sous des huttes.

Sécurité alimentaire largement sous pression et de plus en plus en crise

Outre les besoins humanitaires spécifiques aux déplacés, c'est la situation humanitaire de l'ensemble de la population dans la zone d'intervention, et en particulier dans les provinces du Soum et du Séno, qui est de plus en plus inquiétante¹⁸. Ainsi, selon les résultats de l'enquête SMART 2018, la malnutrition aigüe globale (MAG) est passée de 7,9% à 13,6% et la malnutrition aigüe sévère (MAS) de 1,4% à 4,1%. Les indicateurs de vaccination et de morbidité des enfants de moins de cinq ans montrent aussi une dégradation de la situation.

¹⁶ Voir en section 2.1

¹⁷ Consolidation de différentes interactions et évaluations menées sur la zone par la CRB-CF et la Croix-Rouge du Burkina Faso. Total supérieur à 100 car plusieurs réponses étaient possibles

¹⁸ Le 31 décembre 2018, le Burkina-Faso a déclaré l'état d'urgence dans plusieurs provinces du Burkina Faso, dont les zones ciblées par le présent programme. En réponse, le Secrétaire général des Nations-Unies a, le 4 janvier 2019, exhorté la communauté internationale et les pays de la région du Sahel à relever les défis de la paix, de la sécurité, du développement et de l'aide humanitaire auxquels ils sont confrontés.

Selon le Cadre Harmonisé (CH) présenté par la FAO et le PAM lors de la rencontre du « working group sécurité alimentaire et nutritionnelle » de novembre 2018, au Burkina-Faso, 3.315.651 personnes sont en Phase 2/ sous pression¹⁹ et 307.047 personnes sont en Phase 3/ en crise²⁰ du point de vue de la sécurité alimentaire.

Tous les indicateurs montrent que les populations déplacées font face à des besoins humanitaires urgents alors que les populations hôtes s'appauvrissent et sont en situation de plus en plus critique, obligées de vendre leurs maigres moyens d'existence afin de manger, ce qui les enferme dans une spirale de paupérisation très inquiétante.

Au vu de cette situation humanitaire délétère et qui continue de se dégrader, le présent programme a pour objectif de fournir une assistance aux ménages déplacés internes et à leurs hôtes les plus vulnérables. Cette assistance vise à les aider à satisfaire leurs besoins vitaux et à relancer leurs moyens d'existence. En parallèle, le présent programme renforcera les capacités de la Croix-Rouge du Burkina Faso et des structures communautaires locales afin de les aider à faire face à cette dégradation de la situation humanitaire.

L'assistance urgente

L'assistance aux ménages déplacés internes et à leurs hôtes les plus vulnérables se fera à travers la distribution de coupons de commodités²¹ qui donneront accès à des vivres via des commerçants locaux sélectionnés en fonction de (i) leur capacité à fournir le service, (ii) leur proximité géographique avec les ménages ciblés et (iii) la qualité des vivres. **Ce choix est un moyen efficace pour répondre immédiatement à des besoins divers tout en respectant la dignité de chacun, en donnant aux bénéficiaires la possibilité de faire des choix, en soutenant les marchés locaux, en relançant la reprise de l'économie locale et en ne rendant pas les gens dépendants de l'assistance.** La valeur du coupon, pour contribuer à la couverture des besoins journaliers de 2.100 kcal/personne, sera d'une moyenne de 50.000 FCFA par mois, conformément au coût réajusté selon le marché.

Le choix de cette modalité ainsi que la composition du coupon ont été décidés par l'ensemble des composantes du Mouvement Croix-Rouge intervenant dans ce domaine, y inclus le CICR. Ils sont constamment réévalués en fonction de l'évolution de la situation et des besoins, et harmonisés avec les programmes d'assistance mis en œuvre par les autres acteurs humanitaires dans la région.

L'indispensable soutien au rétablissement des moyens d'existence

Comme indiqué plus haut, la crise humanitaire actuelle mène à une paupérisation et à un effritement des moyens d'existence, tels que la vente de cheptel ou l'amenuisement de la source de revenu habituel. Il est essentiel de freiner cette dégradation des moyens d'existence afin de permettre aux ménages de reconstruire progressivement leur capacité à face à leurs besoins essentiels. C'est à cette fin que le présent programme accompagnera l'assistance par un soutien à l'autonomisation des ménages déplacés internes et de leurs hôtes les plus vulnérables à travers la protection et la relance de leurs moyens d'existence.

Cela passera par une analyse préalable des moyens d'existence actuels des ménages vulnérables ciblés pour ce volet, ainsi qu'une évaluation des activités supplémentaires/complémentaires qu'ils voudraient développer. Sur base des services (étatiques ou organisations non-gouvernementales - ONG) présents sur place, et selon l'activité identifiée par les ménages ciblés, des renforcements de

¹⁹En Phase 2, c'est seulement avec une aide humanitaire, que le ménage peut avoir une consommation alimentaire d'adéquation minimale et peut se permettre certaines dépenses non-alimentaires essentielles, sans recourir à des stratégies d'adaptation négatives ou irréversibles.

²⁰ En Phase 3, le ménage est en besoin urgent d'aide humanitaire car il présente des déficits alimentaires et souffre de malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale, ou le ménage est à peine capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires et a recours à des stratégies négatives ou irréversibles qui détruisent ses moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits croissants de consommation alimentaire.

²¹ Vouchers

capacités seront proposés (par exemple en matière de production animale, agriculture, etc.). Enfin, des appuis sous forme de transferts monétaires seront réalisés afin de permettre aux ménages de démarrer ou redémarrer l'activité adaptée à leurs besoins et au contexte.

Ce soutien aux moyens d'existence permettra aux ménages vulnérables de reconstruire progressivement leur propre capacité à faire face aux crises.

Face à des besoins croissants, renforcer la capacité locale de réponse

La détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire impose à la Croix-Rouge du Burkina-Faso, acteur humanitaire local de référence, de faire face à des besoins humanitaires plus conséquents et à de nouveaux défis opérationnels, notamment en termes de gestion de la sécurité. C'est pour cela que le présent programme appuie le renforcement des capacités de la Croix-Rouge du Burkina Faso et d'autres acteurs locaux en matière de préparation et de réponse aux crises.

Pour ce faire, le présent programme appuiera le renforcement des capacités opérationnelles et logistiques de la CRBF, à travers notamment le renforcement des capacités locales à identifier rapidement les besoins et à y répondre²²; coordonner l'assistance humanitaire avec les autres acteurs du secteur; améliorer l'engagement communautaire et la redevabilité aux communautés, afin de renforcer à la fois la pertinence des réponses apportées et l'acceptation locale de ces réponses humanitaires; opérer dans un contexte de plus en plus tendu au niveau sécuritaire en assurant la sécurité du personnel et des volontaires de la Croix-Rouge du Burkina Faso ainsi que celle des bénéficiaires.

Au Mali

La situation politique et sécuritaire au Mali a été particulièrement instable ces dernières années, surtout après le coup d'état militaire de 2012 et l'occupation des régions du Nord par des groupes armés. Ces événements ont été suivis par le déploiement de forces militaires dirigées par la France en janvier 2013, qui ont été transférées d'abord à la MISMA (Mission International de Soutien au Mali) puis ensuite à la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) en juillet 2014. Des élections présidentielles ont eu lieu le 29 juillet 2018 au cours desquelles le président sortant a été réélu pour les 5 prochaines années avec 67% des voix.

Multiplication des causes de violence, accroissement des déplacements

Les négociations de paix entre le gouvernement et les deux principales coalitions armées, la «Plateforme» et la « Coordination des Mouvements de l'Azawad », ont abouti à la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation en juin 2015 mais qui a encore aujourd'hui des difficultés à être appliqué. Les affrontements dans les régions du Nord et du Centre du Mali entre les groupes armés radicaux et les forces militaires nationales et internationales sont en augmentation, ainsi que, depuis la fin de l'année 2017, les affrontements intercommunautaires, sans précédents, entre les Peuls et les Dogons qui touchent le centre du pays, particulièrement les Régions de Mopti et Ségou. Cette situation a provoqué de nombreuses victimes parmi les civils et des déplacements de personnes fuyant les violences, vers d'autres régions du Mali, mais aussi vers les zones frontalières du Burkina Faso et du Niger.

Selon le dernier rapport de la Commission Mouvement de Populations (CMP) de Novembre 2018, on dénombre 80.302 personnes déplacées internes au Mali soit 14.841 ménages et 69.390 rapatriés²³. Plus spécifiquement pour la Région de Mopti, le rapport constate un total de 2.684 ménages déplacés, soit 16.613 personnes. Le nombre le plus élevé de personnes déplacées se trouve dans les

²² Y inclus le renforcement de la capacité de la Croix-Rouge du Burkina Faso de solliciter et obtenir des financements pour des réponses humanitaires à travers, notamment, le DREF.

²³ Les rapatriés sont des Maliens qui ont dû fuir la violence dans les pays limitrophes : Algérie, Burkina Faso et Niger.

cercles de Bandiagara, Bankass, Djenné et Koro (concentrant respectivement 2.250, 4.884, 854, et 6.048 personnes). Il s'agit de la zone ciblée par le présent programme.

Tableau récapitulatif du nombre de ménages déplacés enregistrés par Région²⁴ :

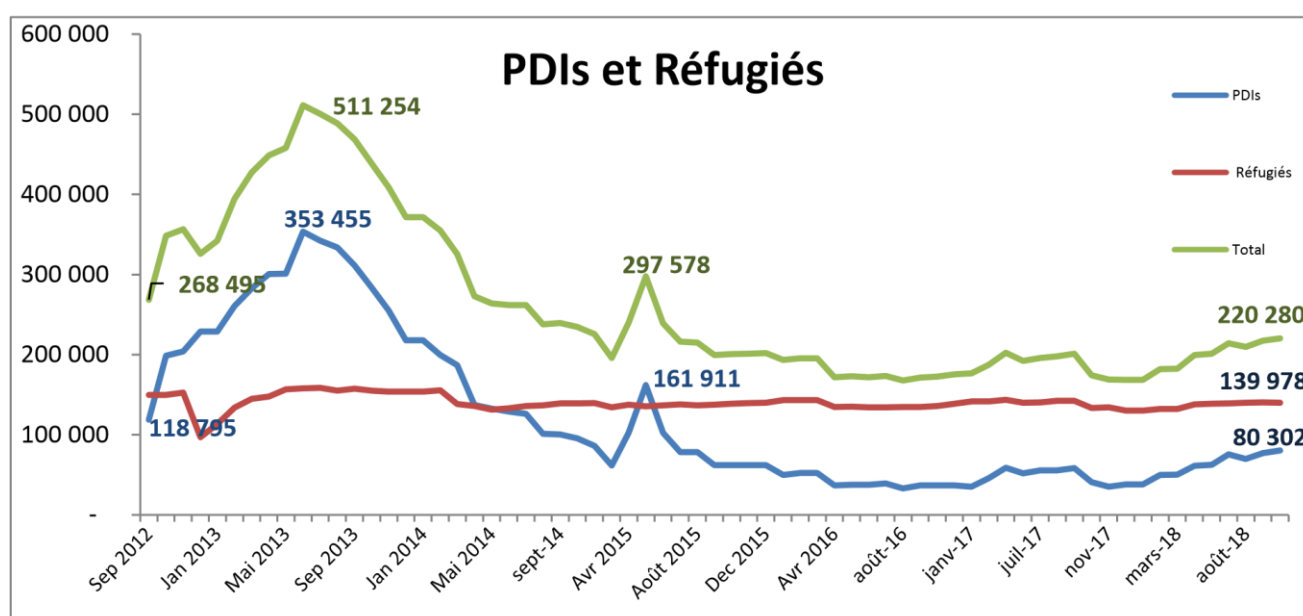
Régions	Ménages	Nb individus	Taille moyenne du ménage	% Ménage	% individu	Source	Date de mise à jour
Bamako	547	3.023	6	4%	4%	DNDS / OIM	août-18
Kayes	3	14	5	0%	0%	DNDS / OIM	janv-18
Koulikoro	182	1.048	6	1%	1%	DNDS / OIM	août-18
Mopti	2.684	16.613	6	18%	21%	DNDS / OIM	sept-18
Ségou	1.446	7.726	5	10%	10%	DNDS / OIM	mai-18
Sikasso	26	103	4	0%	0%	DNDS / OIM	mai-18
Gao	3.661	18.395	5	25%	23%	DNDS / OIM	oct-18
Ménaka	2.742	12.543	5	18%	16%	DNDS / OIM	mai-18
Kidal	59	313	5	0%	0%	DNDS / OIM	fevr-2018
Tombouctou	3.491	20.524	6	24%	26%	DNDS / OIM	oct-18
TOTAL	14.841	80.302	5	100%	100%	DNDS / OIM	

²⁴ Source : Commission Mouvement Populations – Mali – Novembre 2018

Tableau récapitulatif du nombre de ménages déplacés enregistrés par cercle dans la Région de Mopti²⁵ :

Régions - Cercles	PDI		PDI's Retournées		Rapatriés		Total PDI's, Rapatriés et PDI's Retournées	
	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus	Ménages	Individus
Mopti	2.684	16.613	8.630	41.108	1.512	4.353	12.826	62.074
Bandiagara	185	2250	489	3 374	1	4	675	5 628
Bankass	839	4884	0	0	0	0	839	4884
Djenne	158	854	0	0	0	0	158	854
Douentza	19	68	4 779	25 896	1207	3 540	6 005	29 504
Koro	802	6048	0	0	16	46	818	6094
Mopti	366	1069	1 782	4 524	60	157	2 208	5 750
Tenenkou	309	1 397	1 006	3 977	90	210	1 405	5 584
Youwarou	6	43	574	3 337	138	396	718	3 776

Graphique récapitulatif de l'évolution des personnes déplacées internes (PDI's) et réfugiées au Mali²⁶.



²⁵ Source : Commission Mouvement Populations – Mali – Novembre 2018

²⁶ Source : Commission Mouvement Populations – Mali – Novembre 2018

Mopti, une situation humanitaire qui continue de se dégrader

Sur la base de différentes missions d'analyse des besoins sur la zone et de la triangulation d'informations secondaires avec les observations sur place, le Mouvement Croix-Rouge constate les besoins humanitaires suivants dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Djenné et Koro, région de Mopti.

La plupart des personnes déplacées se trouvent hébergées dans des familles d'accueil mais certains sont dans des sites provisoires aménagés pour l'accueil des déplacés notamment à Baré, Darsalam et Ouenkoro.

La situation dans le domaine de la **sécurité alimentaire** est très inquiétante: la saison agricole précédente (2017) a été pauvre de manière générale, et particulièrement mauvaise dans la région de Mopti. Celle-ci ainsi que Tombouctou et Koulikoro se trouvent en phase 3 selon le Cadre Harmonisé (CH) d'août 2018. Cette situation a impacté négativement les revenus des familles d'accueil et l'arrivée des personnes déplacées a aggravé la pression sur les ressources naturelles disponibles déjà très faibles et limitées. Les tensions inter et intra-communautaires sont tellement fortes dans la région de Mopti que les communautés de cette région ne bénéficient même pas des timides améliorations de la situation socio-économique au Mali. En 2018, la production nationale agricole est en augmentation par rapport à la moyenne quinquennale²⁷. Cependant, d'importantes poches de déficit de production²⁸ sont identifiées dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou au Nord du pays²⁹. Les causes de ce déficit de production sont les tensions inter et intra-communautaires, l'insécurité, les déplacements de population auxquels s'ajoutent une météo défavorable en 2018, avec inondations et mauvaise distribution géographique et saisonnière des pluies.

Aux besoins urgents liés à la sécurité alimentaire s'ajoutent des besoins importants dans les domaines qui suivent.

Eau, Hygiène et Assainissement: il est important d'améliorer l'accès à l'eau potable (quantité / qualité) et de réhabiliter des puits, construire des forages ou installer des points d'eau. De plus, la sensibilisation sur l'hygiène et le lavage de mains s'avère aussi importante pour la prévention des maladies transmissibles. Enfin, l'installation des latrines temporaires dans les sites provisoires d'accueil est un autre besoin prioritaire identifié.

Santé : les structures sanitaires locales sont faibles et disposent de ressources limitées pour la prise en charge de nouvelles arrivées. L'analyse révèle des besoins en assistance spécifique aux personnes blessées, victimes des affrontements, et en soutien psychosocial. De plus, il est important de mener des campagnes de sensibilisation pour la prévention de la propagation des maladies contagieuses ou saisonnières.

Abris et Biens non-alimentaires: La plupart des ménages déplacés ont perdu leurs maisons et tous leurs biens. Il existe un important besoin dans le domaine des ustensiles de cuisine et kits ménages.

Enfin, un besoin d'analyse plus approfondie des besoins en termes de **Protection et Rétablissement des Liens Familiaux** est nécessaire. Certains éléments préliminaires laissent craindre des cas de perte de liens familiaux.

²⁷ Résultats provisoires de l'Enquête Agricole de Conjoncture, effectuée par le gouvernement en octobre 2018: Production nationale de 10,4 millions de tonnes soit une augmentation de 12% par rapport à l'année dernière et de 34% par rapport à la moyenne quinquennale.

²⁸ Cette analyse est confirmée par les analyses du cadre harmonisé de novembre 2018.

²⁹ La réponse du Mouvement Croix-Rouge aux besoins humanitaires au Nord du Mali est assurée par le CICR et la Croix-Rouge du Mali.

Une réponse holistique, à travers les différentes composantes du Mouvement Croix-Rouge

Le Mouvement Croix-Rouge dans ses différentes composantes est déjà présent sur le terrain, engagé à répondre au quotidien à l'ensemble de ces besoins. Dans le cadre de ce programme, la CRB-CF et ses partenaires, i) assisteront en transferts monétaires les ménages les plus vulnérables des cercles de Bandiagara, Bankass, Djenné et Koro afin de leur permettre de faire face à leurs besoins de base et leur permettre de relancer leurs moyens d'existence, notamment agricoles ; ii) accompagneront cette assistance de sensibilisations et autres mesures concrètes afin de renforcer la cohésion sociale, indispensable afin que les communautés puissent relancer leur activité économique et éviter l'apparition d'épidémie dans cet environnement très fragile.

Il est important de souligner que ce programme s'inscrit dans le cadre d'une action globale du MCRCR au Mali. **La présente action constitue donc un élément clé dans une réponse plus globale, complémentaire aux autres actions des partenaires du Mouvement Croix-Rouge.**

A titre d'exemple, ce programme sera mis en œuvre en articulation et complémentarité aux activités de Renforcement de la résilience communautaire menées par la Croix-Rouge du Mali avec le soutien de la Croix-Rouge Danoise (CRD), dans la Région de Mopti. Ce dernier permettra d'articuler la réponse aux besoins urgents mis en place par la CRB-CF avec une approche à moyen terme visant à renforcer les capacités des ménages vulnérables en matière de prévention, d'atténuation et de préparation face aux effets du changement climatique. De manière similaire, il existe un besoin important de renforcer les capacités du Comité local de la Croix Rouge du Mali afin de pouvoir répondre à cette dégradation de la situation humanitaire à Mopti. Le volet renforcement de capacité du Comité local CR de Mopti sera pris en charge par le programme de la CRD et bénéficiera, bien évidemment, à la mise en œuvre efficace du présent programme.

L'intervention envisage **quatre distributions à travers la modalité de transferts monétaires (TM) sur deux phases, une première d'urgence et une deuxième phase pour promouvoir le relèvement.**

Phase 1, Urgence : deux premières distributions de TM seront réalisées aux ménages vulnérables cibles pour répondre à leurs besoins de base pendant la période de soudure de 2019. Ces deux premières distributions seront faites mensuellement sur deux mois, couvrant 500 ménages vulnérables (déplacés et familles d'accueil) pour un montant total de 75.000 FCFA par ménage. Ce montant est harmonisé avec les autres acteurs humanitaires. Les distributions en phase d'urgence seront réalisées à travers la modalité de transferts monétaires inconditionnel, permettant aux ménages de prioriser leurs besoins à couvrir.

Phase 2, soutien au Relèvement: Avant la période de soudure de l'année 2020, deux distributions mensuelles sont envisagées afin de permettre aux ménages vulnérables de traverser la période de soudure sans mettre en péril leurs moyens d'existence. Le nombre de ménages assistés et le montant alloué restent les mêmes, soit respectivement 500 ménages, et 75.000 FCFA par ménage. Pour cette phase, et afin de promouvoir le relèvement, 50% seulement du montant distribué restera inconditionnel, permettant aux familles de prioriser leurs besoins. Les autres 50% seront distribués à travers la modalité transferts monétaires (coupons ou autres) pour orienter les ménages vers des activités économiques permettant de diversifier leurs sources de revenus³⁰ et renforcer leurs mécanismes d'adaptation³¹. L'évaluation détaillée des besoins permettra d'orienter les ménages les plus vulnérables vers les activités économiques les plus adéquates, en tenant compte, bien évidemment, de leurs préférences.

³⁰ Ici il s'agit d'aider les ménages les plus vulnérables à diversifier leurs moyens d'existence afin que leur revenus, même faibles, soient moins saisonniers et donc moins sensibles aux périodes de soudure et mauvaises récoltes. Il s'agit par exemple de maraîchage "contre-saisonnier" ou de petit élevage.

³¹ Coping mechanism.

Une évaluation des besoins des ménages, ainsi que de la situation du contexte sera continue pendant toute la période d'intervention.

Une intervention adaptée aux besoins...

La CRB-CF et ses partenaires proposent d'assister les ménages vulnérables affectés par les conflits intercommunautaires et l'insécurité alimentaire à travers les transferts monétaires (TM), modalité identifiée comme le mécanisme le plus adéquat pour répondre aux besoins. En effet, les TM respectent les choix et les priorités des ménages tout en permettant une action plus flexible et plus rapide car ils nécessitent moins de logistique.

En outre, la Croix-Rouge du Mali a déjà eu recours à l'assistance en TM dans la zone, et la présence locale permanente permet de confirmer la fonctionnalité du marché local.

Enfin, utiliser les TM permet une cohérence et une continuité avec le projet humanitaire actuellement en cours au Mali, financé par la Direction Générale - Coopération au Développement et Aide Humanitaire du gouvernement belge (DGD).

... et aux capacités locales développées avec l'appui de la DGD

Le projet **DGD humanitaire (2017-2020)** « *Renforcement des capacités des Croix-Rouge malienne et nigérienne à la préparation aux catastrophes et leur capacité à y répondre par des mécanismes innovants Transferts Monétaires et Forecast Based Financing* » est actuellement mis en œuvre par la CRB-CF et ses partenaires au Mali. Le renforcement de capacité dans le domaine du TM est bien avancé au Mali. Ce projet a permis d'institutionnaliser et de formaliser l'approche TM au sein de la CRM. Grâce à ce projet, la CRM est aujourd'hui en position de mettre en place efficacement une réponse humanitaire à travers les TM. Notre objectif est que la CRM ait la capacité opérationnelle, à la fin de 2019, d'assister seule 1.500 ménages dans un délai de six semaines et 3.000 ménages dans un délai de quatre semaines en 2020.

Le présent programme s'inscrit dans une double logique: d'une part, comme indiqué plus haut, il s'inscrit dans une logique de réponse holistique du Mouvement Croix-Rouge aux besoins humanitaires à Mopti. D'autre part, il permet de traduire concrètement le renforcement de capacité de la CRM en TM financé par la DGD et conduit par la CRB-CF, en répondant aux besoins humanitaires à Mopti par des transferts monétaires. C'est dans cette double logique que la CRB-BF a choisi de soutenir la CRM dans la composante TM de la réponse aux besoins humanitaires à Mopti. Ce choix est aligné avec la priorité stratégique de la CRB-CF de renforcer ses activités humanitaires sous forme de TM³².

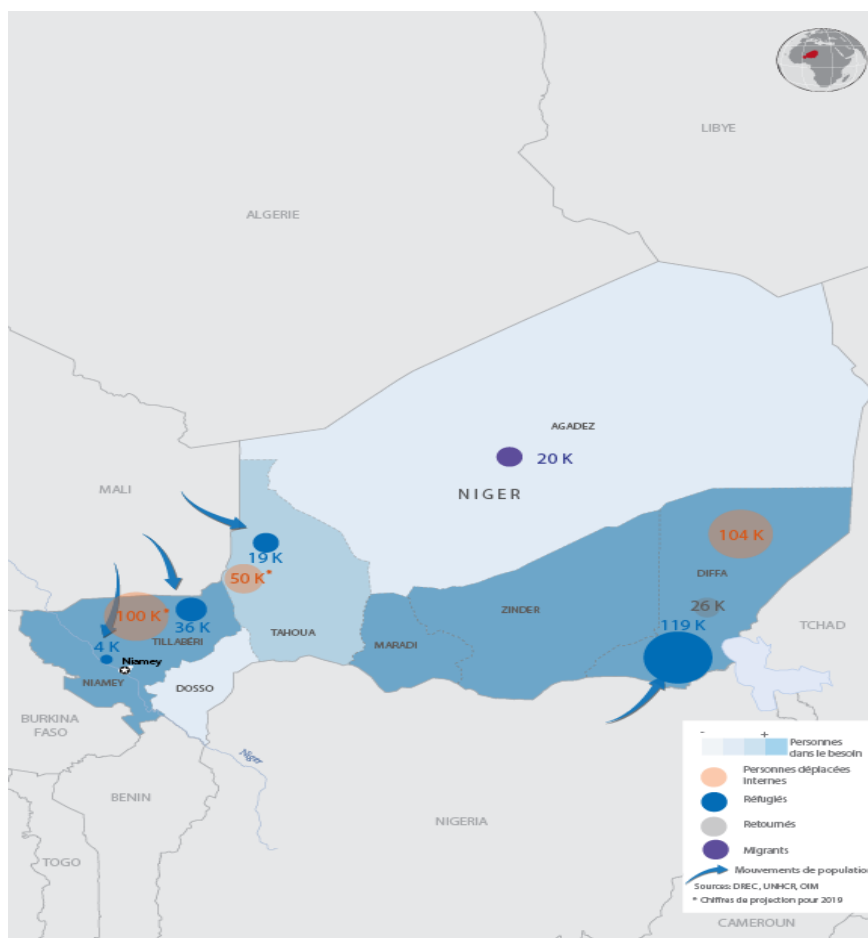
Au Niger

I. Analyse des besoins humanitaires sur l'ensemble du territoire nigérien

Comme l'indique le document relatif à l'aperçu des besoins humanitaires pour l'année 2019 présenté par OCHA, la situation humanitaire au Niger sera marquée par la persistance des cinq crises majeures que sont : les inondations, les épidémies, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les déplacements de population.

³² Voir en Annexe la Stratégie humanitaire 2020 de la CRB-CF

Carte des personnes dans le besoin (perspectives 2019).



Source : HNO 2019_OCHA

Le choc des inondations et les crises épidémiques : Le changement climatique a considérablement altéré la fréquence, l'incidence et la durée des épisodes de pluie et des périodes de sécheresse. Chaque année, durant la période de Juin à Octobre, le Niger fait face à des inondations qui occasionnent des dégâts importants dans les principales villes du Niger. Ces inondations entraînent des pertes en vies humaines (un total de 300 décès de 2012 à 2018) mais surtout d'importants dégâts matériels: 1.285.734 personnes sinistrées suites aux inondations de 2012 à 2018, avec plus de 59.664 habitations détruites dont 17.389 en 2018). Les effets du changement climatique, souvent inattendus, rendent de plus en plus difficile la maîtrise d'une planification chiffrée des conséquences des inondations ou de la sécheresse. Il est estimé que 170.000 personnes pourraient être sinistrées et/ou victimes d'inondations en 2019. Les inondations ont de graves conséquences en termes d'hygiène et de santé: augmentation du risque de choléra, aggravation de la fréquence des épidémies de paludisme, de rougeole, de méningite et de diphtérie, déjà récurrentes. Ainsi, l'accès limité à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, les pratiques domestiques préjudiciables répandues, le système de santé défaillant, les taux de vaccination inégaux et les facteurs aggravants tels que les inondations offrent un contexte favorable à la propagation des épidémies et à des taux élevés de malnutrition.

L'insécurité alimentaire et la malnutrition : Les enjeux nutritionnels et alimentaires, couplés à la question de la sécurisation des moyens d'existence, font partie des problématiques majeures au Niger et deviennent cruciaux lors des périodes de soudure. Malgré une campagne agricole 2018 jugée bonne à moyenne selon les régions, environ 1,4 million de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire, parmi lesquelles 700.000 femmes et 718.000 enfants.

Les déplacements de population: Le Niger souffre depuis quelques années de l'insécurité dans les zones frontalières avec le Mali, le Burkina Faso et le Nigéria. À Diffa tout comme dans les régions de Tahoua et Tillabéri, les attaques menées par des groupes armés non étatiques, les opérations militaires, les conflits inter communautaires, l'état d'urgence déclaré dans certains départements ont entraîné d'importants mouvements de population, de sorte que les besoins humanitaires sont considérables dans tous les secteurs. Les régions de Tillabéri et Tahoua, frontalières avec le Mali, et notamment les sept départements où l'état d'urgence est en vigueur, sont devenues un terreau d'instabilité dû aux exactions des groupes extrémistes armés et aux conflits intercommunautaires. A cette instabilité vient se greffer le déplacement interne de plus de 48.000 personnes dans les régions de Tillabéri et de Tahoua où vivent déjà plus de 55.500 réfugiés Maliens. En 2019, on estime que plus de 2,3 millions de personnes dont 461.323 à Diffa, 408.600 à Tillabéri et **308.425 à Tahoua**, auront besoin d'assistance humanitaire.

Face aux faibles capacités de réponse du gouvernement Nigérien...

Pour répondre à la récurrence de ces vulnérabilités, le gouvernement du Niger a déployé des efforts importants au cours des dernières années pour une meilleure prise en compte des questions relatives à la prévention des catastrophes dans le pays³³. Il est à noter que le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes travaille présentement à l'élaboration d'une politique humanitaire nationale et d'une stratégie nationale de relèvement post-inondation.

Il faut cependant admettre que **l'administration nigérienne a des capacités opérationnelles limitées en matière de réponse rapide aux urgences**, aussi bien au niveau central que local, ce qui résulte la plupart du temps en un délai trop important entre l'apparition des besoins humanitaires et la réponse apportée.

... Renforcer les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne afin qu'elle puisse remplir son mandat d'auxiliaire des pouvoirs publics

Ainsi, afin d'appuyer l'Etat nigérien dans son rôle en cas de crise ou catastrophe humanitaire, il est du mandat de la CRN, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, de **développer les capacités qui lui permettront de devenir un acteur de référence en matière de réponse aux urgences**. Face à la détérioration du contexte humanitaire et sécuritaire du pays, la CRN a affiché dès 2017 sa volonté de développer son département "Gestion des Catastrophes", ce qui s'est notamment concrétisé par l'appui en cours du programme DGD humanitaire de « *Renforcement des capacités de la CRN à la préparation aux catastrophes et sa capacité à y répondre par des mécanismes innovants* », oct. 2017 - mars 2020. Ce programme représente en effet une première étape de développement du département "Gestion des Catastrophes", en ce qu'il a permis de recruter une équipe pour ce département, de développer les compétences de la CRN dans deux domaines cruciaux de réponse aux catastrophes (Transferts Monétaires et Forecast Based Financing - FBF), et d'entamer une réflexion sur les besoins et les orientations stratégiques que souhaite prendre la CRN en termes de gestion des catastrophes.

En Décembre 2018, le Coordinateur du département "Gestion des Catastrophes" a conduit une mission d'évaluation et d'analyse des capacités de la CRN en matière de Gestion des catastrophes dans l'ensemble des huit Comités Régionaux. Cette évaluation a permis d'identifier les zones et les besoins prioritaires suivants :

³³ Création d'un Ministère dédié à l'action humanitaire et la Gestion des catastrophes par Décret n°2016-624/PM du 14 novembre 2016; mise à jour du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021) dont les axes 3 et 5 et les programmes 6,10 et 11 s'adressent à la gestion des catastrophes; mise en place de huit plateformes régionales et vingt-quatre plateformes départementales pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) en vue de coordonner les activités de prévention et de réduction des risques de catastrophes; élaboration de lois et règlements relatifs à la protection des personnes et de leurs biens ; élaboration d'une stratégie nationale et de quatre stratégies régionales de réduction des risques de catastrophes.

1. La définition d'une politique pour guider toutes les interventions futures dans le secteur de la gestion des catastrophes.
2. Une structure institutionnelle compétente et efficace, qui soit apte à faire face aux urgences et qui puisse également coordonner les activités de prévention, de mitigation et les activités post-catastrophes.
3. Des mécanismes et systèmes facilitant la mobilisation rapide des fonds et d'appui technique en faveur de situation d'alerte, de prévention et de mitigation.
4. Le développement des compétences dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes aux niveaux national, régional et communautaire.
5. Un système cohérent en matière d'information, d'alerte et de communication.
6. La réduction des risques et de la vulnérabilité par l'intermédiaire de projets et programmes de renforcement de la résilience tels que le programme quinquennal financé par la DGD.

A travers ce programme, la CRB-CF propose donc de **continuer d'appuyer le processus en cours de développement d'une réelle capacité stratégique et opérationnelle au sein de la CRN**, dans la droite ligne des conclusions de l'évaluation susmentionnée. Aux vues des nombreuses priorités humanitaires du pays, la CRN, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, doit en effet **être en mesure d'appuyer l'Etat nigérien dans sa réponse aux crises et catastrophes humanitaires à travers une action coordonnée et complémentaire, permettant de répondre au contexte évolutif du Niger.**

II. Analyse des besoins humanitaires dans la zone d'intervention en Transferts Monétaires : département de Tillia, région de Tahoua

Située à l'Ouest du Niger, à la frontière avec le Nord Mali, la région de Tahoua, comme sa voisine Tillabéri, subit les conséquences de la crise sécuritaire et humanitaire causée par les groupes armés dans la zone depuis 2012. **L'insécurité au Mali a un impact considérable sur les conditions de vie des populations nigériennes habitant les régions frontalières** : les populations maliennes fuyant le conflit dans leur pays ont en effet ajouté une pression supplémentaire sur des ressources et services de base déjà faibles dans la zone. Cette crise se traduit notamment par des déplacements de population forcés ou spontanés, actes de banditisme, violations des droits de l'homme, etc³⁴. Le **contexte sécuritaire demeure volatile** dans la bande frontalière avec le Mali.

Dans la région de Tahoua, c'est le département de Tillia qui est, à ce jour, le plus touché par cette crise, exacerbée en 2018 avec le développement des conflits armés dans la zone frontalière (côté malien) et l'intensification des opérations militaires nationales et internationales. Ces dernières bouleversent de plus en plus l'équilibre déjà précaire de la zone, à large dominante pastorale et nomade, notamment en perturbant les couloirs de transhumance. Elles entraînent également **d'importants mouvements de populations** (dans le département de Tillia, principalement depuis mai 2018) qui ont pour conséquence d'accroître la pression sur les ressources naturelles (en particulier l'eau et le fourrage) et les opportunités économiques déjà peu nombreuses, et suite à cela, d'engendrer des conflits intercommunautaires et interethniques. A mesure que la désertification s'intensifie, pâturages et points d'eau deviennent des richesses de plus en plus convoitées, tant par les agriculteurs que les éleveurs. Ces conflits risquent ainsi de s'intensifier pendant la saison sèche (mars à juin) lorsque les éleveurs chercheront à abreuver leur cheptel au niveau du seul point d'eau de la communauté. Les conflits intercommunautaires persistant au Nord Mali, entre Peuls et Touaregs de la tribu Daoussakh notamment, ont encore aujourd'hui des répercussions au sein de la

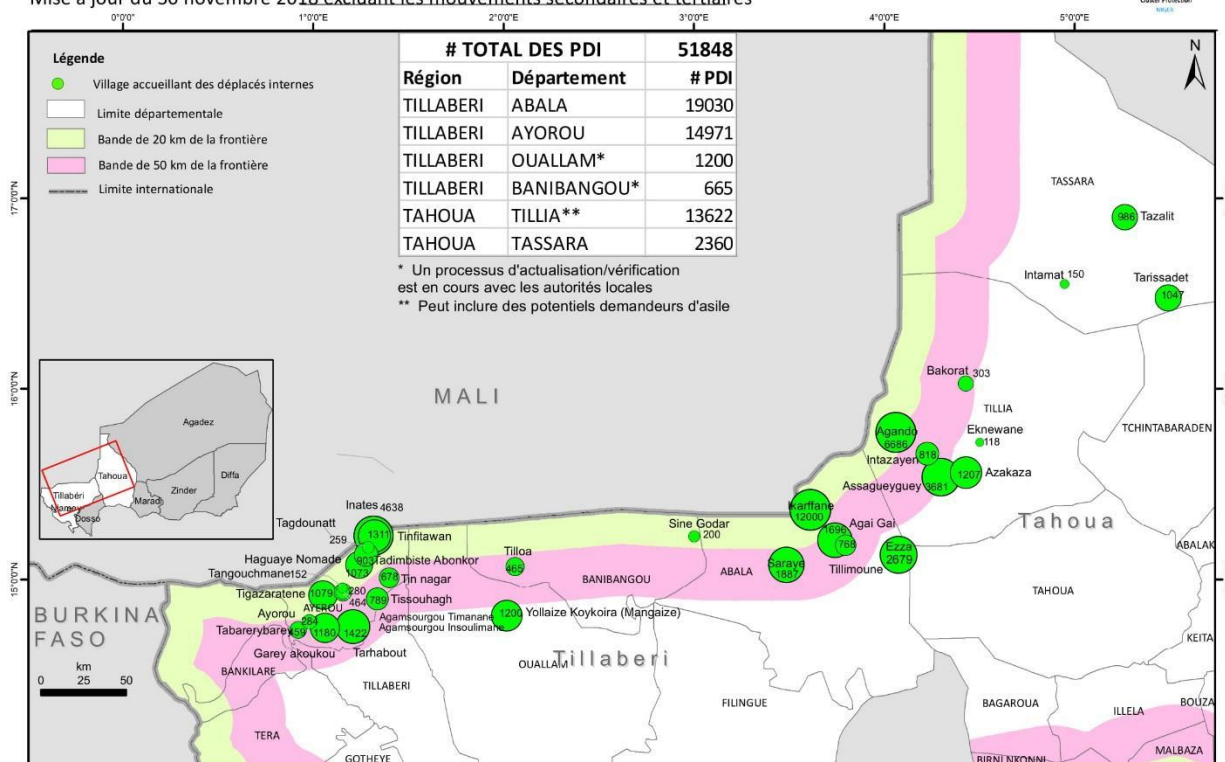
³⁴ Le conflit armé au Mali et ses conséquences, Recueil de documents publiés par Human Rights Watch, 2012-2017. https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/malicompendium0217fr.pdf

communauté peule du Niger du département d'Abala (Région de Tillabéri), dont une partie a fui vers le département voisin de Tillia (Région de Tahoua).

En novembre 2018, selon le Cluster Protection (*Niger : localisation des personnes déplacées internes dans les régions de Tillabéri et Tahoua, 30/11/18, voir carte ci-dessous*), on comptait 51.848 personnes déplacées dans la zone frontière (régions de Tahoua et Tillabéri), dont 15.982 dans la Région de Tahoua et 13.622 dans le département de Tillia. **Ces populations déplacées ont un besoin crucial d'assistance humanitaire.**

NIGER: LOCALISATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES DANS LES REGIONS DE TILLABERI ET TAHOUA

Mise à jour du 30 novembre 2018 excluant les mouvements secondaires et tertiaires



Les noms et les limites utilisés sur cette carte n'impliquent aucune acceptation ou reconnaissance officielle du Cluster Protection.

Date de création: 30/ 11/ 2018 Source: Monitoring de protection Auteur: Cluster Protection Feedback: Bacharou Salissou, bacharou@unhcr.org Nom du fichier: NER_TILLABERI_TAHOUA_PDIS_30_NOV_2018 Pour plus d'information visitez: <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/protection>

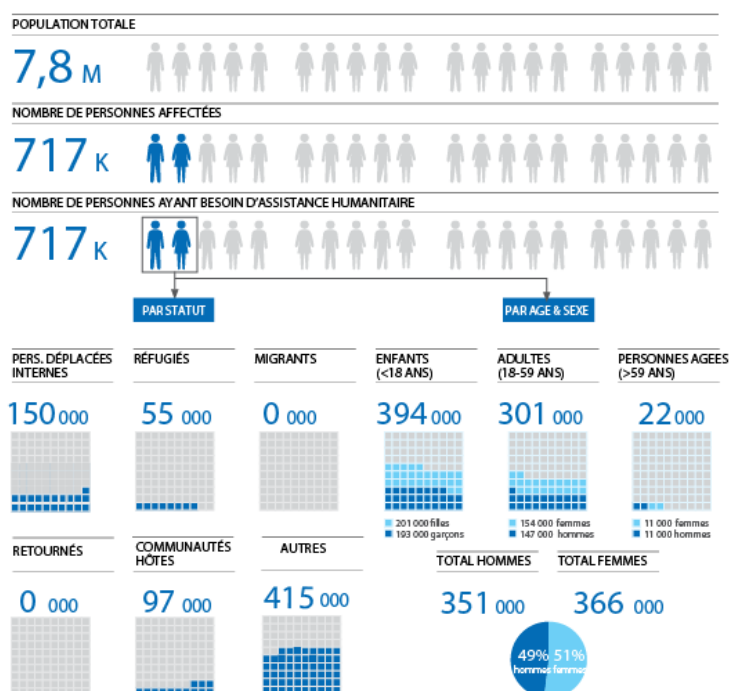
Parallèlement, la Zone d'Accueil des Réfugiés (ZAR) d'Intikane accueille 18.000 réfugiés. Ces derniers vivent au sein de cette zone ouverte, où tous les services de base ont été mis en place (santé, éducation, accès à l'eau potable, alimentation...) pour faciliter leur installation et intégration dans la zone, donc leur cohabitation avec les communautés hôtes. **Ces réfugiés ne seront donc pas ciblés par le présent projet.**

Localisation de la ZAR d'Intikan - Département de Tillia



Les besoins humanitaires sont importants dans toute la zone frontière entre le Mali et le Niger. Cependant, la Croix-Rouge Espagnole (CREsp) appuyant déjà la CRN dans la région de Tillabéri sur un projet d'assistance aux réfugiés, la CRB-CF et la CRN ont fait le choix de se concentrer sur la **région de Tahoua, et particulièrement sur le département de Tillia**, département actuellement le plus touché par la crise. **La CRB-CF y propose une assistance humanitaire aux populations déplacées et hôtes les plus vulnérables, à travers la modalité de transferts monétaires.**

Chiffres clés 2019, Zoom sur Tahoua et Tillabéri. Source : INS, Niger clusters



La situation nutritionnelle et alimentaire des populations déplacées et hôtes dans la région de Tahoua est particulièrement critique. La situation sanitaire est également préoccupante, marquée par la prévalence de certaines maladies à potentiel épidémique liée en partie au manque d'assainissement. S'ajoute à cela que **le nombre d'acteurs positionnés dans la zone est relativement faible** et les **difficultés d'accès** (imposition des escortes armées par les autorités administratives et militaires) compliquent la bonne couverture des besoins des communautés hôtes et déplacées.

Sécurité Alimentaire : la dégradation de la situation sécuritaire depuis le début de l'année 2018 a eu un impact important sur la situation alimentaire et nutritionnelle : la promulgation de l'état d'urgence a restreint la liberté de mouvement des populations et a provoqué la fermeture de certains marchés dans le département de Tillia. De plus, les opérations militaires et l'insécurité dans la bande frontalière ont privé les éleveurs locaux de l'accès à certaines zones de pâturage et les ont détournés de leurs zones de transhumance habituelles, déséquilibrant les habitudes locales, et entraînant une pression accrue sur les ressources et le développement de conflits intercommunautaires. La campagne agro-pastorale 2018 a démontré un déficit fourrager important dans les départements de Tillia et Tassara. Sur la base des données du Cadre Harmonisé (CH) 2015-2018, le HNO 2019 estime à 460.000 le nombre de personnes dans le besoin pour les deux régions de Tillabéri et Tahoua, dont 250.000 personnes dans les départements frontaliers avec le Mali et le Burkina Faso. En outre, près de 1,8 million de personnes sont classées en Phase 2, avec tous les risques de forte vulnérabilité et de bascule dans une situation d'insécurité alimentaire que cela implique.







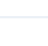
Abris et Biens Non-Alimentaires (ABNA) : les ménages déplacés n'ont souvent pas le choix d'emporter leurs biens avec eux. Ainsi, les besoins en ABNA d'urgence restent prioritaires au niveau des zones d'installation. Selon le HNO 2019, à Tillabéri et Tahoua, les besoins ont été estimés à 25.500 ménages en tenant compte des mouvements de population et d'une crise inondation.

Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) : Au niveau de l'EHA, d'importants besoins existent dans la Région de Tahoua, notamment liés au manque d'investissements structurels principalement dans les départements Nord Tahoua, dont celui de Tillia. Au niveau de l'assainissement, le HNO 2019 révèle un manque d'infrastructures familiales et communautaires (dans les écoles et centres de santé intégrés - CSI), et les données collectées à travers différentes évaluations menées au cours de l'année mettent en avant la nécessité de renforcer les messages clés de sensibilisation EHA – nécessité renforcée par le développement d'épidémies (choléra) en 2018 notamment dans la région de Tahoua. La question de l'accès à l'eau pour les troupeaux se pose tout particulièrement dans cette région caractérisée par des populations (« hôtes » et déplacées) majoritairement nomades et pastorales et risque d'envenimer des conflits intercommunautaires entre communautés hôtes et déplacées, entre agriculteurs et éleveurs.

Protection : les risques de protection majeurs relevés par le Cluster Protection et les acteurs RRM dans le département de Tillia sont : la violation des droits des enfants, notamment la déscolarisation et leur exploitation économique, le risque d'apatridie lié à l'absence de pièces d'état civil, le faible accès aux services de base (eau, santé et éducation), l'exploitation sexuelle et économique des jeunes filles, les conflits intercommunautaires (entre éleveurs et agriculteurs), l'exposition des femmes cheffes de ménage à des violences sexuelles, la limitation des mouvements et des activités génératrices de revenus (AGR) et la participation des jeunes dans les conflits.

Catastrophes naturelles : enfin, presque chaque année à la saison des pluies, la région de Tahoua est touchée par les inondations, en raison de sa topographie défavorable et d'infrastructures souvent inadaptées, avec des conséquences matérielles et sanitaires importantes (épidémies). Ces catastrophes incitent chaque année des milliers de personnes à se déplacer dans la région de Tahoua, et plus particulièrement vers ou dans le département de Tillia à la recherche de sites plus sûrs et/ou de nouveaux moyens de subsistance.

Personnes ayant besoin d'assistance par secteur. Zoom sur Tahoua/Tillabéri. Source : INS, Niger
clusters

	PAR STATUS						PAR SEXE & AGE			TOTAL		
	IDPs	Refugiés	Migrant	Retourés	Communautés hôtes	Autres	% Femmes	% enfants, adultes, personnes âgées		Personnes dans le besoin	Personnes affectées	
 Sécurité alimentaire		54 K				462K	51 %	55	42	3%	516K	516K
 Eau, Hygiène et assainissement	140 K				22 K	499 K	51 %	55	42	3%	661K	661K
 Protection	42 K	55 K				98 K	50 %	59	37	3%	195K	195K
 Santé	150 K	55 K	4 K			189 K	51 %	55	42	3%	398K	398K
 Nutrition		1 K				516 K	62 %	78	22		517K	517K
 Abris et BNA	70 K					108 K	51 %	55	42	3%	178K	178K
 Education	62 K	27 K				25 K	51 %	100			114K	114K

Des perspectives peu encourageantes...

Les perspectives d'évolution du contexte ne sont pas très positives : les menaces et tensions intercommunautaires croissantes, ainsi que les intentions d'intensification des opérations militaires du côté malien font présager des mouvements de population croissants dans la zone, en particulier dans le triangle Agando – Assagueyguey – Telemces (zone la plus touchée par les déplacements en 2018, notamment parce que la plus sécurisée à l'heure actuelle).

Ainsi, selon les données du HNO 2019, la région de Tahoua atteindrait les 50.000 personnes déplacées à la fin 2019, soit environ 34.000 nouveaux déplacés sur l'année à venir.

Ces perspectives d'évolution, ainsi que l'importance des besoins mentionnés ci-dessus, couplées au faible nombre d'acteurs présents à l'heure actuelle dans la zone, confirment la nécessité d'une intervention humanitaire dans la zone frontière avec le Mali, et en particulier dans le département de Tillia.

... exigeant une réponse humanitaire flexible et coordonnée

Comme énuméré ci-dessus, les besoins humanitaires sont importants et de nature multiple, et notre intervention ne pourra répondre à tous ces besoins. Le projet présenté propose donc une réponse:

- **flexible**, à travers la modalité de transferts monétaires, qui permettra aux bénéficiaires de décider eux-mêmes de quelle manière ils souhaitent utiliser cette assistance et quels besoins prioritaires ils couvriront - avec une très forte probabilité que cette assistance soit utilisée pour répondre à des besoins alimentaires
- **en cohérence avec la plus-value et les forces du MCRCR** : le projet déploiera le réseau des volontaires de la CRN pour travailler au quotidien auprès des communautés et les sensibiliser sur les thématiques prioritaires, telles que l'EHA
- **en complémentarité avec les actions déjà menées par les autres acteurs** présents dans la zone (référencement des cas de protection par exemple)
- combinant **action d'urgence et renforcement des capacités** de réponse aux urgences de la Croix-Rouge locale afin de contribuer à la **localisation** de l'aide humanitaire.

- 2.3 [INT] *Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins au stade du rapport intermédiaire, veuillez préciser*
- 2.4 [FIN] *Si des changements sont intervenus dans l'évaluation des besoins après le rapport intermédiaire, veuillez préciser*

3. ORGANISATION HUMANITAIRE DANS LA ZONE D'INTERVENTION

3.1 *Présence de l'Organisation humanitaire dans la zone d'intervention: bref aperçu de la stratégie et des activités actuelles ou récentes dans le pays*

Au Burkina Faso

La Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone

La CRB - CF est présente au Burkina Faso depuis 19 ans en appui et accompagnement de la Croix-Rouge Burkinabé dans l'exécution de programmes d'urgence et de développement.

Entre 1997 et 2011, elle a notamment soutenu des programmes d'appui et de réinsertion des enfants vulnérables en milieu urbain et rural (plans triennaux DGD) et a apporté de l'aide également auprès des mères les plus défavorisées dans le domaine de la prévention de l'extrême vulnérabilité de leurs enfants (grâce à un financement de l'Union Européenne). Depuis 2017, la CRB-CF appuie la CRBF dans la mise en œuvre d'un programme intégré de santé communautaire visant à renforcer la résilience des communautés du district de Mandogara (province de la Comoé, région des Cascades) en matière de santé (Programme 17-21 DGD).

La CRB-CF est également intervenue aux côtés de son partenaire burkinabé au cours de différentes crises humanitaires, par exemple avec la Croix-Rouge du Luxembourg (CRLux) lors des inondations du 1er septembre 2009 et de l'épidémie de rougeole au premier trimestre de l'année 2009. Plus récemment, la Croix-Rouge est intervenue dans la réponse à la crise liée à l'insurrection populaire de 2014 et aux inondations de juillet 2016. Grâce à un financement de la DG-ECHO, la CRB-CF a appuyé la CRBF courant 2015 dans la mise en œuvre d'un programme national de prévention de la maladie à virus Ebola en collaboration avec OXFAM et le ministère de la santé. Un appui a été également apporté à la CRBF pour la mise en œuvre d'un projet intégré de sécurité alimentaire, nutrition, EHA et réduction des risques de catastrophe dans la commune de Baraboulé de novembre 2015 à décembre 2017 financé par la DGD.

La CRB-CF et la CRBF se sont engagées ensemble sur un programme de lutte contre la malnutrition en juillet 2007 dans un objectif de renforcer le système de santé, d'apporter un appui aux communautés dans la prise en charge de la malnutrition aiguë, et d'accompagner les communautés à développer des mécanismes de résilience face à l'insécurité alimentaire. A partir de l'année 2013, les activités se sont essentiellement centrées sur la région du Sahel (principalement dans les provinces du Soum et du Séno, sous financement de la DG-ECHO). **Depuis décembre 2017, l'intervention de lutte contre la malnutrition financée par la DG-ECHO dans le Sahel a été adaptée afin de pouvoir y inclure une réponse à la crise des déplacés aux zones frontalières avec le Mali.** L'intervention nutrition s'est alors recentrée sur la Région du Sud-Ouest depuis 2018 et le démarrage d'un programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la province du Poni (PASANAD, Union Européenne).

La Croix-Rouge Burkinabé

La Croix-Rouge Burkinabé est une société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics et en particulier des services de santé militaire, conformément aux dispositions des conventions de Genève et reconnue comme seule Société Nationale (SN) pouvant exercer son activité sur l'ensemble du territoire national. Elle a été reconnue par le CICR le 1er novembre 1962.

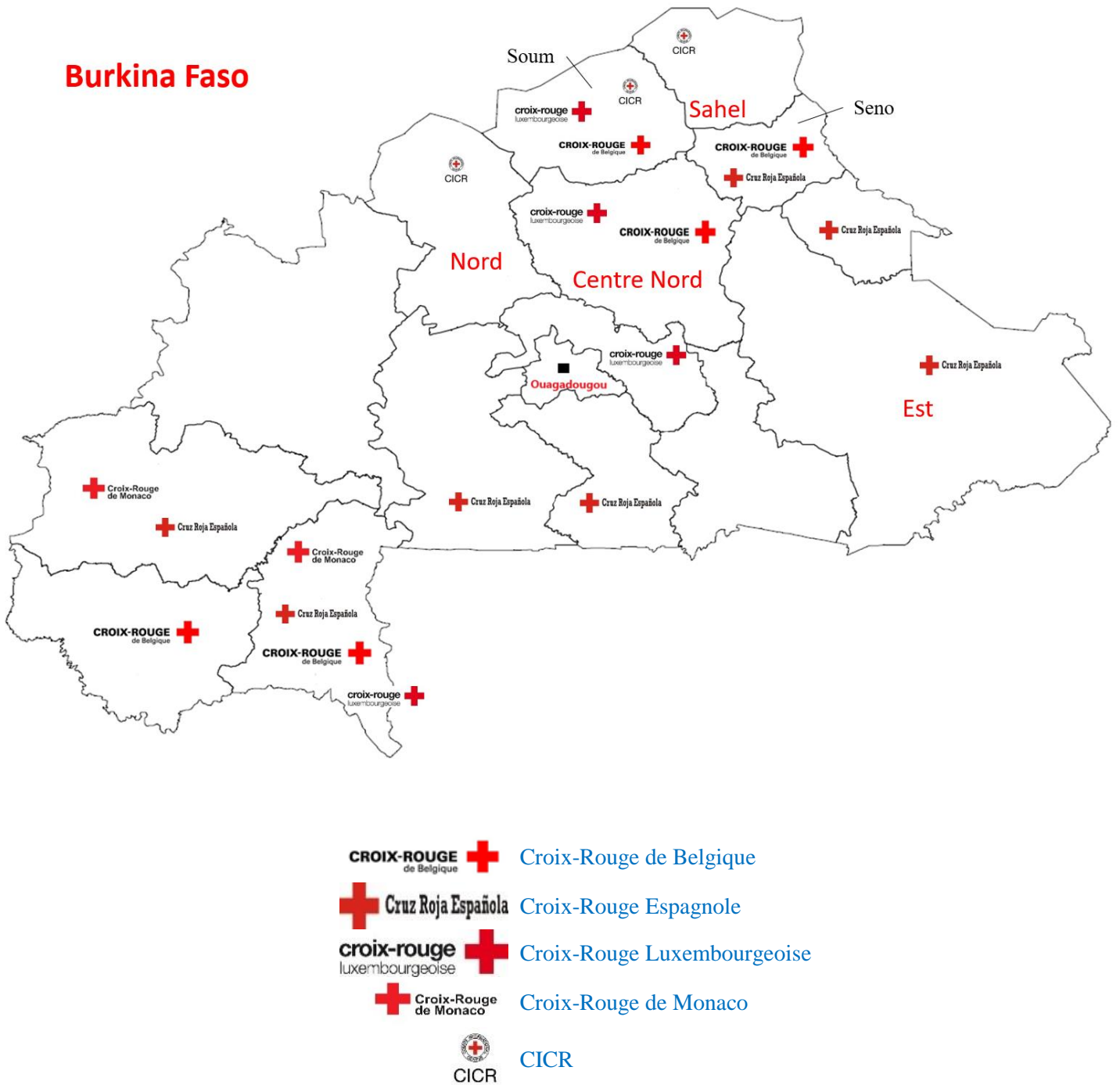
Elle est membre de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) depuis 1963.

Implantée dans les 45 provinces du pays par la mise en place des comités locaux, elle compte plus de 2500 volontaires et dispose d'une capacité de mobilisation de nouveaux volontaires en cas de situation d'urgence. Au terme de ses statuts, elle consacre les principes fondamentaux du Mouvement : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité. Elle a pour mission d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, de protéger la vie et la santé, de faire respecter la dignité humaine, de prévenir et d'alléger les souffrances humaines. Ses principales réalisations en matière de sécurité alimentaire et d'urgence sont entre autres:

- Distribution au Sahel et au Yatenga de produits fournis par le PAM au titre de l'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement 200054.0 « Faire Reculer la malnutrition au Burkina-Faso » de 2012 à 2013 ;
- Interventions dans le cadre de l'insécurité alimentaire (distribution de vivres et sensibilisation) en collaboration avec plusieurs organisations dont le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), le PAM, HELP, la FICR et les Sociétés Nationales sœurs (Espagnole, de Monaco, du Luxembourg) ;
- Appui aux réfugiés maliens (distribution de vivres, construction de latrines, de forages, équipements) en collaboration avec le PAM, HELP, le UNHCR, l'UNICEF ;
- Projets de sécurité alimentaire au Ziro, au Yagha et au Soum en collaboration avec les Croix-Rouge monégasques et espagnoles ;
- Projets de préparation et de riposte contre la maladie à virus Ebola en collaboration avec le ministère de la santé, l'ONG ALIMA (Alliance for International Medical Action), la CRB-CF et OXFAM sur financement de l'Union Européenne et de sa branche humanitaire DG-ECHO ;
- Membre du consortium piloté par Humanité & Inclusion pour la mise en œuvre du projet FFU au Yagha ;
- Membre du consortium piloté par Christian Aid pour la mise en œuvre du projet DIPECHO (Programme de préparation aux catastrophes DG-ECHO) au Soum.

Ce projet sera bien évidemment mis en œuvre de manière concertée et coordonnée avec les autres partenaires du Mouvement CR présents au Burkina Faso, notamment la Croix-Rouge du Luxembourg, qui se concentre sur l'appui dans le domaine des abris, et le CICR qui intervient, de manière complémentaire, dans la région du Nord et du Sahel non couvertes par le présent projet.

Carte – Présence des Sociétés Nationales Partenaires au Burkina Faso



Au Mali

Dans le cadre de cette action, la CRB-CF travaillera étroitement avec son partenaire local, la CRM, mais également avec la CRD et la Croix-Rouge Néerlandaise (CRNL). Le choix a en effet été fait par les 3 Sociétés Nationales Partenaires (SNP) de concentrer leurs moyens et actions dans la même zone, afin d'apporter une réponse complémentaire aux besoins humanitaires criants de la zone de Mopti. Par ailleurs, le partenariat avec la Croix-Rouge Britannique (BRC), déjà en place dans le cadre du programme DGD humanitaire en cours, sera prolongé pour toute la durée du présent projet afin d'assurer un appui technique de qualité à la CRM.

La Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone collabore avec la CRM depuis décembre 2009 avec la mise en œuvre d'un projet de lutte contre la malnutrition dans le Cercle de Barouéli, sur un premier financement de la DG-ECHO suivi d'un second de la DGD. Ce partenariat a renouvelé et renforcé les liens entre les deux Sociétés Nationales qui avaient déjà collaboré entre 1994 et 2001 dans le cadre de projets de sécurité alimentaire, santé communautaire et hydraulique villageoise.

Depuis janvier 2011 et dans le cadre des programmes triennaux 2011-2013, 2014-2016 puis quinquennal de la DGD (2017-2021), la CRB-CF contribue au renforcement des capacités de la CRM en réduction des risques de catastrophes et au renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique. Le programme 2017-2021 « *Renforcement de la Résilience communautaire face au changement climatique dans les villages de Koulikoro et Tominian* » permet de travailler avec les communautés de 13 villages du Cercle de Koulikoro et de 5 villages du cercle de Tominian. Ce programme s'inscrit dans une approche de résilience portée par et pour les communautés locales : il s'agit de les aider à mieux gérer les facteurs de risque auxquels elles sont confrontées en renforçant progressivement leur capacité d'autonomie.

Depuis octobre 2015, et sous le financement de la DGD, la CRB-CF a contribué à renforcer les capacités opérationnelles de la CRM dans la gestion des catastrophes, avec un accent sur la mise en place d'infrastructures, d'équipements et de stocks nécessaires pour une intervention rapide.

La CRB-CF a aussi participé au programme multi-acteurs de lutte contre l'insécurité alimentaire financé par le Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA) de janvier 2012 à décembre 2016. Celui-ci visait à lutter contre les causes structurelles de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la zone sahélienne du Mali (cercles de Nioro - région de Kayes et cercles de Nara - région de Koulikoro). La composante nutrition (amélioration de la sécurité nutritionnelle des populations) a été assurée par la CRB-CF en partenariat avec la CRM.

Depuis Octobre 2017, la CRB-CF en partenariat avec la BRC et la CRM met en œuvre un projet de « *Renforcement des capacités de la CRM à la préparation aux catastrophes et sa capacité à y répondre par des mécanismes innovants* », oct. 2017 - mars 2020.

Enfin, la CRB-CF met aussi en œuvre un programme multi acteurs financé à travers ENABEL de « *Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les Cercles de Nara, Banamba et Kolokani (Région de Koulikoro)* » (2018-2021).

La Croix- Rouge Malienne est une organisation humanitaire à but non lucratif, fondée le 20 août 1965 et reconnue d'utilité publique. Elle est auxiliaire des pouvoirs publics et agit indépendamment de ceux-ci. Ainsi, ses actions contribuent à plusieurs égards à suppléer les vides constatés dans les interventions gouvernementales surtout dans le sens de l'assistance humanitaire et de l'éducation au respect de la dignité humaine. Les interventions de la CRM sont prioritairement dirigées vers les personnes les plus vulnérables, et visent à atténuer les souffrances humaines en toutes circonstances et sans discrimination. La CRM intervient au niveau national dans les domaines de la Santé, la Gestion des catastrophes, la Sécurité alimentaire et la Diffusion des valeurs et principes humanitaires.

La CRM compte actuellement 1 comité directeur au niveau national, 10 comités régionaux (dont celui du District de Bamako), 49 comités de Cercle (comités locaux) et environ de 306 comités communaux. Elle dispose d'au moins 290 agents salariés et 10 503 volontaires actifs dont 68 % sont des hommes et 32% sont des femmes.

Les principaux projets en cours menés par la CRM avec le soutien de ses partenaires, en lien avec l'action proposée, sont les suivants :

- Initiative de Renforcement des capacités des Croix-Rouge d'Afrique RECA (Région de Sikasso et Ségou)
- Projet pour la résilience dans la région de Mopti (Région de Mopti)
- Projet de Préparation à la Réponse aux Catastrophes, Région de Kayes, Mali
- Projet Renforcement Résilience communautaire (Région de Mopti et Ségou)
- Programme de préparation des communautés aux pandémies (Mali)
- Projet de Renforcement des capacités de la CRM à la préparation aux catastrophes à travers de mécanismes innovants (TM et le FBF).

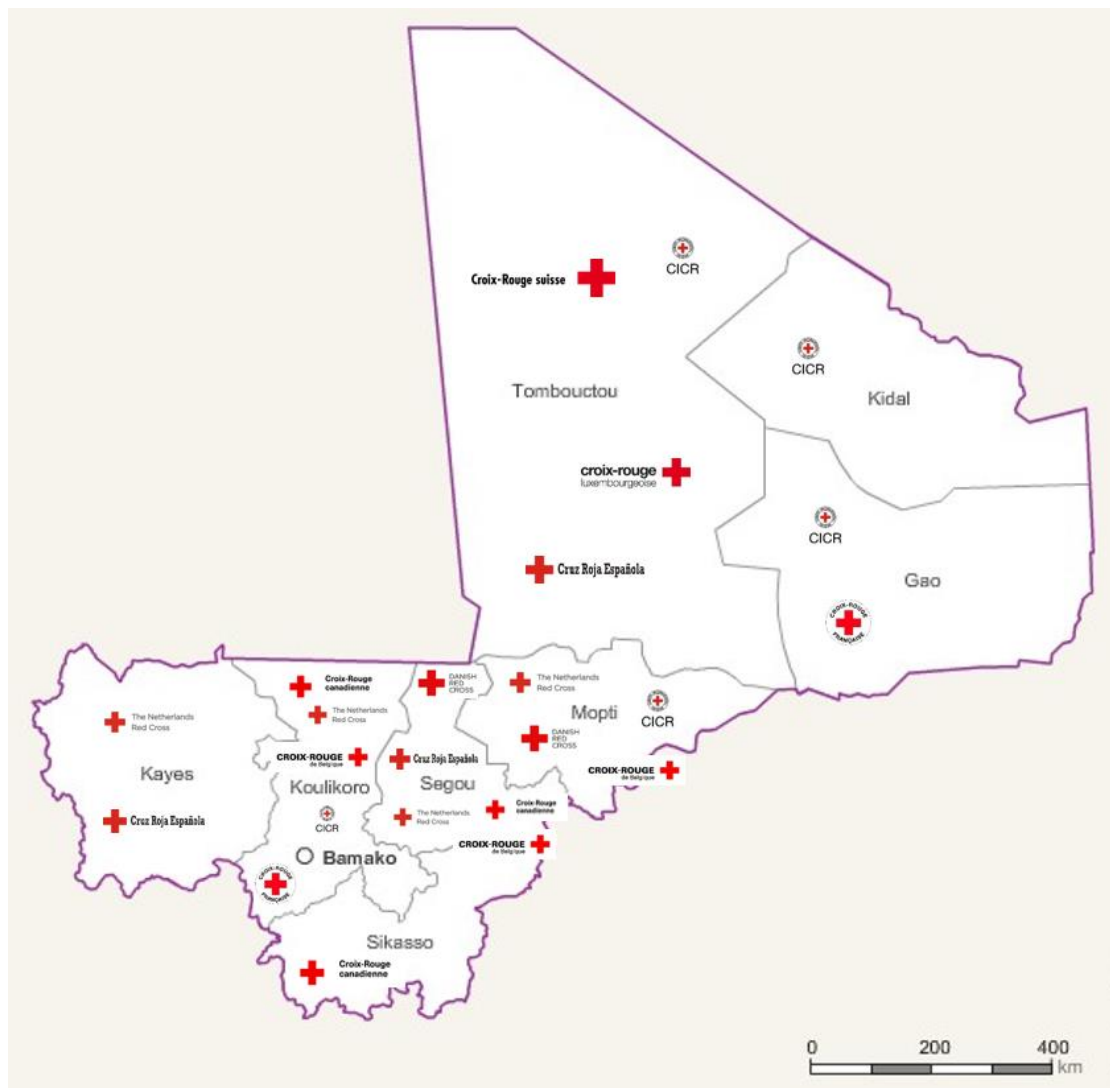
La Croix-Rouge Danoise est un partenaire dans le cadre de cette intervention à travers la coordination et les complémentarités trouvées avec son projet de résilience communautaire 2019-2021 dans la région de Mopti. La CRD est présente au Mali comme partenaire bilatéral de la CRM depuis 2007 avec un «*Projet Eau-Assainissement dans trois Hameaux du village de Sarakala*» puis un projet de «*Mobilisation communautaire pour la survie de l'enfant (MCSE)* ». Mais elle y était déjà présente depuis 2006 sur le volet de renforcement organisationnel à travers la FICR. Considérant ce passé fructueux dans la collaboration, les deux SN ont davantage diversifié les domaines de coopération pour le bien des personnes les plus vulnérables en menant des actions à moyen terme. Les plus récentes ont concerné la «*Résilience communautaire pour la réduction des risques de catastrophes en lien avec les phénomènes climatiques extrêmes (Ségou et Mopti)* », l'assistance humanitaire par le biais du TM (Mopti et Gao) et une intervention d'urgence dans le domaine de la migration (Gao et Bamako). La CRM et la CRD mettent actuellement en œuvre le projet RECOM II, dans le cercle de Djenne, qui a pour objectif de renforcer la résilience communautaire. Les actions du Projet RECOM II seront complémentaires au projet de la CRB-CF, renforçant les connaissances des communautés pour prévenir, se préparer et répondre aux catastrophes, et renforçant également leurs moyens d'existence. Depuis 2017, la CRD et la CRB-CF collaborent étroitement dans le cadre du développement des actions FBF au Mali et du renforcement des capacités de la CRM dans ce domaine.










La Croix-Rouge Néerlandaise est aussi un partenaire dans le cadre de cette intervention, car la CRNL envisage une intervention d'assistance aux personnes déplacées de la région de Mopti à partir de 2019, qui sera complémentaire à l'action proposée par la CRB-CF.

La CRNL travaille en partenariat avec la CRM depuis 2013. Une lettre d'intention a été signée en mars 2015, ce qui constituait le premier pas vers un accord-cadre de partenariat. La CRNL a ouvert un bureau à Bamako en mars 2015 et a appuyé la mise en œuvre du programme «*Partners for Résilience I (PFR I)* » ; un délégué a alors été positionné à Bamako pour renforcer le partenariat. À partir de Novembre 2016, la mise en œuvre effective des projets IRIS II et PFR II, a débuté avec la nomination de coordinateurs de projet au sein de la CRM. La CRNL met actuellement en œuvre trois projets en partenariat avec la CRM, sur le «*Renforcement de la Résilience*» (PFR II 2016-2020 dans les Régions de Mopti et Kayes); un projet de «*Préparation à la Réponse*» (RP II 2016-2020 dans la Région de Kayes) et un projet de «*Prévention de la pneumonie chez les enfants de moins de 5 ans dans la Région de Kayes*» (Janvier 2017-Décembre 2019). En mai 2018 a pris fin le projet «*Initiative du bassin du fleuve Sénégal II (IRIS II) dans la Région de Kayes* ». La CRNL et la CRB-CF ont déjà une expérience solide de coordination et collaboration dans le cadre du développement

des actions FBF au Mali à travers la mise en œuvre de leurs projets respectifs (DGD Humanitaire 2017-2020 et RPII 2016-2020).

Carte – Présence des Sociétés Nationales Partenaires au Mali



-  Croix-Rouge de Belgique
-  Croix-Rouge canadienne
-  Croix-Rouge Danoise
-  Cruz Roja Española
-  Croix-Rouge Française
-  Croix-Rouge Luxembourgeoise
-  Croix-Rouge Néerlandaise
-  Croix-Rouge suisse
-  CICR

Au Niger

Le projet est mis en œuvre par la CRB-CF en collaboration étroite avec la CRN. La Croix-Rouge Britannique, déjà partenaire de la CRB-CF et de la CRN dans le cadre du programme Transferts Monétaires en cours, continuera à appuyer la mise en œuvre de toutes les activités de TM prévues par le projet, par le biais d'une assistance technique déployée ponctuellement à cet effet. En se positionnant dans la région de Tahoua, la CRB-CF contribuera à accroître la couverture géographique des appuis des Sociétés Nationales Participantes à la CRN (Tahoua étant la seule région qui ne bénéficie pas d'appui d'une SNP à l'heure actuelle) et à renforcer le mandat humanitaire de la CRN dans ses activités de préparation et réponse aux urgences.

La Croix-Rouge de Belgique – Communauté francophone collabore et soutient la CRN depuis 2012. Elle a déjà soutenu des opérations d'urgence au Niger à travers les fonds DREF³⁵, notamment en 2011 pour la réponse à l'épidémie de choléra, en 2012 en réponse aux mouvements de populations en provenance du Mali, en 2015 pour répondre à des épidémies de choléra, méningite et rougeole, en 2016 pour répondre à une épidémie de fièvre de la vallée du Rift, en 2017 pour faire face à une épidémie de méningite et en 2018 pour répondre à l'épidémie de Choléra.

En 2013, un premier projet urgence financé par la DGD ayant pour but le renforcement de la résilience communautaire a pris place dans les départements de Tanout et de Belbedji. Un second projet d'urgence, également financé par la DGD, s'est achevé en septembre 2017. Il avait pour objectif de répondre aux besoins les plus urgents de la population de 15 villages des communes de Gouré et de Kellé (département de Gouré) en termes d'accès à l'alimentation et à la santé. Ces projets ont été menés par un consortium CRB-CF et Croix-Rouge Irlandaise, en soutien à la CRN.

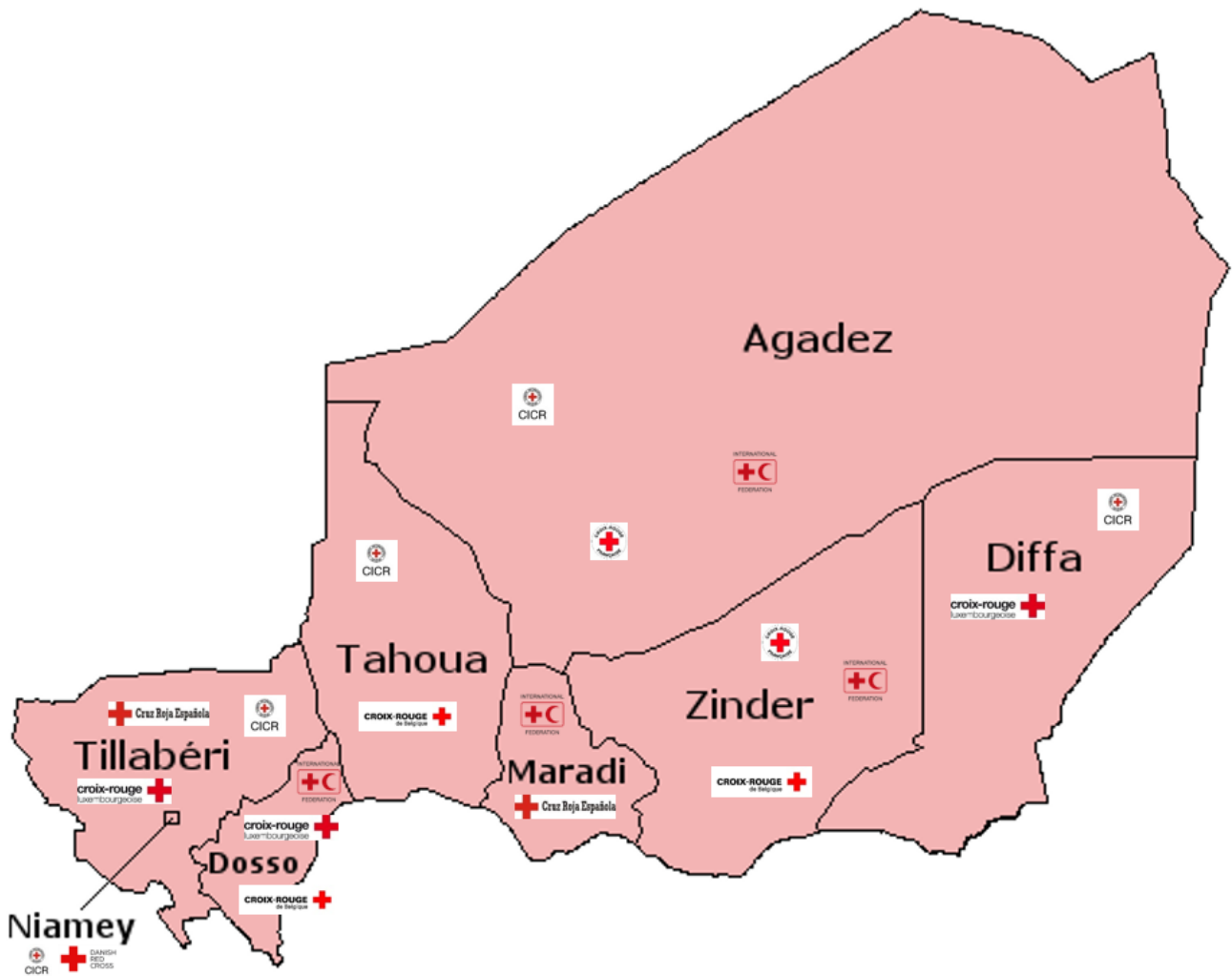
En outre, la CRB-CF conduit depuis 2014, à travers son programme triennal puis quinquennal financé par la DGD, un programme de renforcement institutionnel de la CRN assorti d'un programme de résilience communautaire mis en œuvre par la CRN.



Depuis octobre 2017, et pour une période de 30 mois, la CRB-CF mène un programme humanitaire visant un renforcement des capacités de la CRN en matière de réponse aux catastrophes. Ce dernier comporte deux composantes: d'une part, le renforcement des capacités de la CRN à répondre aux aléas de type conjoncturel à travers l'approche FBF et la modalité Transferts monétaires; et d'autre part, la redynamisation des systèmes d'alerte précoce dans le département de Gouré.

La Croix-Rouge Nigérienne : Créée le 13 juillet 1963, la CRN est reconnue en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics par l'Etat nigérien. Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République du Niger en tant que SN de la Croix-Rouge sur la base des Conventions de Genève. Elle exerce ses fonctions en collaboration avec des fonctionnaires de l'État (mis à disposition), des employés recrutés et détachés pour l'exécution des projets et le personnel auxiliaire permanent. La CRN compte plus de 50 salariés et près de 10.000 volontaires dans 8 comités régionaux et 73 comités départementaux et communaux. Elle possède un Comité régional à Tahoua, un Comité départemental à Tillia, des représentants dans chacune des communes de Tillia ainsi que 54 volontaires présents dans la zone d'intervention qui seront activement impliqués dans le projet.

³⁵ Disaster Relief Emergency Fund, Fond d'urgence de la FICR, partiellement financé par la Coopération belge.

Carte – Présence des Sociétés Nationales Partenaires au Niger



-  **CROIX-ROUGE de Belgique** Croix-Rouge de Belgique
-  **DANISH RED CROSS** Croix-Rouge Danoise
-  **Cruz Roja Española** Croix-Rouge Espagnole
-  **CROIX-ROUGE FRANÇAISE** Croix-Rouge Française
-  **croix-rouge luxembourgeoise** Croix-Rouge Luxembourgeoise
-  **INTERNATIONAL FEDERATION** IFRC
-  **CICR** CICR

Collaboration transversale

La Croix-Rouge Britannique est déjà partenaire de la CRB-CF et des CRM et CRN sur le volet TM dans le cadre du programme DGD humanitaire de renforcement des capacités en TM et FBF. Elle appuie également la CRBF dans le même domaine. A travers son expérience et son expertise sur le TM, la BRC continuera à appuyer la mise en œuvre de toutes les activités de TM prévues par ce projet, à travers d'une assistance technique déployée ponctuellement et selon les besoins du projet.

La BRC intervient au Sahel depuis plusieurs années. Elle y a déployé deux experts techniques régionaux, basés à Dakar, dont la mission principale est le renforcement des capacités des Croix-Rouge du Sahel, y inclus celles du Mali, du Niger et du Burkina Faso. La BRC a développé un cadre stratégique opérationnel (SOF) pour 2015-2019 dans la région avec un accent mis sur le renforcement de capacités des acteurs du Mouvement dans la lutte contre l'insécurité alimentaire due aux crises récurrentes. De plus, la BRC est un membre fondateur et actif du Cash Peer Working Group qui pilote, aux niveaux mondial et régional, le développement des TM au sein du MCRCR.

3.2 *Actions en cours et demandes de financement introduites auprès d'autres donateurs), dans la même zone d'intervention – veuillez indiquer comment les chevauchements et le double financement seraient évités*

Au Burkina-Faso

Comme mentionné plus haut, un financement a été accordé par la DG-ECHO afin de mener une intervention dans la même zone d'intervention pour une période de 13 mois (janvier 2019-janvier 2020). Cette action sera menée en consortium avec Mdm Espagne et la CRLux et a pour objectif de contribuer à l'assistance, à la protection et à la résilience des personnes les plus vulnérables affectées par les conflits dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre Nord au Burkina-Faso. Afin d'atteindre cet objectif, trois axes d'intervention seront mis en œuvre : l'assistance multisectorielle aux personnes déplacées et hôtes (TM), l'accès aux soins de santé de qualité, le renforcement des capacités des acteurs locaux (étatiques et communautaires).

Aussi, la présente demande de financement vise à compléter l'action qui sera mise en œuvre notamment en :

- permettant une plus grande couverture des bénéficiaires de l'assistance alimentaire notamment en y incluant certaines populations hôtes particulièrement vulnérables
- développant des activités de rétablissement et/ou protection des moyens d'existences de plus long terme
- renforçant les capacités d'intervention de la Croix-Rouge burkinabé et des acteurs locaux.

Les deux financements, DG-ECHO et DGD, seront considérés comme finançant le même projet, et donc suivis par la même équipe, ce qui garantira cohérence et complémentarité. Les chevauchements et double financements seront évités par une planification précise des activités financées par chaque bailleur, et par un suivi opérationnel et budgétaire étroit (budget compilé, plan de travail compilé...).

Au Mali et Niger

La CRB-CF est actuellement financée par la DGD pour le programme humanitaire de “*Renforcement des capacités des Croix-Rouge malienne et nigérienne à la préparation aux catastrophes et leur capacité à y répondre par des mécanismes innovants*” et “*Appui à la préparation, la prévention et à la gestion des risques liés aux catastrophes cycliques dans les six communes du département de Gouré, région de Zinder*” qui sera conduit jusqu'en mars 2020. La

présente proposition est pleinement cohérente avec le programme en cours. En effet, non seulement elle est complémentaire mais s'inscrit pleinement dans sa continuité (voir l'analyse des besoins). La CRB-CF n'a pas introduit d'autres demandes de financement pour cette thématique ni pour ces zones d'intervention.

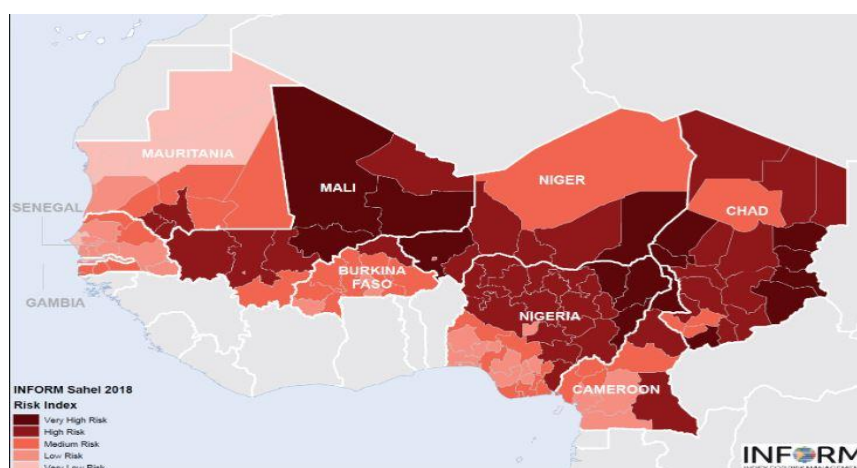
3.3 [FIN] Enumérez les autres opérations exécutées par l'Organisation humanitaire ou ses partenaires de mise en œuvre au cours de la même période dans cette zone d'intervention et décrivez comment les risques de double financement ont été évités

4. CADRE OPÉRATIONNEL

Le programme « Réponse locale en transferts monétaires à la crise régionale sahélienne affectant le Burkina Faso, le Mali et le Niger » propose une **réponse humanitaire aux personnes les plus vulnérables parmi les populations déplacées et les populations d'accueil** des zones frontalières ciblées par le programme. En raison des contextes similaires dans les trois pays frontaliers, la CRB-CF a fait le choix de présenter un programme de réponse multi-pays. Dans ce cadre, les échanges d'information seront largement encouragés, et les **échanges d'expériences et réflexions** seront stimulés entre les 3 sociétés nationales à travers l'organisation de 2 ateliers sous-régionaux.

Afin de garantir la flexibilité nécessaire et la capacité d'adaptation aux besoins fluctuants, la CRB-CF propose une **réponse via la modalité Transferts Monétaires**. Ainsi, cette action s'inscrit dans la **parfaite continuité du programme DGD Humanitaire en cours au Mali et au Niger**: “Renforcement des capacités des Croix-Rouge malienne et nigérienne à la préparation aux catastrophes et leur capacité à y répondre par des mécanismes innovants” (Oct.2017 - Mars 2020), qui renforce en effet activement les capacités des deux sociétés nationales Croix-Rouge en Transferts Monétaires, avec l'appui technique de l'expert TM Sahel de la Croix-Rouge Britannique - le Burkina Faso bénéficie également, mais à une échelle plus réduite, d'un renforcement de capacités en Transferts Monétaires, via un projet de la Croix-Rouge Britannique.

L'utilisation des transferts monétaires à des moments clés de l'année (en début de période soudure) a l'avantage de **réduire le risque de dépendance** des populations bénéficiaires à l'aide humanitaire (contrairement à un paiement mensuel par exemple), tout en **responsabilisant les personnes** sur la manière dont elles souhaitent utiliser cet argent. Dans les trois pays, une attention particulière sera portée à **coupler l'aide humanitaire d'urgence** (distribution de TM en périodes critiques) à **une aide plus axée sur la relance économique et la résilience**. Afin de n'emprisonner ni les bénéficiaires ni les Croix-Rouge dans une assistance monétaire qui ne saurait se pérenniser, le programme propose, dans le cadre de la seconde phase de distribution (période de soudure année 2) de conditionner une partie de l'assistance monétaire distribuée à l'achat du matériel nécessaire au démarrage d'une activité génératrice de revenu, en vue **d'autonomiser les ménages bénéficiaires**. Par ailleurs, dans chacun des pays, l'assistance en transferts monétaires est **l'une des composantes de l'action du Mouvement Croix-Rouge**, des aspects plus axés sur le moyen/long terme (Résilience au Mali et au Niger) ou sur des thématiques complémentaires (Santé au Burkina Faso) étant portés par d'autres projets ou d'autres partenaires du Mouvements (CICR au Niger, Croix-Rouge Danoise au Mali, CICR et consortium CRB-CF/MdM au Burkina Faso).



L'assistance en transferts monétaires sera dans tous les pays accompagnée de **sensibilisations et d'actions communautaires délivrées par les volontaires communautaires** de la Croix-Rouge (sensibilisation sur l'hygiène, les pratiques essentielles, la prévention des conflits et la coexistence pacifique, les principes humanitaires). De par leur présence permanente auprès des communautés bénéficiaires, les volontaires CR ont un rôle clé en termes de collecte d'information, de veille, mais également d'identification des besoins humanitaires individuels et de référencement vers les acteurs appropriés.

En plus d'apporter une réponse à la crise humanitaire dramatique du Sahel, ce programme a pour ambition de contribuer à l'objectif de **localisation de l'aide** à travers d'une part le renforcement de capacités de ses partenaires, d'autre part la promotion et le perfectionnement du mécanisme DREF³⁶ dans la sous-région.

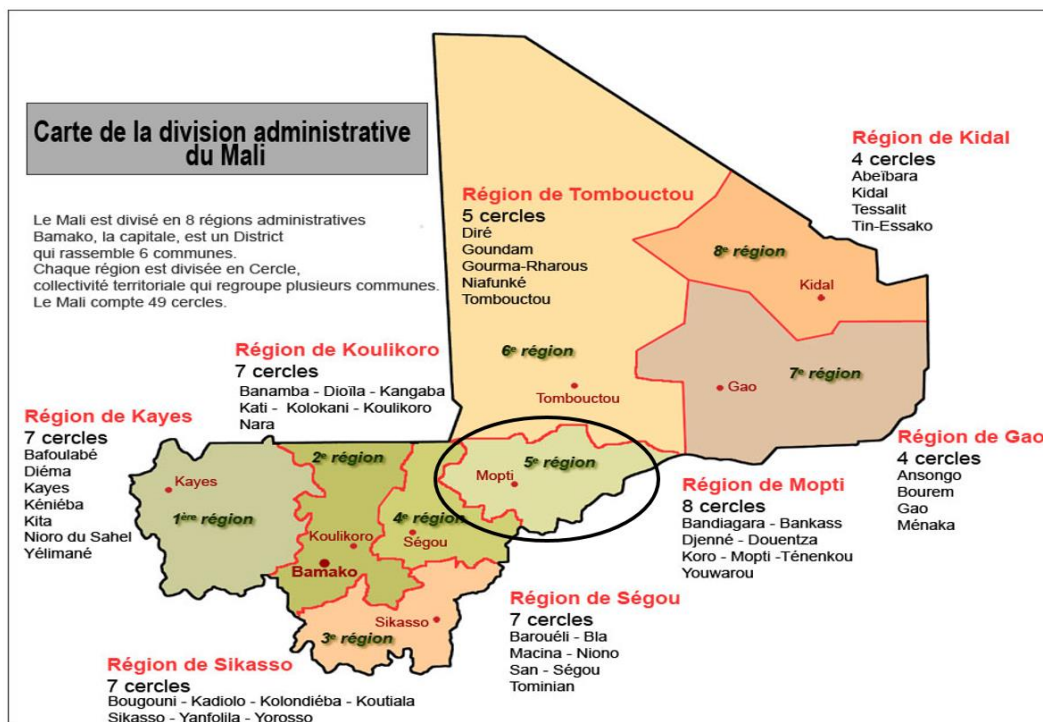
Dans un contexte qui se dégrade de jour en jour, où l'accès des organisations humanitaires internationales est de plus en plus compromis par la situation sécuritaire, la Croix-Rouge fait le choix de **renforcer les capacités de ses partenaires locaux en termes de gestion des catastrophes** (préparation, réduction, réponse précoce). Le volet renforcement de capacités fait l'objet d'un résultat de ce programme au Burkina Faso et au Niger. Au Mali, l'axe renforcement de capacités n'apparaît pas dans cette proposition de projet, car il est déjà prévu dans le projet de résilience communautaire porté par la CRD, que ce programme vient compléter.

En parallèle, **un travail approfondi sera conduit sur le DREF**. En effet, le DREF est un mécanisme propre à la Croix-Rouge qui représente une formidable opportunité pour les sociétés nationales Croix-Rouge de financer leurs réponses aux petites et moyennes crises qu'elles rencontrent sur leur territoire. Afin d'optimiser le fonctionnement de ce mécanisme de financement, une analyse de fond sera conduite en 2019 concernant le fonctionnement actuel du mécanisme DREF, afin de relever les opportunités d'amélioration. Suite à cette analyse, un plan d'action (incluant un plan de renforcement de capacité) sera présenté par chaque Société Nationale qui aura accepté de prendre part à ce projet. Les Sociétés Nationales du Mali, du Niger et du Burkina Faso ont déjà émis leur souhait de se joindre à cette initiative et seront spécifiquement accompagnées dans la gestion du DREF à travers ce programme. Cet accompagnement soutenu permettra à ces 3 Sociétés Nationales de parfaire leur réponse précoce aux catastrophes naturelles (inondations par exemple, également via la modalité FBA³⁷ by the DREF), épidémies et autres catastrophes, et d'en réduire ainsi l'impact sur les communautés locales.

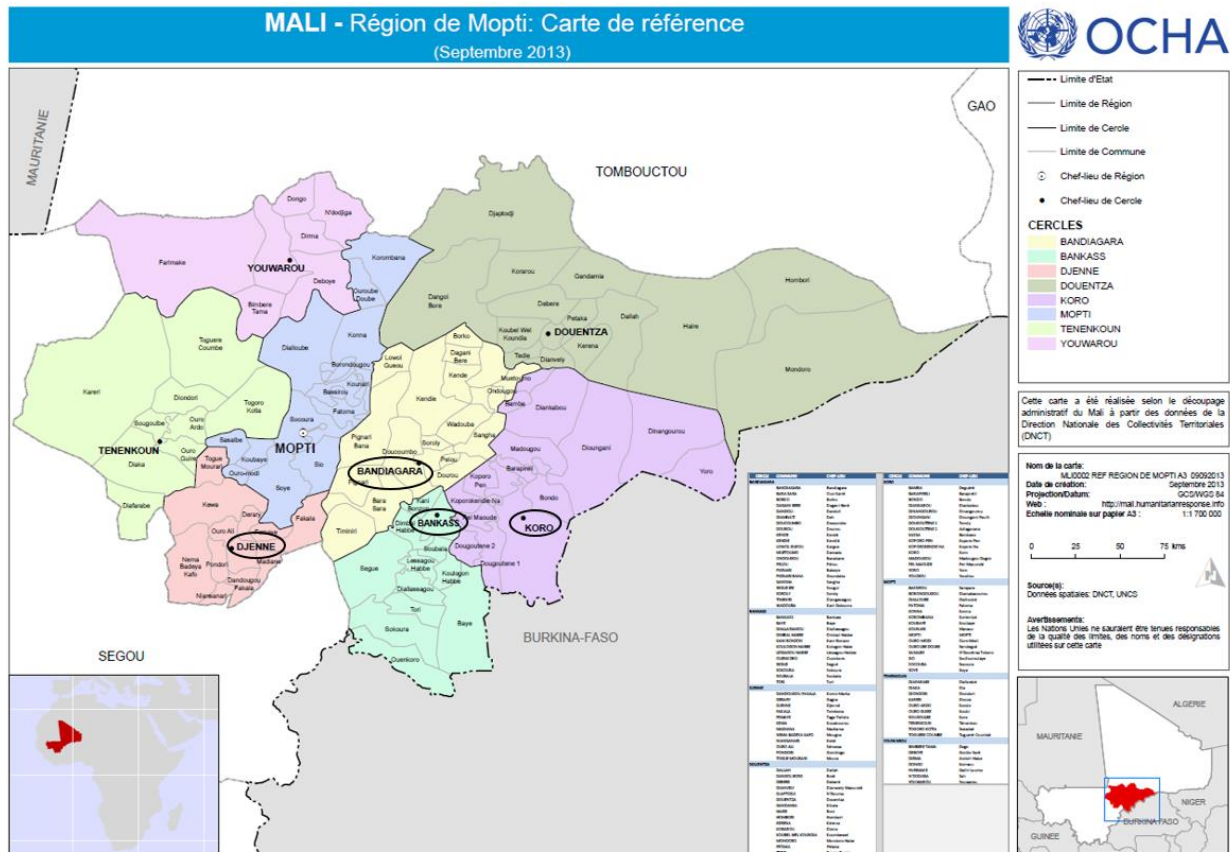
³⁶ Disaster Relief Emergency Fund

³⁷ Forecast Based Action

La Région de Mopti compte une population totale de 2.570.513 habitants et est peuplée par différentes ethnies, dont les principales sont les Dogons, les Bozos, les Bambaras, les Peuls et les Touaregs.



Toute la Région est touchée par l'insécurité et les conflits intercommunautaires, néanmoins le projet propose d'intervenir à travers l'assistance aux ménages les plus vulnérables (déplacés et d'accueil) des **quatre cercles du Sud, soit Djenne, Bandiagara, Bankass et Koro**, car ce sont les cercles frontaliers avec le Burkina Faso, concentrant le plus grand nombre de personnes déplacées, réfugiées et retournées.

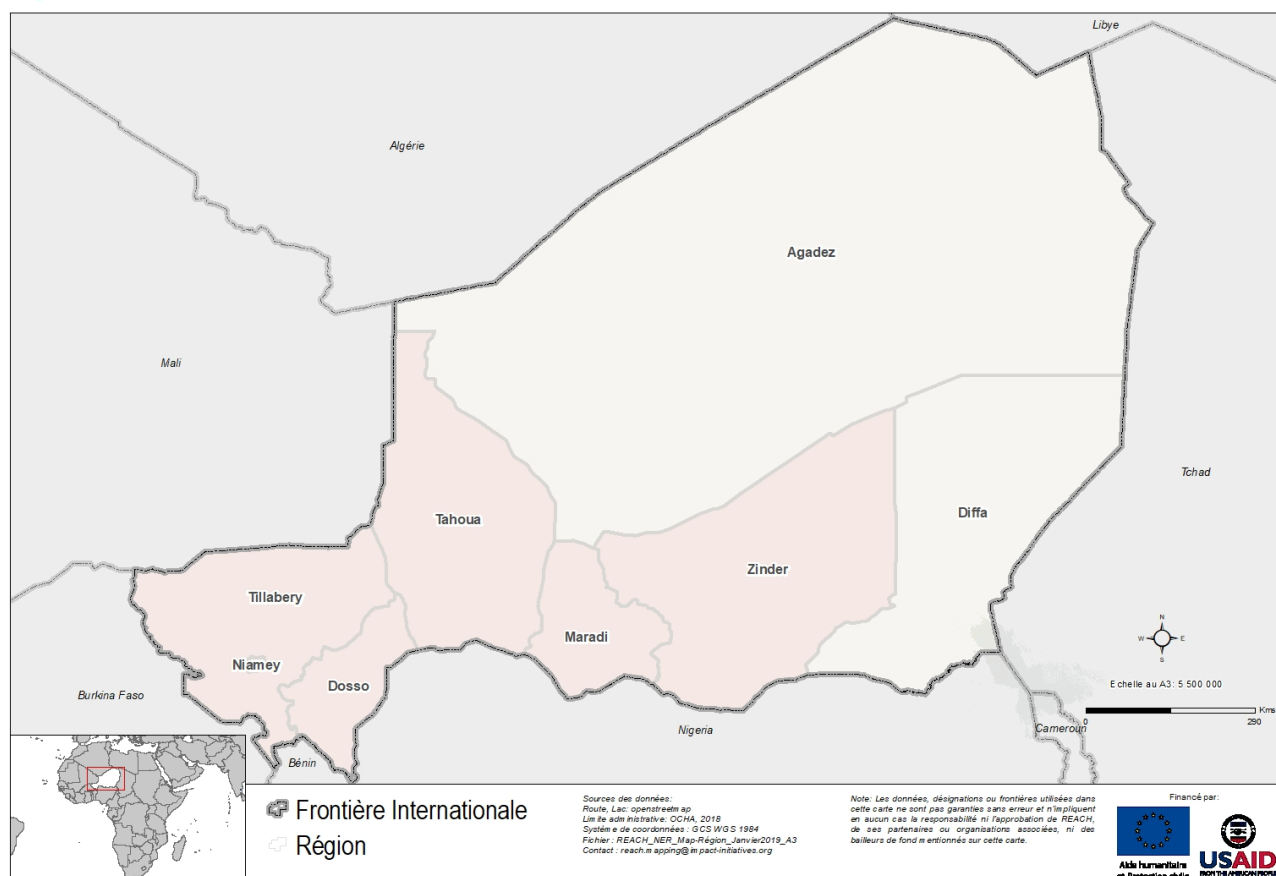


Au Niger

Le volet “renforcement des capacités de réponse aux urgences” du projet sera mis en œuvre dans cinq régions : les trois régions ayant été fortement affectées par les inondations et épidémies de façons chroniques et répétitives durant les six dernières années (2012 à 2018) : Dosso, Maradi et Zinder. Dans la perspective d’une préparation en vue de fournir une réponse rapide et appropriée aux mouvements de populations à venir dans les régions de Tahoua et Tillabéri, celle-ci feront également partie des régions ciblées par les activités du projet. Ainsi les cinq régions ont une superficie totale de 442.040 km² et abritent une population totale d’environ 15.884.982 habitants. Pour les régions de Dosso, Maradi, Tillabéri et Zinder, les activités se dérouleront principalement dans les villes chef-lieu de région, où la CRN possède des locaux construits et en bon état, une administration et un réseau de volontaires. Cependant le champ d’action s’étendra depuis ces villes à toutes les zones vulnérables de ces régions. Au niveau de la Région de Tahoua, le focus sera non seulement sur la ville chef-lieu de région mais également sur le département de Tillia et les aires environnantes susceptibles de recevoir un afflux de mouvement de population.

Niger - Région
Région

Pour usage humanitaire uniquement
Date de production: 07 janvier 2019

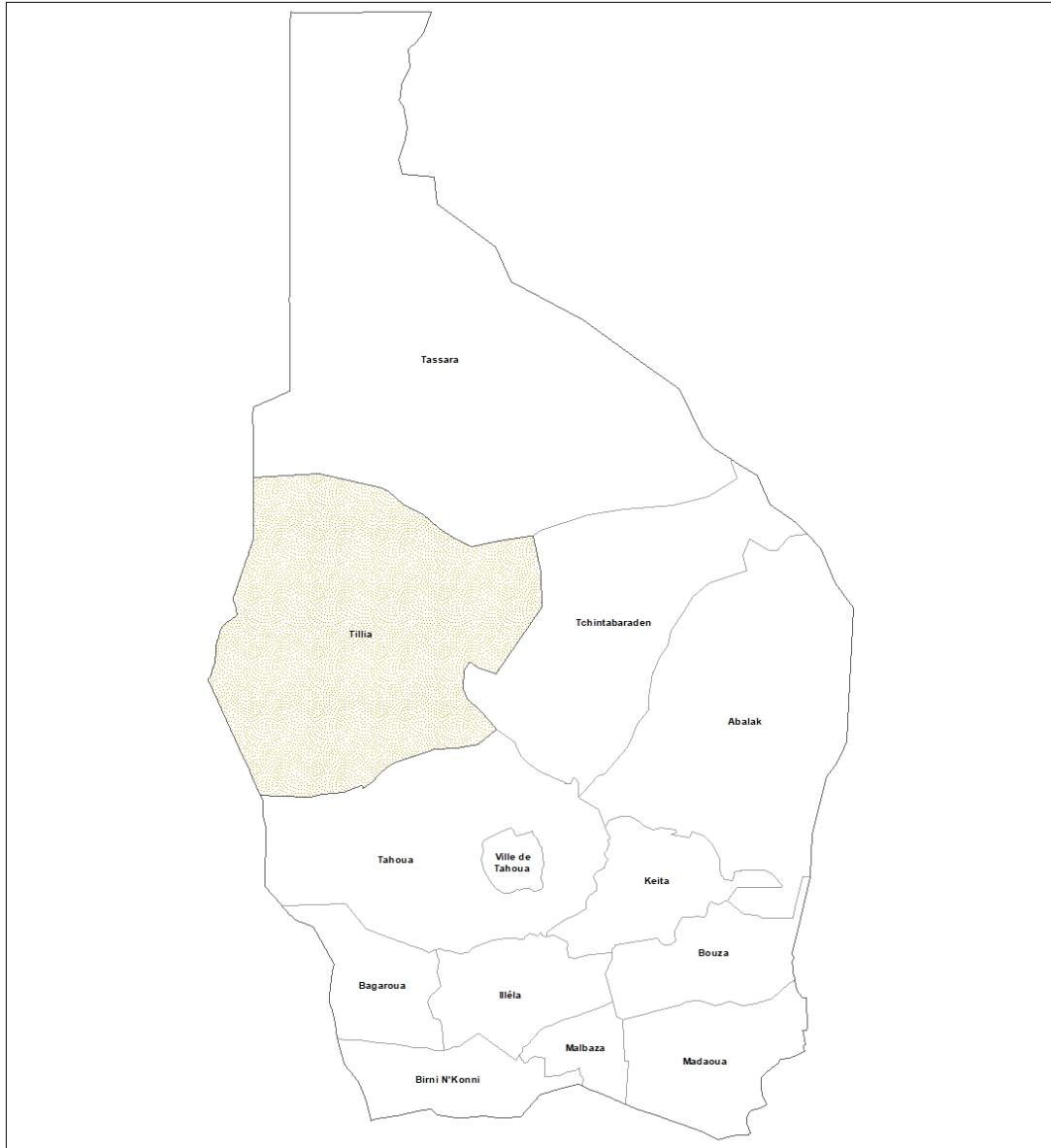


Les activités menées dans le cadre de l'assistance humanitaire aux populations déplacées et communautés hôtes se dérouleront dans le département de Tillia, Région de Tahoua.

Le département de Tillia couvre une superficie de 22.800 km². Selon le dernier Recensement Global de la Population au Niger de 2012, la population du département de Tillia est estimée à 38.994 habitants. En 2018, on estime la population à 50.000 personnes. Le territoire du département est érigé en une seule commune. Les ethnies qui peuplent le département sont les Touaregs, les Peuls, les Houssas et les Arabes.

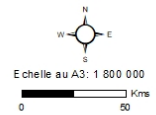
Niger - Région de Tahoua
Département de Tillia

Pour usage humanitaire uniquement
 Date de production: 21 décembre 2018



▣ Région
 □ Département

Financé par:



Sources des données:
 Limite administrative: OCHA, 2016
 Système de coordonnées: GCS WGS 1984
 Fichier: REACH_NER_Map-Diffa_Rég_Tahoua-
 Dept_TilliaDecembre2018_A3
 Contact: reach.mapping@pact-initiatives.org

Note: Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de REACH, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fonds mentionnés sur cette carte.

REACH

4.2 Bénéficiaires

4.2.1 Nombre total de bénéficiaires directs:

Au Burkina-Faso

Bénéficiaires directs	Nombre de personnes
Personnes déplacées (TM)*	28.000
Membres de ménages hôtes vulnérables (TM)*	7.000
Volontaires de la Croix-Rouge	269
Membres COPROSUR (Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation)	40
Membres des Equipes Cadre de District (ECD)	12
Représentants des structures déconcentrés de l'Etat	16
Agents de santé	174
Total	35.511

NB : Ce tableau n'inclut pas le nombre de personnes qui seront touchées par les séances de sensibilisation qui accompagneront toutes les interventions du projet.

*La distribution de TM se fera en 2 séries de distribution, à une année d'intervalle. Il est probable que certains de ces ménages bénéficieront des deux séries de distributions, ce qui réduira le nombre total de bénéficiaires finaux. Ce chiffre est donc indicatif.

Au Mali

Bénéficiaires directs	Nombre de personnes
Personnes déplacées et membres des ménages hôtes vulnérables (TM)	6.000
Déplacés et ménages hôtes présents dans la zone touchés par les séances de sensibilisation	57.416
Volontaires Croix-Rouge et animateurs	84
Total	63.500

Le présent projet prévoit de fournir une assistance à travers deux séries de deux distributions de TM (à un an d'intervalle) à **6.000 personnes**, soit **1.000 ménages de déplacés internes et familles d'accueil** les plus vulnérables des quatre cercles d'intervention de la Région de Mopti. Cependant, il est probable que certains de ces ménages bénéficieront des deux séries de distributions, ce qui réduira le nombre total de bénéficiaires finaux. Ce chiffre est donc indicatif.

Le projet prévoit également des activités de sensibilisation sur les thématiques de la nutrition, l'hygiène et la cohésion sociale auprès de **57.416 personnes**. Il s'agit là d'un ciblage estimatif car nous ne connaissons pas à ce jour les communes exactes d'intervention (elles seront déterminées suite à l'évaluation initiale en début de projet). Ce chiffre correspond à 5% de la population totale des quatre cercles d'intervention.

Par ailleurs, tout au long du projet, 20 volontaires de chaque cercle d'intervention et 4 animateurs, soit **84 personnes au total**, seront formées et recyclées sur la méthode PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation), sur la nutrition et la sécurité alimentaire et sur la gestion préventive des conflits, la diplomatie humanitaire et l'Engagement communautaire et la Redevabilité (ECR) avec l'objectif de mener des séances de sensibilisation dans les communautés et d'améliorer leurs connaissances sur les thématiques mentionnées.

Au Niger

Bénéficiaires directs	Nombre de personnes
Volontaires Croix-Rouge	150
Personnes déplacées et membres des ménages hôtes vulnérables (TM)	8.400
Déplacés et ménages hôtes présents dans la zone touchés par les séances de sensibilisation	10.000
Total	18.550

Dans le cadre des activités du **Résultat 5**, la mise en place des équipes d'urgence dans les régions cibles bénéficiera directement à **100 volontaires de la CRN** à raison de 20 volontaires par région. Aussi, l'opérationnalisation des équipes de réponse d'urgence engendrera également des bénéficiaires indirects notamment les membres des communautés qui seront secourus durant les situations d'urgence.

Le **Résultat 6** prévoit de fournir une assistance à travers 2 séries de 2 distributions de transferts monétaires (à un an d'intervalle) à **8.400 personnes, soit 1.200 ménages** les plus vulnérables parmi les déplacés internes et les ménages hôtes affectés par les conflits dans le département de Tillia. Cependant, il est probable que certains de ces ménages bénéficieront des deux séries de distributions, ce qui réduira le nombre total de bénéficiaires finaux. Ce chiffre est donc indicatif.

Aussi, tout au long du projet, **50 volontaires du Comité départemental de Tillia** seront formés et recyclés sur la promotion de l'hygiène et l'assainissement, sur la protection, sur la promotion du droit et des valeurs humanitaires, sur la gestion préventive des conflits/cohésion sociale/coexistence pacifique, la diplomatie humanitaire et l'Engagement communautaire et la Redevabilité (ECR) avec l'objectif de mener des séances de sensibilisation dans les communautés et d'améliorer leurs connaissances sur les thématiques mentionnées. Ils seront également formés sur les différentes étapes de mise en œuvre des programmes de TM et sur les premiers secours.

Enfin, à travers les séances de sensibilisation organisées par les volontaires CR auprès des bénéficiaires, on estime à près de **10.000 le nombre personnes sensibilisées** sur les différentes thématiques permettant d'améliorer leur condition de vie.

4.2.2 Spécificités des bénéficiaires directs (veuillez préciser, si possible, en vous référant aux groupes selon le cas, p. ex.: mineurs non-accompagnés, handicapés, enfants, anciens combattants...)

Dans les trois pays, les bénéficiaires directs sont les ménages les plus vulnérables parmi les personnes déplacées et les communautés d'accueil. Les personnes déplacées ont quitté leur village laissant souvent derrière eux leur maison et tous leurs biens. La plupart d'entre eux ont tout perdu à cause des violences qui ont sévi dans leurs villages, résultant souvent en des pillages et incendies. Les communautés d'accueil, déjà extrêmement vulnérables, s'appauvrissent encore en partageant leurs maigres ressources avec les nouveaux arrivants.

Dans le ciblage des bénéficiaires, une attention particulière sera portée aux ménages dirigés par une femme seule (souvent veuve), un(e) mineur(e), une personne âgée ou une personne handicapée, blessée ou malade, ceux-ci présentant une vulnérabilité accrue face aux crises sécuritaire et alimentaire avec un risque plus élevé d'adopter des stratégies néfastes de survie.

A titre d'illustration, selon le Rapport de la CMP sur les mouvements de populations, 53% des déplacés internes de la région de Mopti sont des enfants de moins de 17 ans (parmi lesquels 30% sont des filles) et 23% des personnes déplacées sont des femmes âgées de 18 à 59 ans.

4.2.3 Mécanismes et critères d'identification des bénéficiaires directs

Au Burkina-Faso

Pour l'assistance alimentaire, le seul critère de sélection est d'être membre d'un ménage déplacé suite à l'insécurité et résident dans la zone d'intervention du projet et de n'être pas couvert par un autre programme. Pour les membres de la communauté hôte, l'identification se fera sur base de critères socio-économiques (les plus vulnérables seront ciblés).

Les anciens ménages déplacés (>2 ans) encore vulnérables (pauvres ou très pauvres) selon le prochain ciblage, bénéficieront également d'appui pour préparer leur réinsertion socio-économique sur un plus long terme. Certains ménages hôtes très pauvres selon les critères HEA (Household Economy Assessment) seront également retenus pour recevoir le même type d'appui. Toutefois, en cas de dépassement des besoins par rapport aux prévisions du projet, la priorité sera accordée aux nouveaux déplacés internes et l'assistance alimentaire sera dégressive (réduction de la valeur des coupons en fonction du statut socioéconomique).

Au Mali

Pour le ciblage des bénéficiaires, un comité sera mis en place en début de projet au niveau local. Ce comité sera composé de leaders communautaires, des autorités des cercles et communes concernées, des services du développement social et de la promotion de la femme, d'un responsable du comité local Croix-Rouge (CR) et du Chef de projet. Le comité se réunira afin d'établir les critères de ciblage des bénéficiaires. A la fin de cette rencontre, le comité aura établi par consensus au moins 3 critères de sélection des bénéficiaires. Les critères accordés seront largement diffusés parmi les communautés et les autorités locales afin d'assurer le partage de l'information.

Les représentants de la communauté seront désignés afin de constituer un comité pour conduire le processus d'identification des bénéficiaires sur la base des critères de vulnérabilité validés lors de l'atelier d'établissement des critères de ciblage.

La CRM et la CRB-CF seront informées officiellement des listes des bénéficiaires après la conduite d'assemblées villageoises, au cours desquelles toutes les informations seront partagées avec les communautés.

Le comité procédera alors à la vérification d'un échantillon de bénéficiaires (au moins du 10%) pour s'assurer que les critères de ciblage définis ont été respectés. En cas d'erreurs constatées, le comité de ciblage devra refaire le processus afin d'arriver à une liste définitive. La liste définitive des bénéficiaires ciblés sera alors validée par l'organisation d'une réunion du comité.

Au Niger

Le ciblage des bénéficiaires se fera sur des critères de vulnérabilité des populations déplacées récentes en priorité avec prise en compte des ménages hôtes affectés par l'arrivée de ces nouveaux ménages.

Avant la mise en place du comité de ciblage, une mission d'information et d'échanges auprès des autorités administratives et des leaders communautaires sera faite afin de mobiliser les leaders des associations des femmes, de groupements de paysans et de coopératives et de discuter sur les critères de ciblage des bénéficiaires.

Après la mission d'information, une mission de mise en place du comité de ciblage sera effectuée pour permettre à la communauté de choisir les membres de ce comité en assemblée générale de façon transparente. La participation des femmes dans le comité sera encouragée. En assemblée générale, la communauté établira les critères de ciblage propres à leur village.

Une fois les membres du comité de ciblage choisis, ils seront informés sur les critères de ciblage établis par la communauté en assemblée générale. L'importance de la transparence sera mise en avant lors de la formation des membres du comité de ciblage.

Pour minimiser le risque de faux déplacés, le projet organisera des rencontres de validation des listes avec les leaders des villages d'origine et les comités locaux de la Croix Rouge. La liste des bénéficiaires sera arrêtée après une triangulation des ménages ciblés sur d'autres interventions du même type (notamment par les acteurs du RRM).

La liste des bénéficiaires établie sera validée en assemblée générale villageoise avant d'être validée par la CRN et la CRB-CF. Cette liste sera transmise la veille de la distribution du TM au prestataire avec lequel la CRN et la CRB-CF signeront un contrat.

4.2.4 Décrivez l'ampleur et les modalités d'implication des bénéficiaires directs dans la conception de l'action

En cohérence avec le guide de la FICR sur l'Engagement Communautaire et la Redevabilité, la CRB-CF s'est donné comme objectif stratégique d'intégrer systématiquement l'approche ECR dans chacune de ses interventions, et dans chacune des interventions de ses partenaires, que ce soit dans le cadre d'opérations d'urgence ou de projets de développement.

L'engagement des communautés et la redevabilité³⁸ à leur égard est une approche des programmes et des opérations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui repose sur un ensemble d'activités visant à placer les communautés au cœur des actions menées, grâce à l'intégration de la communication et de la participation tout au long du cycle des programmes ou des opérations. Il s'agit à la fois d'un engagement et d'un processus, qui consiste à fournir en temps utile aux communautés des informations pertinentes, concrètes et exploitables contribuant à sauver des vies et à améliorer les conditions de vie.

Il s'agit d'utiliser les méthodes de communication les plus appropriées pour connaître les besoins, les réactions et les griefs des communautés, et de permettre à ces communautés d'orienter les actions

³⁸ <https://media.ifrc.org/ifrc/wp-content/uploads/sites/5/2018/01/IFRC-CEA-GUIDE-FR-1101.pdf>

de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'y participer de manière active. Les activités d'ECR permettent aux personnes qui mettent en œuvre des programmes ou des opérations d'adopter des approches innovantes afin de mieux comprendre les individus et les communautés, de les mobiliser et de les aider à modifier les pratiques malsaines et dangereuses. Elles s'appuient sur la relation unique que le MCRCR entretient avec les communautés pour aider les individus à parler des problèmes qui les touchent et inciter les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques à mettre en œuvre des changements positifs.

L'ECR n'est pas une initiative nouvelle et indépendante. Le concept se fonde sur l'idée selon laquelle l'adoption d'une approche plus systématique dans le cadre des programmes et des opérations contribue à améliorer la redevabilité à l'égard des communautés, ce qui favorise l'acceptation et la confiance, et donc l'obtention de résultats plus durables.

Cette approche sera utilisée tout au long du présent projet, à travers la mise en place et la gestion de mécanismes de retour d'information, des enquêtes de satisfaction, des activités d'engagement communautaire, l'utilisation d'approches participatives...

Pour le garantir, des formations en ECR seront organisées dans les trois pays concernés par ce programme humanitaire, en partenariat avec la FICR. En effet, la FICR a développé un cursus complet en « CEA in emergencies/ECR dans les urgences » dont la première formation de formateurs aura lieu à Ankara en janvier 2019. Le point focal 'ECR dans les urgences' de la CRB-CF assistera à cette formation pilote, et reproduira la formation, au nom de la FICR, dans les trois pays concernés par le présent programme, afin que l'approche 'ECR dans les urgences' soit parfaitement intégrée dans ce programme.

Au **Burkina Faso**, le présent programme complète une action déjà en cours financée par DG-ECHO. L'approche phare de ce projet est déjà aujourd'hui la responsabilisation des acteurs locaux à toutes les étapes du projet. Les besoins auxquels s'adresse la réponse apportée par le projet ont été identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes à travers des évaluations participatives.

Pour l'assistance multisectorielle aux déplacés, une enquête d'identification des besoins couplée au ciblage a permis d'impliquer ces bénéficiaires dans la définition des priorités et des modalités d'assistance appropriées. Les bénéficiaires seront impliqués également dans l'action et ils évalueront l'action en donnant leurs avis à travers des enquêtes post-distribution.

Les communautés d'origine et celles accueillant les déplacés sont déjà aujourd'hui fortement impliquées dans la sélection des ménages déplacés et des ménages hôtes vulnérables à assister. Le mécanisme de retour d'informations et de redevabilité mis en place avec l'appui du projet financé par DG-ECHO sera renforcé à travers des rencontres régulières de renforcement de la redevabilité avec les leaders des villages de provenance et d'accueil des déplacés et avec les bénéficiaires de l'assistance. Ce mécanisme a pour objectif de prévenir, suivre et gérer les plaintes pour éviter tout conflit, réduire le risque de fraudes et de conduites non conformes au statut et aux principes humanitaires. Le système fonctionne à travers un numéro de téléphone géré directement par le bureau national de la CRBF qui récolte tous les appels. Lorsqu'une plainte est communiquée, un comité l'analyse, fait une enquête quand nécessaire et propose une action à entreprendre. La personne qui a déposé la plainte est ensuite appelée afin de recevoir un feedback. Des émissions de radio interactives permettront également de renforcer la communication avec les bénéficiaires.

4.2.5 Autres bénéficiaires potentiels (indirects, "catchment", etc.)

Au Burkina-Faso

L'intervention cible les zones qui recensent le plus de besoins non couverts. Ainsi, la Croix-Rouge envisage de travailler en priorité dans le Sahel et dans le Centre Nord, mais d'ici juin 2019, la situation peut évoluer considérablement. Les bénéficiaires indirects seront l'ensemble de la population des zones ciblées, qui bénéficieront indirectement des opérations humanitaires dans la zone; mais à ce stade, il n'est pas pertinent d'essayer d'en calculer le nombre. Une évaluation rapide est en cours début janvier 2019, et sera renouvelée au moment du démarrage du présent programme, qui pourra renseigner plus précisément cette partie.

Au Mali

Le nombre de bénéficiaires indirects sera précisé suite à l'évaluation initiale faite en début de projet qui nous permettra de cibler les communes d'intervention du projet dans les quatre cercles d'intervention.

A titre d'information, voici le nombre d'habitants des quatre cercles dans lesquels nous interviendrons : Bandiagara: 313.456 habitants ; Bankass: 264.776 habitants ; Djenné: 208.413 habitants ; Koro: 362.587 habitants.

Au Niger

Le nombre de bénéficiaires indirects pour le Résultat 5 correspond au nombre d'habitants des cinq régions d'intervention (Dosso, Maradi, Tillabéri, Tahoua et Zinder) qui profiteront potentiellement des interventions de secours.

Régions	Populations
Zinder	3.683.224
Maradi	3.539.950
Dosso	2.120.260
Tillabéri	2.943.268
Tahoua	3.598.280

Le nombre de bénéficiaires indirects pour le Résultat 6 correspond à la population du département de Tillia (50.000 personnes) ainsi que le total des déplacés internes prévus (50.000 personnes), soit près des 100.000 personnes, qui seront indirectement touchées par la large diffusion des spots radio, la diffusion des messages favorisant la cohésion sociale et la coexistence pacifique, les principes et valeurs humanitaires....

4.2.6 Bénéficiaires directs par secteur (se référer aux "lignes directrices d'ECHO, Annexe I", pp26 à 29: http://ec.europa.eu/echo/about/actors/fpa_fr.htm)

Au Burkina-Faso

Secteur	Nombre de bénéficiaires
Aide alimentaire, sécurité alimentaire à court terme et soutien aux moyens de subsistance	35.127
Réduction des risques de catastrophe et préparation aux catastrophes	384
Total	35.511

Au Mali

Secteur	Nombre de bénéficiaires
Aide alimentaire, sécurité alimentaire à court terme et soutien aux moyens de subsistance	6.000
Réduction des risques de catastrophe et préparation aux catastrophes	57.500
Total	63.500

Au Niger

Secteur	Nombre de bénéficiaires
Réduction des risques de catastrophe et préparation aux catastrophes	10.100
Aide alimentaire, sécurité alimentaire à court terme et moyens de subsistance	8.450
Total	18.550

4.2.7 [INT] En cas de changement, veuillez expliquer

4.2.8 [FIN] En cas de changement, veuillez expliquer

4.2.9 [FIN] Estimation par type de bénéficiaires

4.3 Objectifs, résultats et activités

4.3.1 Aperçu opérationnel de l'action: cadre logique (maximum 3 pages)

Titre du projet		Réponse locale en transferts monétaires à la crise régionale sahélienne affectant le Burkina Faso, le Mali et le Niger			
Objectif principal		Contribuer à la couverture des besoins prioritaires des ménages les plus vulnérables affectés par la crise régionale sahélienne au Burkina Faso, Mali et Niger			
Logique d'intervention		Indicateurs objectivement vérifiables	Baseline (2018)	Sources et moyens de vérification	Risques et Hypothèses
Objectif spécifique	Les CR burkinabè, malienne et nigérienne répondent efficacement aux besoins de base des ménages les plus vulnérables parmi les personnes déplacées et les familles d'accueil dans les zones ciblées par le programme.	Au moins 80% des ménages ciblés déclarent avoir reçu une aide appropriée.		Evaluations post-distribution ; rapports du système de retour d'information.	L'accès humanitaire est maintenu durant toute la période d'intervention. Pas de catastrophe majeure couplée à la crise en cours (épidémie de grande ampleur, famine...).
		Au moins 75 % des ménages ciblés ne recourent pas à des stratégies négatives d'adaptations à l'insécurité alimentaire durant la période de soudure.		Rapports d'activité, rapports d'évaluation CR et autres intervenants.	
Résultat 1	Au Burkina Faso, les ménages déplacés internes et leurs hôtes les plus vulnérables bénéficient d'une assistance multisectorielle pour la satisfaction de leurs besoins vitaux et la relance de leurs moyens d'existence.	95% des personnes vulnérables affectées sont bénéficiaires de l'assistance alimentaire.	90%	Rapports de distribution de vivres.	L'accès humanitaire à ces zones reste maintenu durant la vie du projet. Le nombre de déplacés ne s'accroît de manière exponentielle et inattendue Les maladies zoonotiques et phytosanitaires sont maîtrisées.
		250 ménages vulnérables déplacés sont bénéficiaires d'un soutien pour le développement d'une AGR.	0	Rapport de suivi des AGR.	
Résultat 2	Au Burkina Faso, la CRBF et les autres acteurs locaux (comités locaux de la CRBF, COPROSUR, communautés) ont des capacités de préparation et de réponse aux crises renforcées.	100% des rencontres de coordination de l'assistance multisectorielle sont tenues avec comptes rendus au niveau régional et provincial.	0%	Comptes rendus des rencontres de coordination.	La collaboration de la Croix-Rouge avec l'administration publique n'est pas perçue par les groupes armés comme une forme de complicité avec elle.
		6 structures locales CR sont renforcées en lers secours.	1	Rapports de formation sur les premiers secours.	
		90% des plaintes graves ou sensibles enregistrées ont fait l'objet de traitement et de feedback.	0%	Rapports de gestion des plaintes.	
Résultat 3	Au Mali, les ménages ciblés les plus vulnérables des cercles de Bandiagara, Bankass, Djéne et Koro bénéficient d'une assistance par transferts monétaires leur permettant de répondre efficacement à leurs besoins prioritaires immédiats et d'entamer un relèvement précoce.	100% des ménages vulnérables (1.000) parmi les déplacés et les familles d'accueil cibles, ont reçu une assistance par transferts monétaires.	0%	Rapport distribution. Liste de bénéficiaires.	La situation sécuritaire permet l'accès aux communautés. Aucune catastrophe majeure ne touche la zone d'intervention aggravant la situation des communautés.
		50% de ménages ciblés ont entamé des activités économiques viables.	0%	Enquête post distribution. Evaluation finale. Nombre d'AGR mises en place. Liste de participants aux activités AGR.	
Résultat 4	Au Mali, les communautés locales, mieux informées et sensibilisées, ont renforcé leur cohésion sociale et sont en mesure de prévenir plus efficacement certaines maladies liées à la mauvaise hygiène et la malnutrition.	100% des volontaires formés sont en mesure d'exercer leurs activités dans les communautés ciblées.	0%	Rapport des formations. Liste de participants aux formations et séances de sensibilisations.	Aucun incident sécuritaire ne touche les équipes déployées sur le terrain. Le contexte humanitaire reste stable permettant un relèvement des communautés affectées par les conflits.
		80% des ménages ciblés connaissent au moins trois pratiques familiales essentielles.	La baseline sera précisée suite à	Evaluation Finale.	

			l'évaluation initiale en début de projet.	Rapport Evaluation sécuritaire. Plan sécuritaire Région Mopti.	
Résultat 5	Au Niger, les capacités opérationnelles de réponse aux crises et catastrophes au niveau national et régional de la CRN sont renforcées pour mieux servir les communautés affectées par les catastrophes récurrentes.	La CRN dispose d'un cadre institutionnel en termes de gestion des catastrophes.	Cadre de référence inexistant.	Documents du cadre institutionnel (Stratégie Gestion des catastrophes, Plans de contingence, SoPs, Template documents type)	Aucune catastrophe majeure dans l'une des régions d'intervention. Stabilité interne de la CRN et dans les régions ciblées. La CRN a accès aux communautés affectées par les catastrophes.
		Les 5 régions du Niger les plus exposées aux risques de crises et catastrophes disposent d'une équipe de réponse opérationnelle.	Equipes de réponse inexistantes.	Liste d'équipement.	
		100% des situations d'urgence éligibles pour un financement DREF sont évaluées par la CRN dans les régions ciblées en année 2.	Seulement certaines situations d'urgence sont actuellement évaluées.	Rapport de Formation des équipes de réponses. Rapport de mise en place des Equipe de réponse de la CRN. Rapport des opérations de déploiement des équipes d'urgence et d'activités Réponses.	
Résultat 6	Au Niger, les ménages les plus vulnérables parmi les déplacés et les communautés hôtes affectés par les conflits dans le département de Tillia, Région de Tahoua, bénéficient d'une assistance en transferts monétaires leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires de base et de protéger leurs moyens d'existence.	Les 1.200 ménages ciblés ont reçu une assistance par transferts monétaires.	0%	Rapport évaluation faisabilité. Rapport évaluation des besoins.	La situation sécuritaire permet l'accès aux communautés. Aucune catastrophe majeure ne touche la zone d'intervention aggravant la situation des communautés. Aucun incident sécuritaire ne touche les équipes déployées sur le terrain. Le contexte humanitaire reste stable permettant un relèvement des communautés affectées par les conflits.
		80% des ménages bénéficiaires de l'assistance en TM ont été sensibilisés sur les facteurs clés de vulnérabilité.	La baseline sera précisée suite à l'évaluation initiale en début de projet.	Liste de bénéficiaires. Rapport distribution. Rapport enquête post distribution. Rapport activités Moyen de subsistance mis en place. Rapport des formations. Liste de participants aux formations et séances de sensibilisations. Evaluation Finale.	
Activités	R1.A1. Assistance alimentaire d'urgence aux déplacés internes et à leurs hôtes très pauvres non couverts par d'autres programmes d'assistance.				Conditions préalables : Adhésion des communautés locales au projet. Situation politique stable. Situation sécuritaire de la zone permet l'accès humanitaire.
	R1.A2. Renforcement des capacités des ménages les plus vulnérables en activités génératrices de revenus.				
	R2.A1. Renforcement des capacités de la CRBF en collecte et analyse d'informations sécuritaires, humanitaires et la redevabilité.				
	R2.A2. Renforcement des capacités logistiques de la CRBF pour l'assistance humanitaire.				
	R2.A3. Renforcement des capacités en premiers secours.				
	R2.A4. Soutien à la coordination de l'assistance multisectorielle et promotion des principes humanitaires.				
R2.A5. Renforcement de la sécurité et de la sûreté du personnel et des volontaires de la CRBF.					

R3.A1. Formation des volontaires CRM de Mopti (en Transferts Monétaires, ciblage de bénéficiaires, identification des besoins, etc).	Pas de catastrophe majeure additionnelle dans les zones d'intervention.
R3.A2. Évaluation des besoins prioritaires et de la disponibilité des produits de base sur le marché.	
R3.A3. Ciblage des bénéficiaires.	
R3.A4. Identification et Contractualisation avec les prestataires de service financier.	
R3.A5. Distribution Transferts monétaires Phase Urgence.	
R3.A6. Distribution Transferts monétaires Phase relèvement.	
R3.A7. Promotion des Activités Génératrices de Revenus communautaires.	
R3.A8. Évaluation continue des besoins.	
R4.A1. Formation et recyclage des volontaires sur la méthode PHAST, nutrition et sécurité alimentaire et sur la gestion préventive des conflits, la diplomatie humanitaire et l'engagement communautaire et la redevabilité.	
R4.A2. Séance de sensibilisation (thématiques en lien avec l'urgence: l'hygiène, nutrition, santé, sécurité alimentaire, la prévention de conflits et la cohésion sociale).	
R4.A3. Évaluation de la sécurité dans la zone et élaboration d'un plan local de sécurité et de sûreté pour les employés et les volontaires du comité Régional CRM à Mopti.	
R5.A1. Elaboration d'une stratégie de gestion des risques de catastrophes, développement et vulgarisation d'outils standards de gestion des catastrophes.	
R5.A2. Identification, formation et opérationnalisation des équipes de réponse aux urgences nationales et régionales.	
R5.A3. Positionnement de la CRN comme acteur opérationnel du dispositif national de réponses aux urgences.	
R6.A1. Mise à jour de l'évaluation de faisabilité de Transferts monétaires dans la zone.	
R6.A2. Évaluation initiale/ Ciblage des bénéficiaires (département Tillia - région de Tahoua).	
R6.A3. Formations de volontaires CRN du département de Tillia.	
R6.A4. Assistance multisectorielle envers les populations les plus vulnérables via des Transferts monétaires.	
R6.A5. Séances de sensibilisation (thématiques en lien avec l'urgence: l'hygiène, nutrition, santé, sécurité alimentaire la prévention de conflits et la cohésion sociale).	

4.3.2 Informations plus détaillées par résultat

4.3.2.1 Résultat 1: Au Burkina Faso, les ménages déplacés internes et leurs hôtes les plus vulnérables bénéficient d'une assistance multisectorielle pour la satisfaction de leurs besoins vitaux et la relance de leurs moyens d'existence.

4.3.2.1.1. Au stade de la proposition

- **Secteur:** Aide alimentaire, sécurité alimentaire à court terme et soutien aux moyens de subsistance
- **Sous-secteurs associés:** Espèces (cash) et chèques; Soutien aux moyens de subsistance à court terme et sécurité alimentaire d'urgence
- **Bénéficiaires (statut + nombre):**

Les bénéficiaires directs de ce résultat sont 35.127 répartis comme suit:

Assistance humanitaire aux déplacés internes*	28.000
Assistance humanitaire personnes hôtes très vulnérables*	7.000
Soutien en AGR pour les ménages les plus vulnérables**	1.750
Volontaires CR	99
Membres des ECD	12
Représentants des structures déconcentrées de l'Etat	16
Total bénéficiaires directs	35.127

* Il est probable que certains ménages bénéficient des deux phases de distribution, mais ce ne sera pas systématique. Le nombre total de bénéficiaires directs est donc indicatif.

** Les bénéficiaires des AGR seront sélectionnés parmi les ménages bénéficiaires de l'assistance humanitaire; ils ne sont donc pas repris dans le total des bénéficiaires.

- **Indicateurs pour ce résultat:**

IOV 1 : 95% des personnes vulnérables affectées sont bénéficiaires de l'assistance alimentaire

IOV 2: 250 ménages vulnérables déplacés sont bénéficiaires d'un soutien pour le développement d'une AGR

- **Activités associées au résultat**

R1. A1. Assistance alimentaire d'urgence aux déplacés internes et à leurs hôtes très pauvres non couverts par d'autres programmes d'assistance.

En complément aux interventions d'autres partenaires et aux interventions CRB-/CRBF déjà couvertes par le projet DG-ECHO, cette assistance vise à répondre aux besoins alimentaires de 2.500

ménages/17.500 personnes déplacés et hôtes très vulnérables en vue de limiter le risque qu'ils dilapident leurs moyens d'existence (bétail, outils de production...). Cette activité s'effectuera suivant les étapes ci-dessous :

- Formation/recyclage de volontaires complémentaires sur le ciblage des nouveaux ménages déplacés avec l'outil Open Data Kit (ODK);
- Contrôle de la qualité et de la quantité des vivres par les agents de la direction provinciale de l'agriculture.
- Contractualisation avec les commerçants pour la distribution de coupons alimentaires;
- Confection des coupons
- Impression des coupons pour chaque distribution, une semaine avant la distribution et avec des couleurs différentes afin de réduire le risque de fraude.
- Rencontres préparatoires des distributions des coupons avec les volontaires distributeurs pour rappeler l'opération, le rôle des volontaires, les messages clés à passer auprès des ménages et l'organisation pratique.
- Distribution de coupons alimentaires aux ménages vulnérables (déplacés et hôtes) couplée à la sensibilisation sur l'hygiène alimentaire.
- Suivi conjoint de la distribution et de l'échange des coupons entre les commerçants et les bénéficiaires, par les membres des Comités Croix-Rouge et de l'action sociale.
- Enquêtes PDM (Post Distribution Monitoring) après les distributions, en vue d'apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport au processus de distribution, la qualité, l'utilisation et l'effet des produits livrés. Ces enquêtes permettront également de collecter des données relatives à la mesure des indicateurs de performance du projet, particulièrement ceux liés à l'assistance alimentaire, et améliorer les approches pour les prochaines distributions.

R1. A2. Renforcement des capacités des ménages les plus vulnérables en activités génératrices de revenus.

En réponse au besoin exprimé par les déplacés pauvres et très pauvres à l'endroit de la Croix-Rouge lors d'une mission de suivi de l'intervention en cours, le projet envisage d'accompagner financièrement et techniquement 250 ménages vulnérables (soit 1.750 personnes) pour les productions agricoles et animales ou le petit commerce dans l'optique d'amorcer le processus de leur autonomisation. Pour ce faire, une série d'actions décrites ci-dessous seront entreprises pour soutenir leurs efforts :

- Identifier les ménages bénéficiaires, sur base de la durée de leur présence pour les déplacés et/ou leurs statuts socio-économiques pour les ménages hôtes. La priorité sera accordée aux ménages dirigés par des femmes, des mineurs, des personnes handicapées ou âgées.
- Enquête de faisabilité auprès des ménages retenus en vue de s'assurer de leur capacité à réaliser cette AGR (disponibilité de terres adaptées et de mains d'œuvre, motivation des membres du ménage, expériences acquises sur le type d'élevage choisi...).
- Formation des ménages retenus sur l'AGR choisie par les ménages. Ces formations seront réalisées par des techniciens privés et étatiques sans occulter les compétences communautaires, pour favoriser l'apprentissage par les pairs.
- Transferts monétaires aux ménages ciblés pour l'achat d'animaux ou d'intrants agricoles (semences améliorées, petits outils de production).
- Suivi / accompagnement des ménages bénéficiaires d'AGR en collaboration avec des techniciens privés et des services publics.
- Plaidoyer communautaire pour l'accès aux terres ou autres moyens des ménages vulnérables à l'endroit des chefs de villages d'accueil et des collectivités locales.

4.3.2.1.2. Rapport intermédiaire

- Mise à jour³⁹ des indicateurs
- Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)
- Mise à jour⁴ des activités

4.3.2.1.3. Rapport final

- Indicateurs pour les résultats obtenus
- Bénéficiaires (statut + nombre)
- Activités réalisées
- Moyens et coûts associés finalement engagés

4.3.2.2 Résultat 2: Au Burkina Faso, la CRBF et les autres acteurs locaux (comités locaux de la CRBF, COPROSUR, communautés) ont des capacités de préparation et de réponse aux crises renforcées.

4.3.2.2.1 Au stade de la proposition

- **Secteur:** Réduction des risques de catastrophes/ Préparation aux catastrophes
- **Sous-secteur associé:** Composantes de gestion locale des catastrophes; Information, éducation et communication
- **Bénéficiaires (statut + nombre):**

Les actions de renforcement de capacités bénéficieront à la CRBF dans son ensemble.

Les bénéficiaires directs de ce résultat sont 384 personnes réparties comme suit:

Personnes formées sur les premiers secours	174 agents de santé 170 volontaires CR / 6 comités provinciaux de la CRBF
Appui aux cadres de concertation sur l'assistance	40 membres du COPROSUR
Personnes formées sur les principes humanitaires	Acteurs locaux 99 volontaires CR
Personnes formées sur la sécurité	Siège de la CRBF Comité locaux CR Equipe locale 99 volontaires

- **Indicateurs pour ce résultat:**

IOV 1 : 100% des rencontres de coordination de l'assistance multisectorielle sont tenues avec Comptes rendus au niveau régional et provincial

³⁹ La mise à jour et les explications doivent porter tant sur les progrès que sur les changements faits par rapport à la proposition.

IOV 2 : 6 structures locales sont renforcées en 1ers secours

IOV 3 : 90% des plaintes graves ou sensibles enregistrées ont fait l'objet de traitement et de feedback

- **Activités associées au résultat**

R2.A1. Renforcement des capacités de la CRBF en collecte et analyse d'informations sécuritaires, humanitaires et la redevabilité.

- Mise en place d'un système de surveillance des incidents sécuritaires et de leurs effets dans les zones d'intervention, à travers des "Points Focaux Sécurité" de la CRBF afin d'anticiper les conséquences liées à d'éventuelles aggravations du contexte et de proposer des mesures de mitigation.
- Renforcement des capacités de la CRBF en analyse des données et production des cartes avec l'outil Système d'Information Géographique (SIG). Un spécialiste en statistique et cartographie sera recruté pour former et assister l'équipe de la Direction des Etudes et Planification de la CRBF, les autres coordinations et les équipes de projet sur l'analyse des données et la réalisation de cartes géographiques avec les logiciels appropriés.
- Sur base des différentes données collectées, mise à jour continue des besoins humanitaires partagée avec les autorités et les autres acteurs humanitaires en vue de l'amélioration de la réponse, du ciblage et du plaidoyer.
- Contribution à la mise en place d'un système formel de retour d'informations et de redevabilité au sein de la Croix-Rouge Burkinabè, dispositif qui va permettre à tout bénéficiaire de porter son appréciation sur les services délivrés par la Croix-Rouge. Au cours du dernier trimestre 2018, la CRB-CF a accompagné la CRBF dans la mise en place de premières procédures de « Retour d'informations et de Redevabilité » par le biais d'un atelier participatif. A l'issue de l'atelier, un comité de gestion des plaintes et une ligne téléphonique dédiée aux plaintes ont été mis en place. Le présent programme soutiendra les efforts de la CRBF pour renforcer et approfondir ce processus (vulgarisation de la procédure et diffusion massive du numéro de téléphone, organisation de rencontres semestrielles avec des représentants des bénéficiaires et des leaders d'opinion, investigations du comité de gestion des plaintes, évaluation continue du système mis en place).
- Contribution au renforcement des capacités de la CRBF en matière de gestion de projet avec une composante Transferts Monétaires. Ce renforcement aura lieu en collaboration avec la BRC, partenaire du Mouvement de la Croix-Rouge qui est spécialisée dans le développement des capacités des sociétés nationales locales en TM. L'appui de la BRC est déjà effectif au Burkina Faso, les résultats de cet appui seront capitalisés pour s'assurer que la CRBF intègre les bonnes pratiques dans l'utilisation de la méthodologie TM.

R2.A2. Renforcement des capacités logistiques de la CRBF pour l'assistance humanitaire.

Dans le souci de renforcer les capacités opérationnelles de la Croix-Rouge Burkinabè à faire face aux crises humanitaires, le projet envisage de :

- Contribuer à la réhabilitation du siège du comité provincial Croix-Rouge de Kaya. Cette localité, située à la lisière de la région du Sahel et précisément du Soum, accueille déjà des personnes déplacées suite à la dégradation de la situation sécuritaire. Du reste les attaques ont tendance à progresser ces dernières semaines vers la région du Centre-Nord (Kaya).
- Contribuer à la sécurisation du magasin du comité provincial du Soum par la contribution à la construction de la clôture du siège du comité.

R2.A3. Renforcement des capacités en premiers secours.

Pour renforcer les capacités de la Croix Rouge Burkinabè, du COPROSUR et du district sanitaire en premiers secours, le projet envisage de:

- Former 170 volontaires CR (Djibo, Dori, Gorom, Sebba, Kongoussi et Kaya), 40 membres du COPROSUR et 174 agents de santé du district de Djibo sur les premiers secours et sauvetage. Ces formations seront animées en 5 sessions par le département Préparation et Réponse aux Crises (PRC) de la Croix Rouge et le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR).
- Doter en matériel de 1^{er} secours les comités provinciaux de la Croix-Rouge de Djibo, Dori, Gorom, Sebba, Kongoussi et Kaya. Ce matériel sera composé de boîtes de pharmacie et de l'équipement de protection pour les volontaires.

R2.A4. Soutien à la coordination de l'assistance multisectorielle et promotion des principes humanitaires.

Pour une meilleure qualité de l'assistance aux populations affectées par les crises sécuritaires et nutritionnelles, le projet envisage de soutenir l'organe de coordination (COPROSUR) en appuyant le suivi et l'actualisation du plan d'assistance multisectorielle du Soum. En effet, après l'appui à l'élaboration du plan de contingence insécurité dans le Soum grâce au financement DG-ECHO en 2018, le projet va accompagner financièrement et techniquement le COPROSUR pour la tenue des rencontres périodiques de suivi du plan et sa révision en 2020.

Le projet s'attachera également à promouvoir les principes humanitaires dans la zone d'intervention. En complément des actions du CICR, le projet va organiser des journées de sensibilisation des acteurs étatiques (volontaires CR, agents de santé...) et communautaires (leaders traditionnels, religieux et politiques...) sur les principes humanitaires pour une meilleure compréhension de nos actions et un meilleur accès humanitaire.

R2.A5. Renforcement de la sécurité et de la sûreté du personnel et des volontaires de la CRBF.

Pour mieux s'adapter à la dégradation continue de la situation sécuritaire, le projet va :

- Former l'équipe terrain et centrale en gestion de la sécurité, notamment sur les comportements à moindre risque face aux engins explosifs improvisés, aux kidnappings et plus globalement sur l'analyse des risques et les mesures à prendre. Ces formations seront assurées par un partenaire expérimenté dans ces domaines.
- Former des acteurs terrain sur le soutien psychosocial. Il s'agira de former l'équipe du projet sur la gestion du stress post-traumatique et des acteurs communautaires (Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC) et volontaires) sur la détection précoce et l'orientation des cas de dépression au sein des communautés. Cette activité sera conduite avec le soutien de Humanité & Inclusion (HI).

4.3.2.2 Rapport intermédiaire

- **Mise à jour⁴ des indicateurs**
- **Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)**
- **Mise à jour⁴ des activités**

4.3.2.3 Rapport final

- **Indicateurs pour les résultats obtenus**
- **Bénéficiaires (statut + nombre)**
- **Activités réalisées**
- **Moyens et coûts associés finalement engagés**

4.3.2.3 Résultat 3: Au Mali, les ménages ciblés les plus vulnérables des cercles de Bandiagara, Bankass, Djenne et Koro bénéficient d'une assistance par transferts monétaires leur permettant de répondre efficacement à leurs besoins prioritaires immédiats et d'entamer un relèvement précoce

4.3.2.3.1 Au stade de la proposition

- **Secteur:** Aide alimentaire, sécurité alimentaire à court terme et soutien aux moyens de subsistance
- **Sous-secteurs associés:** Espèces (cash) et chèques; Soutien aux moyens de subsistance à court terme et sécurité alimentaire d'urgence
- **Bénéficiaires (statut + nombre):**

1.000 ménages assistés à travers la modalité de transferts monétaires, soit 6.000 personnes.

Chaque phase de distribution touchera 500 ménages; il est possible que certains ménages bénéficient des deux phases de distribution, mais ce ne sera pas systématique. Le nombre total de bénéficiaires directs est donc indicatif.

- **Indicateurs pour ce résultat:**

IOV1 : 100% des ménages vulnérables (1.000) parmi les déplacés et les familles d'accueil cibles ont reçu une assistance par transferts monétaires.

IOV2 : 50% des ménages ciblés ont entamé des activités économiques viables.

- **Activités associées au résultat**

R3.A1 Formation des volontaires CRM de Mopti (en Transferts Monétaires, ciblage des bénéficiaires, identification des besoins, etc).

Au démarrage de l'action, une formation sera réalisée pour les volontaires du comité régional de Mopti de la CRM mais aussi pour les comités locaux des cercles d'intervention, avec l'objectif de renforcer les connaissances sur le TM, le processus de ciblage des bénéficiaires et l'identification des besoins en lien avec le projet. Cette formation aura lieu sur le terrain pour une durée de trois jours et sera facilitée par le point focal (PF) TM National de la CRM, le Chef du Département des Opérations de la CRM et les deux PF TM régionaux de la branche de Mopti.

R3.A2 Évaluation des besoins prioritaires et de la disponibilité des produits de base sur le marché.

Les contextes d'urgence humanitaire évoluent et changent rapidement. Pour garantir un maximum l'efficacité de l'action, une évaluation initiale sera réalisée en début du projet afin de réévaluer le contexte et les besoins et adapter l'action si nécessaire.

Chaque intervention TM doit pouvoir justifier la capacité des marchés à absorber la hausse de la demande que représenterait l'injection de cash dans l'économie locale. De nombreuses méthodologies d'analyse des marchés existent (PCMA, EMMA, etc...), mais la CRM propose d'utiliser comme méthodologie l'outil RAM (Rapid Assessment for Market). Il s'agit d'un outil développé par le MCRCR, dont la CRM a déjà une bonne expérience acquise à travers la réalisation d'actions précédentes.

R3.A3 Ciblage des bénéficiaires.

Pour le ciblage des bénéficiaires, des critères de vulnérabilité seront établis avec les leaders et les autorités communautaires et partagés aux communautés. Aussi, un comité de ciblage sera mis en place et sera constitué par les représentants de la communauté désignés sur la base des critères d'intégrité, d'engagement communautaire, de disponibilité et de travail volontaire.

R3.A4 Identification et Contractualisation avec les prestataires de service financier.

Toute intervention TM doit obligatoirement se faire avec un prestataire de services financiers (PSF) externe. Dans la Région de Mopti, les PSF sont présents et opérationnels au niveau des cercles et de certaines communes. Toutefois, c'est lors de l'évaluation initiale et du ciblage des villages et des communes d'intervention qu'il sera nécessaire de s'assurer qu'ils sont capables d'intervenir dans la zone concernée, à l'échelle requise et dans des délais adéquats aux objectifs du programme. Afin de s'en assurer, l'outil de la CRM « Liste de contrôle évaluation prestataires de services financiers » sera utilisé pendant l'évaluation initiale.

R3.A5 Distribution Transferts monétaires Phase Urgence.

Phase I – Réponse à l'Urgence – TM inconditionnel

Cette phase comprend deux distributions en transferts monétaires inconditionnel. Elles seront réalisées pendant la période de soudure de 2019. Les bénéficiaires recevront l'assistance et pourront déterminer eux-mêmes leurs besoins prioritaires à couvrir. Chaque distribution sera suivie d'une évaluation réalisée par les volontaires CRM sur le terrain, accompagnés par les animateurs et l'équipe projet.

R3.A6 Distribution Transferts monétaires Phase relèvement.

Phase II – Phase de relèvement – Transferts monétaires inconditionnel + coupons

Cette deuxième phase comprend aussi deux distributions, mais la modalité TM sera modifiée pour renforcer le relèvement des familles. Ainsi, chaque distribution de cette phase comprendra un montant en TM inconditionnel (où les bénéficiaires pourront prioriser leurs besoins) et un montant en coupons conditionnés à l'achat d'intrants et outils agricoles, ou autres équipements (à déterminer lors de l'évaluation initiale). Ces distributions seront réalisées en début de période de soudure de 2020. Chaque distribution sera suivie d'une évaluation réalisée par les équipes sur le terrain (volontaires, animateurs et équipe projet).

R3.A7 Promotion des Activités Génératrices de Revenus communautaires.

Lors de l'évaluation initiale des besoins en début du projet, un focus spécial sera mis sur l'identification d'activités génératrices de revenus au niveau communautaire avec pour objectif de promouvoir le relèvement des familles à travers la diversification des sources de revenus, tout en favorisant la cohésion sociale. L'évaluation initiale permettra d'identifier le type d'activités le plus adéquat (maraîchage, élevage de caprin, poulailler), sa pertinence, son degré de fiabilité, mais aussi, les villages les plus appropriés pour les mettre en place. Les AGR identifiées seront alors promues auprès des bénéficiaires de la seconde phase de distribution.

R3.A8 Évaluation continue des besoins.

Une évaluation des besoins et du contexte sera réalisée en continue par l'équipe terrain (volontaires et animateurs) afin d'adapter l'action aux besoins des populations.

4.3.2.3.2 Rapport intermédiaire

- Mise à jour⁴ des indicateurs
- Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)

- Mise à jour⁴ des activités

4.3.2.3.3 Rapport final

- Indicateurs pour les résultats obtenus
- Bénéficiaires (statut + nombre)
- Activités réalisées
- Moyens et coûts associés finalement engagés

4.3.2.4 Résultat 4: Au Mali, les communautés locales, mieux informées et sensibilisées, ont renforcé leur cohésion sociale et sont en mesure de prévenir plus efficacement certaines maladies liées à la mauvaise hygiène et la malnutrition.

4.3.2.4.1 Au stade de la proposition

- **Secteur:** Réduction des risques de catastrophes/ Préparation aux catastrophes
- **Sous-secteurs associés:** Composantes de gestion locale des catastrophes; Information, éducation et communication
- **Bénéficiaires (statut + nombre):**

Volontaires CRM	80
Animateurs CRM	4
Personnes sensibilisées	57.416
Total	57.500

- **Indicateurs pour ce résultat:**

IOV1 : 100% des volontaires formés sont en mesure d'exercer leurs activités dans les communautés ciblées.

IOV2 : 80% des ménages ciblés connaissent au moins trois pratiques familiales essentielles.

- **Activités associées au résultat**

R4.A1 Formation et recyclage des volontaires sur la méthode PHAST, nutrition et sécurité alimentaire et sur la gestion préventive des conflits, la diplomatie humanitaire et l'engagement communautaire et la redevabilité.

Le projet prévoit la formation de 20 volontaires de la CRM présents dans chacun des 4 cercles d'intervention, ainsi que 4 animateurs, soit 84 personnes au total.

Une première formation aura lieu sur le terrain au début du projet pour préparer les volontaires à l'action, et des séances de recyclage seront réalisées tous les 6 mois afin d'accompagner les volontaires sur les thématiques de sensibilisation et de les réorienter au besoin pour rendre leurs actions plus efficaces.

L'approche PHAST est une méthode participative qui aide la communauté à mieux s'approprier les concepts de l'hygiène et de l'assainissement et à améliorer ses comportements en matière d'hygiène afin d'empêcher la propagation des maladies hydriques. A l'échelle des volontaires, l'approche

PHAST renforce la confiance en soi et la capacité individuelle d'agir et d'apporter des améliorations à sa communauté.

Dans l'objectif d'améliorer les connaissances des communautés sur l'hygiène, la nutrition et la sécurité alimentaire, les volontaires seront également formés sur les pratiques familiales essentielles (santé, hygiène, nutrition) afin de sensibiliser leurs communautés pour promouvoir l'adoption de bonnes pratiques, telles que l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois; l'utilisation de moustiquaires imprégnées; le lavage des mains avec du savon aux moments clés; l'introduction d'une alimentation en complément et de qualité à partir du 6ème mois; le recours aux services de santé en préventif et curatif; etc.

Par ailleurs, le contexte d'intervention demande de sensibiliser les communautés et de renforcer leur cohésion sociale afin de réduire les tensions, promouvoir le dialogue et la prévention des conflits. En ce sens, le projet prévoit de former les volontaires sur la diplomatie humanitaire pour promouvoir cette approche au sein des communautés lors des séances de sensibilisation. Pour mener cette formation, les équipes du CICR (sous-bureau de Mopti) seront sollicitées pour collaborer pendant la formation sur les thématiques de prévention des conflits et de diplomatie humanitaire, qui sont leurs domaines d'expertise.

R4.A2 Séance de sensibilisation (thématiques en lien avec l'urgence: l'hygiène, nutrition, santé, sécurité alimentaire, la prévention de conflits et la cohésion sociale).

Des séances de sensibilisation périodiques (à déterminer selon les besoins) sur une thématique en lien avec l'urgence (hygiène, nutrition, prévention des conflits, assainissement) seront réalisées. Elles seront menées par les volontaires des comités locaux de la CRM, accompagnés par les quatre animateurs. Il est prévu d'élaborer des boîtes à images pour illustrer les messages afin d'accompagner et de rendre plus efficaces les séances de sensibilisation. Ces sensibilisations auront un focus particulier sur les ménages déplacés.

Les séances de sensibilisation seront réalisées tout au long de l'intervention dans les communautés touchées par les conflits et l'insécurité des quatre cercles d'intervention, afin de promouvoir la paix, la cohésion sociale et le dialogue, avec pour objectif de prévenir les tensions et les conflits.

R4.A3 Évaluation de la sécurité dans la zone et élaboration d'un plan local de sécurité et de sûreté pour les employés et les volontaires du comité Régional CRM à Mopti.

Le contexte de mise en œuvre du projet est touché par l'insécurité et plus précisément par les conflits intercommunautaires qui frappent la région depuis 2017.

Avec l'objectif de garantir l'accès aux communautés bénéficiaires de l'action mais aussi de garantir la sécurité des équipes sur le terrain, le projet propose l'évaluation sécuritaire du contexte et l'élaboration d'un Plan de Sécurité propre à la Branche Régional de la CRM de Mopti. Pour mener cette activité, il est prévu de recruter un consultant national. Ce Plan de sécurité, incluant l'analyse des vulnérabilités, des risques et les mesures d'atténuation, permettra de mettre à disposition des équipes de volontaires et animateurs sur le terrain, mais aussi des comités CRM, des procédures, outils d'analyse et règles sécuritaires, pour mener leurs activités en toute sécurité dans un contexte de plus en plus complexe.

4.3.2.4.2 Rapport intermédiaire

- Mise à jour⁴ des indicateurs
- Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)
- Mise à jour⁴ des activités

4.3.2.4.3 Rapport final

- Indicateurs pour les résultats obtenus
- Bénéficiaires (statut + nombre)
- Activités réalisées

- **Moyens et coûts associés finalement engagés**

4.3.2.5 Résultat 5: Au Niger, les capacités opérationnelles de réponse aux crises et catastrophes au niveau national et régional de la CRN sont renforcées pour mieux servir les communautés affectées par les catastrophes récurrentes.

Ce résultat se décline en deux grands axes: dans un premier temps, pourvoir la Croix-Rouge Nigérienne d'un cadre institutionnel en matière de gestion des catastrophes, avec le développement des outils de base pour la réalisation d'opérations de réponse ciblées et rapides, répondant de manière adéquate aux besoins réels des communautés affectées par les situations de crises et catastrophes. Dans un second temps, il s'agira de développer les capacités opérationnelles de réponse de la CRN tant au niveau du siège que des cinq comités régionaux ciblés par le projet.

4.3.2.5.1 Au stade de la proposition

- **Secteur:** Réduction des risques de catastrophes/ Préparation aux catastrophes.
- **Sous-secteurs associés:** Composantes de gestion locale des catastrophes.
- **Bénéficiaires (statut + nombre):**

La CRN

Les comités régionaux CRN de Dosso, Tillabéri, Maradi, Zinder et Tahoua
Les 100 volontaires membres des équipes d'urgence

- **Indicateurs pour ce résultat:**

IOV1 : La CRN dispose d'un cadre institutionnel en termes de gestion des catastrophes.

IOV2 : Les 5 régions du Niger les plus exposées aux risques de crises et catastrophes disposent d'une équipe de réponse opérationnelle.

IOV3 : 100% des situations d'urgence éligibles pour un financement DREF sont évaluées par la CRN dans les régions ciblées en année 2.

- **Activités associées au résultat**

R5.A1 : Elaboration d'une stratégie de gestion des risques de catastrophes, développement et vulgarisation d'outils standards de gestion des catastrophes.

Se doter d'une Stratégie Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes représente une étape significative pour la CRN en vue de mieux soutenir les actions de réponse aux urgences au Niger. Elle permettra, d'une part, une meilleure planification en matière de gestion des risques de catastrophes et de calibrage de la formation des volontaires Croix-Rouge au niveau National, Régional et communautaire; d'autre part, elle contribuera à combler une lacune fondamentale identifiée par la Gouvernance de la CRN à savoir : l'absence d'une politique bien définie ainsi que d'une stratégie de gestion des divers risques et catastrophes, dans un contexte à évolution rapide et de plus en plus complexe.

Cette activité se déroulera selon les 3 étapes suivantes:

- Elaboration d'un document portant sur la politique et la stratégie de gestion des risques de catastrophes

- Développement d'outils standards de gestion des catastrophes (plans de contingence, Procédures Opérationnelles Normalisées (SOP), fiches d'évaluation d'urgence / Rapportage / Plan d'actions)
- Vulgarisation et diffusion de la stratégie et des outils de gestion de catastrophes



R5.A2 : Identification, formation et opérationnalisation des équipes de réponse aux urgences nationales et régionales.

Mise en place d'une équipe nationale de réponses aux urgences (ENRU); mise en place d'une équipe régionale de réponses aux urgences (ERRU) dans chacune des 5 régions ciblées

Formations: Évaluations rapides des besoins (outils / ODK et rapports) ; ciblage ; type de réponse ; mandat; gestion préventive des conflits, résolution pacifique des conflits/cohésion sociale (pour les contextes d'insécurité et mouvements de populations), diplomatie humanitaire, droit international humanitaire (DIH), engagement communautaire; Protection, genre et inclusion

Dans la région de Tahoua, le dispositif sera décentralisé jusqu'au niveau commune. Ainsi, nous aurons la mise en place d'une équipe départementale de réponse aux urgences (EDRU) dans le département de Tillia et la mise en place d'au moins 05 équipes communautaires de réponse (ECRU). Ces équipes communautaires recevront, en plus du programme standard, des formations sur les opérations en TM. Pour soutenir le dispositif de préparation dans le département de Tillia, il est prévu la construction d'un espace de stockage et de 05 postes d'urgence communautaire.



Au niveau du siège de la CRN : avec la contribution du département communication, il sera développé une base de données pour la gestion des équipes de réponses et la mise en place d'un système d'alerte interne au niveau national.

R5.A3 : Positionnement de la CRN comme acteur opérationnel du dispositif national de réponses aux urgences.

- Appui à l'élaboration des plans de contingence Réponse aux urgences des structures gouvernementales au niveau des régions intégrant les éléments des plans de contingence de la CRN.
- Réalisation d'exercices de simulation réponse d'urgence CRN/Structure Gouvernementales régionales.

Sous cette activité, l'objectif visé est d'inviter les services gouvernementaux en charge de la réponse aux catastrophes à participer aux activités de préparation de la CRN et à la mise en œuvre d'activités conjointes de simulation de réponse aux crises récurrentes, afin d'atteindre une approche intégrée de gestion des catastrophes. Par ailleurs, le constat fait sur le terrain est que l'actualisation des plans de réponse par les agences gouvernementales ne se fait pas systématiquement au fil des années ou selon l'évolution rapide du contexte humanitaire. Aussi, les synergies d'action possibles entre la

CRN et les agences régionales de réponse aux urgences ne sont pas assez exploitées, et il est du mandat de la CRN, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, de soutenir les autorités locales dans le domaine de la gestion des catastrophes.

Ainsi dans le cadre de cette activité, la CRN formera ses équipes au niveau national et régional à l'élaboration et l'actualisation de plans de réponse spécifiques à chaque région, en prenant le soin d'inviter comme parties prenantes de l'élaboration les acteurs des agences gouvernementales. Elle soutiendra, au niveau de chaque région, les agences gouvernementales pour l'actualisation de leur plan de réponse et la réalisation d'exercices de simulation régionaux. Ces exercices offriront aux équipes régionales l'opportunité de pratiquer et d'affiner leurs plans de réponse, d'identifier les domaines d'amélioration et surtout de garantir l'intégration des actions de réponse CR et gouvernementales.

4.3.2.5.2 Rapport intermédiaire

- Mise à jour⁴ des indicateurs
- Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)
- Mise à jour⁴ des activités

4.3.2.5.3 Rapport final

- Indicateurs pour les résultats obtenus
- Bénéficiaires (statut + nombre)
- Activités réalisées
- Moyens et coûts associés finalement engagés

4.3.2.6 Résultat 6: Au Niger, les ménages les plus vulnérables parmi les déplacés et les communautés hôtes affectés par les conflits dans le département de Tillia, Région de Tahoua, bénéficient d'une assistance en transferts monétaires leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires de base et de protéger leurs moyens d'existence.

Tel que souligné dans la section contexte et le tableau des risques, le contexte du département de Tillia, dans la région de Tahoua, est très volatile. En effet, les tensions et conflits à la frontière malienne continuent d'entretenir un climat d'insécurité et d'entraîner des mouvements de population dans certaines zones du département.

Pour cela, la **flexibilité** de l'action présentée est indispensable pour s'adapter au mieux à l'évolution du contexte. Ainsi, le diagnostic et certaines activités établies en début de projet pourront être amenés à être revus notamment si :

- Les équipes assistent à un afflux de personnes déplacées et/ou réfugiées dans les villages ciblés,
- ou si un incident sécuritaire fait fuir les bénéficiaires ciblés au préalable,
- ou si les zones d'intervention ciblées ne sont plus accessibles.

Ainsi, pour répondre aux évolutions du contexte et aux besoins réels, et atteindre les populations les plus vulnérables, les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- Un changement des villages/sites identifiés au préalable,
- Une augmentation du nombre d'activités dans un village/site au détriment d'un autre,
- Une adaptation de notre type de réponse
- Une flexibilité entre les lignes budgétaires pour rester fidèle aux besoins, à la sécurité des équipes et la qualité de la mise en œuvre.

4.3.2.6.1 Au stade de la proposition

- **Secteur:** Aide alimentaire, sécurité alimentaire à court terme et soutien aux moyens de subsistance.
- **Sous-secteurs associés:** Espèces (cash) et chèques; Soutien aux moyens de subsistance à court terme et sécurité alimentaire d'urgence
- **Bénéficiaires (statut + nombre):**

Personnes vulnérables déplacées et hôtes (TM)*	8.400
Personnes vulnérables déplacées et hôtes (sensibilisations)	10.000
Volontaires CR	50
Total	18.450

* Il est probable que certains ménages bénéficient des deux phases de distribution, mais ce ne sera pas systématique. Le nombre total de bénéficiaires directs est donc indicatif.

- **Indicateurs pour ce résultat:**

IOV.1 : Les 1.200 ménages ciblés ont reçu une assistance par transferts monétaires.

IOV.2 : 80% des ménages bénéficiaires de l'assistance en TM ont été sensibilisés sur les facteurs clés de vulnérabilité.

- **Activités associées au résultat**

R6.A1 : Mise à jour de l'évaluation de faisabilité de Transferts monétaires dans la zone.

L'ONG REACH a proposé de conduire une évaluation de faisabilité de la modalité de TM dans les régions de la frontière malienne (Régions de Tillabéri et Tahoua). Cette évaluation sera réalisée au cours du 1er trimestre 2019. Compte tenu de la volatilité du contexte sécuritaire et humanitaire, du fait que l'action de la CRB-CF ne démarrera que dans le second semestre 2019, et que les actions TM ne débuteront qu'en 2020 - après le renforcement de capacités de la région de Tahoua, il sera nécessaire de la mettre à jour. Le présent projet contribuera à cette mise à jour qui s'effectuera fin 2019.

Elle sera complétée par une "Labour market assessment" afin d'appréhender davantage le contexte socio-économiques de la zone d'intervention pour les activités « moyens d'existence » qui seraient potentiellement mises en œuvre par les bénéficiaires recevant du cash pour retrouver leurs moyens d'existence (voir activité R6.A4).

R6.A2 : Évaluation initiale/ Ciblage des bénéficiaires (département Tillia - région de Tahoua).

Dans la perspective de mise en œuvre de l'activité d'assistance multisectorielle (R6.A4), une étude de base sera menée afin d'obtenir les informations nécessaires pour, d'une part, ajuster les objectifs à atteindre et, d'autre part, ajuster la méthodologie à adopter. Ainsi, cette étude se concentrera sur les aspects suivants :

- **Evaluation des besoins** : l'objectif est de déterminer les besoins essentiels des ménages ainsi que les secteurs à couvrir, les informations primaires sur les marchés, les capacités et les risques.
- Une fois que les informations relatives aux besoins et aux marchés sont collectées, une **analyse des vulnérabilités socioéconomiques** permettra d'identifier les personnes qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins et les raisons sous-jacentes.
- **Ciblage des bénéficiaires**
- **Revue des indicateurs** : En fonction des résultats obtenus, les indicateurs initialement identifiés pourront être réadaptés à la situation.

R6.A3 : Formations des volontaires CRN du département de Tillia.

Les volontaires identifiés pour la mise en œuvre et le suivi de ce projet, en lien avec le Comité départemental de Tillia et celui du Comité Régional de Tahoua, bénéficieront d'une série de formations/recyclage tout au long du projet. En fonction des thématiques, les formations seront dispensées par les coordinateurs des départements techniques de la CRN ainsi que par des personnes ressources identifiées (CICR, acteurs RRM, ONG ADKOUL,...). Ces formations porteront sur :

- **Collecte de données et enquête** par l'utilisation de l'outil **ODK**.
- Les étapes clés de mise en œuvre d'un programme **Transferts Monétaires** (du ciblage à l'évaluation post-distribution).
- **Promotion de l'hygiène et l'assainissement**
- **Promotion du droit et des valeurs humanitaires + DIH**, en collaboration avec le CICR.
- **La résolution des conflits/cohésion sociale/coexistence pacifique ;**
- **Premiers Secours**
- **Thématiques liées à la "Protection"** : Permettant aux volontaires de recenser les cas identifiés et de les référer aux ONG spécialisées dans le secteur.

L'objectif de ces formations est de permettre aux volontaires d'adresser des messages clés aux bénéficiaires et de faciliter leur intégration et acceptation dans les différentes communautés.

R6.A4 : Assistance multisectorielle envers les populations les plus vulnérables via des Transferts monétaires.

Sur base des résultats de l'étude approfondie des besoins ainsi qu'en complément aux interventions d'autres acteurs (notamment ceux du RRM), cette assistance vise à répondre aux besoins alimentaires des ménages déplacés vulnérables et très vulnérables et des hôtes très vulnérables en vue de limiter le risque d'en venir à dilapider leurs moyens d'existence (bétail, outils de production...). La période de distribution la plus appropriée pour limiter ce risque est la période précédant le période de soudure, à savoir les premiers trimestres 2020 et 2021. La modalité "Transferts Monétaires" sera définie en fonction de la réalité contextuelle. Ceci dit, pour répondre aux objectifs fixés, il est prévu deux phases de distribution, à savoir:

- **Phase 1 - Année 1 - Urgence: Période de soudure 2020.** Deux premières distributions de TM inconditionnel afin de couvrir les besoins alimentaires de base mais également en aliment bétail - compte tenu de la spécificité pastorale des bénéficiaires dans cette zone. Ces deux premières distributions seront faites mensuellement sur deux mois, couvrant 1.000 ménages vulnérables (déplacés et communautés hôtes) pour un montant total de 75.000 FCFA par ménage.
- **Phase 2 - Année 2 - Relèvement : Période de soudure 2021** : Facilitation au redressement des moyens d'existence des bénéficiaires. Le nombre de ménages assistés est fixé à 200, et le montant par ménage sera de 75.000 FCFA. Cependant, pendant cette phase, et pour

promouvoir le relèvement, 50% du cash distribué sera fait à travers la modalité de transferts monétaires conditionnel (coupons ou autres) pour orienter les ménages vers des activités économiques permettant de diversifier leurs sources de revenus et évitant l'adoption de pratiques négatives. Sur base des résultats de la "Labour market assessment", mais également des résultats des enquêtes ménages relatives au recensement de leurs besoins en termes d'activités économiques leur permettant de conserver ou de recouvrer leurs moyens d'existence, il sera déterminé la nature des coupons à remettre aux ménages les plus vulnérables. L'autre partie (50%) de la distribution restera inconditionnelle, permettant aux familles de prioriser leurs besoins.

Les quatre distributions, deux en phase Urgence et deux en phase Relèvement, seront réalisées sur deux périodes de deux mois (Période de soudure année 1 et année 2). Entre les deux phases de distribution, une évaluation de la situation et des besoins des ménages sera menée pour déterminer si les ménages disposent des conditions nécessaires pour déclencher la « Phase Relèvement » ; en cas contraire la phase Urgence sera maintenue au cours des 2 distributions prévues en année 2.

Evaluation post-distribution : A la fin de chaque distribution, une enquête PDM sera faite pour avoir l'appréciation des bénéficiaires sur la modalité utilisée ainsi que la manière dont les activités ont été menées. Pour gérer les plaintes, un comité de plainte sera mis en place et une ligne verte sera mise à la disposition des communautés des villages bénéficiaires.

Une évaluation des besoins et du contexte sera réalisée en continue par les volontaires CR formés, supervisés par la coordination CRN et appuyés par la CRB-CF afin d'adapter l'action aux besoins des populations

Il est important de souligner qu'en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, la CRN travaillera en étroite collaboration avec les services techniques de l'Etat et les autorités administratives, tout au long du projet.

R6.A5: Séances de sensibilisation (thématiques en lien avec l'urgence: l'hygiène, nutrition, santé, sécurité alimentaire la prévention de conflits et la cohésion sociale).

Tout au long du projet, les communautés ciblées seront accompagnées par des séances de sensibilisation sur l'hygiène, la protection ainsi que sur la cohésion sociale, la prévention des conflits et la coexistence pacifique, réalisées par les volontaires de la CRN.

A chaque distribution, les volontaires Croix-Rouge profiteront du rassemblement des populations pour effectuer des séances de sensibilisation, en petit groupe, au cours desquelles ils vont sensibiliser les bénéficiaires (ménages déplacés et hôtes) sur le lavage des mains au savon aux moments clés, l'hygiène de l'eau et des aliments, l'hygiène du milieu de vie, l'hygiène corporelle et la gestion des déchets domestiques. Afin de mieux passer les messages clés, ils utiliseront des boîtes à images conçues par le ministère de la santé.

4.3.2.6.2 Rapport intermédiaire

- Mise à jour⁴ des indicateurs
- Mise à jour⁴ des bénéficiaires (statut + nombre)
- Mise à jour⁴ des activités

4.3.2.6.3 Rapport final

- Indicateurs pour les résultats obtenus
- Bénéficiaires (statut + nombre)
- Activités réalisées
- Moyens et coûts associés finalement engagés

4.4 Plan de travail (par exemple, annexe diagramme de Gantt)

Au Burkina-Faso

Activités	2019						2020						2021													
	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05		
R1.A.1. Assistance alimentaire d'urgence aux déplacés internes et à leurs hôtes très pauvres non couverts par d'autres programmes d'assistance																										
Confection de coupons alimentaires	■		■																							
Formation/recyclage des volontaires chargés de la distribution des coupons	■									■																
Distribution des coupons aux ménages victimes ou affectés par les volontaires		■		■							■															
Contrôle qualité des vivres		■		■							■															
Distribution des vivres aux ménages ciblés par des commerçants locaux à travers des coupons		■		■							■															
Suivi conjoint de la distribution par des comités locaux		■		■							■															
Rencontres préparatoires avec les distributeurs		■		■							■															
R1.A.2. Renforcement des capacités génératrices de revenus pour les personnes vulnérables affectées																										
Sélection des bénéficiaires				■																						
Formation des bénéficiaires sur les aspects techniques d'AGR choisie					■																					
Octroi de l'appui financier par transferts monétaires					■	■																				
Suivi/appui technique					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
R2.A.1. Renforcement des capacités de la CRBF en collecte et analyse d'informations sécuritaires, humanitaires et la redevabilité																										
Surveillance des incidents sécuritaires et de leurs effets dans les zones ciblées	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ciblages et évaluations des besoins humanitaires dans les zones affectées par les conflits										■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Renforcement de la CRBF en analyse des données et production des cartes avec l'outil SIG					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Formation théorique sur la cartographie			■																							
Accompagnement continu			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
R2. A2. Renforcement des capacités logistiques de la CRBF pour l'assistance humanitaire																										
Contribuer à la réhabilitation du siège du comité provincial Croix-Rouge de Kaya								■	■	■	■	■														
Contribuer à la sécurisation du magasin du comité provincial du Soum								■	■	■	■	■														
R2.A.3. Renforcement des capacités locales en premiers secours																										
Dotation des comités locaux Croix-Rouge en matériel de 1er secours (Soum, Oudalam, Seno, Yagha, Bam, Sanmatenga)			■	■																						
Formation des volontaires et agents de santé sur premiers secours			■	■																						
R2.A.4. Soutien à la coordination de l'assistance multisectorielle et à la redevabilité																										

Au Niger

Activités	2019						2020						2021												
	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06
R5.A1 : Elaboration d'une stratégie de gestion des risques de catastrophes, développement et vulgarisation d'outils standards de gestion des catastrophes																									
Politique et Stratégie																									
Elaboration du draft portant politique et stratégie de gestion des risques de catastrophes																									
Atelier de présentation et validation du document portant politique et stratégie Gestion (Gouvernance CRN et Responsable MCRCR, Resp. Depart CRN)																									
Développement d'outils standards de gestion des catastrophes (Procédures Opérationnelles Normalisées, fiche d'évaluation d'urgence, Template de rapport, Template de plan d'action)																									
Elaboration des drafts																									
Atelier technique de validation																									
Reproduction et distribution du document de la stratégie et des outils																									
Vulgarisation de la stratégie et des outils de gestion de catastrophes																									
Session d'information et d'orientation des comités régionaux sur la stratégie et les outils																									
R5.A2 : Identification, formation et opérationnalisation des équipes de réponse aux urgences nationale et régionales																									
Evaluation et Sélection des meilleurs profils parmi les volontaires																									
Organisation des formations (01 ENRU; 05 ERRU, 01 EDRU, 05 ECRU)																									
Formations de recyclage																									
Elaboration de plan de contingences multirisques pour chaque région																									
Formation des volontaires sur la veille humanitaire																									
Exercices de simulations																									
Déploiement des ressources en cas d'urgence																									
Construction espace stockage Tillia																									
Postes d'Urgence communautaires dans les communes ciblées																									
R5.A3 : Positionnement de la CRN comme acteur opérationnel du dispositif national de réponses aux urgences																									
Appui à l'élaboration des plans de contingence Réponse aux urgences ou ORSEC des structures gouvernementales au niveau régions intégrant les éléments des plans de contingence de la CRN																									
R6.A1 : Mise à jour de l'évaluation de faisabilité de Transferts monétaires dans la zone																									
Mise à jour étude faisabilité																									
R6.A2 : Analyse des besoins / Ciblage des bénéficiaires (département Tillia - région de Tahoua)																									
Analyse des besoins prioritaires																									

4.5 *Suivi, évaluation, audit et autres études*

4.5.1 **Suivi des activités (expliquer comment, par qui)**

Au Burkina-Faso

La CRB-CF est responsable auprès du bailleur de la qualité des activités de suivi et d'évaluation (S&E) de l'ensemble du projet et s'assure ainsi que les activités menées répondent aux normes de qualité souhaitées, que les délais et les budgets soient respectés et que les résultats soient atteints.

La Croix-Rouge de Belgique - CF et la Croix-Rouge burkinabé sont conjointement responsables de la stratégie d'intervention et d'éventuelles réorientations opérationnelles et/ou budgétaires. Ces réorientations sont discutées lors de réunions de pilotage trimestrielles/semestrielles réunissant les cadres du siège de la CRBF (opérationnels et financiers, la même équipe que celle qui est en charge du suivi du projet DG-ECHO, afin d'assurer cohérence et complémentarité) et les délégués de la CRB-CF (Représentant Pays, Assistants techniques impliqués sur le projet). Les propositions de réorientations sont transmises au siège de la CRB-CF (Responsable Partenariat et Programme, Unité d'urgence et Gestionnaire financier), qui les valide. Outre ces rencontres « formelles » entre la CRB-CF et son partenaire, des rencontres hebdomadaires et mensuelles au niveau de chaque base et trimestrielles internes au niveau régional, précéderont l'élaboration des rapports périodiques internes et externe (hebdomadaires, mensuels, trimestriel, rapports intermédiaire et final) par les équipes terrain. Elles permettront de faire la planification et le suivi minutieux de la mise en œuvre des activités terrain. La CRBF est chargée de mettre en œuvre sur le terrain les activités et la stratégie d'intervention conjointement définies.

La CRBF est responsable de la mise en œuvre des activités de monitoring sur le terrain. Ce monitoring sera axé sur les résultats à travers leur analyse quantitative et qualitative. A partir des indicateurs de la baseline, une matrice S&E sera produite en spécifiant les méthodes, les modalités, la fréquence de collecte des données, le niveau de désagrégation, les cibles par niveau. Les outils de suivi et enquêtes menées permettront également de mesurer les changements perçus par les bénéficiaires. Les membres de la cellule S&E de la CRBF seront en charge du suivi de la collecte des données et de la mise à jour de la matrice de suivi. La collecte de données liées aux activités du projet se fera par l'équipe du projet.

Les indicateurs de performance pour le suivi des résultats seront exploités en cohérence avec le cadre logique du projet. Le mécanisme de suivi sera réalisé en plusieurs temps selon l'importance et la nature des informations : informations techniques de base (mensuelle), informations techniques détaillées et consommations budgétaires (trimestrielle), chiffres définitifs et analyses des coûts (annuelles), évaluation d'effet et d'impact (pluriannuelles).

Sur base des informations récoltées par la CRBF dans le cadre du système de monitoring, la CRB-CF est responsable de la rédaction des rapports intermédiaires et finaux narratifs et financiers transmis au bailleur.

Enfin, la CRB-CF sera également responsable de la coordination de l'évaluation et de l'audit externes finaux.

Nous accordons de l'importance à ce que les parties prenantes soient impliquées à toutes les étapes du cycle du projet. Ainsi, le projet sera suivi à travers des rencontres périodiques (2 fois) par district et au niveau régional et lors des sorties de supervision par les équipes de coordination aux niveaux

régional et central. Les analyses trimestrielles des données permettront de faire la retro-information aux acteurs et parties prenantes du projet.

Au Mali

Le suivi quotidien des activités du projet sera assuré par l'équipe projet (chef de projet et comptable) basée sur le terrain, qui sera appuyée par les comités de la CRM au niveau local et régional et par l'équipe CRM au niveau du siège. Au niveau de Bamako, l'équipe est composée du coordinateur des projets et programmes, du chef du département des opérations, du PF TM et du responsable chargé de suivi-évaluation, qui sont responsables de la planification et du suivi global du projet. L'équipe sera accompagnée par les départements Support Logistique et Finances de la CRM.

Un comité mixte de suivi sera mis en place pour assurer la coordination entre les partenaires de mise en œuvre et le suivi de l'action. Ce comité sera composé de l'équipe terrain du projet, du Secrétaire Général du comité régional de la CRM à Mopti, des représentants des comités locaux des cercles, du représentant pays de la CRB-CF, des représentants des partenaires (CRD, CICR et CRNL), des représentants au niveau national de la CRM chargés du suivi de l'action (Coordinateur des projets et programmes, Chargée de S&E et Chef des opérations). Ce comité se réunira trimestriellement et permettra d'analyser les résultats de la mise en œuvre et de proposer des orientations et des recadrages si nécessaire.

Pendant toute la durée de l'action, le monitoring de la situation sera assuré par l'équipe projet sur le terrain mais aussi par le comité Régional de la CRM à Mopti, les comités locaux au niveau des cercles et leurs volontaires. Le Représentant Pays de la CRB-CF accompagnera aussi le suivi tout au long du projet.

Par ailleurs, des mécanismes de coordination sont déjà en place entre les différentes composantes du Mouvement pour assurer la coordination des actions.

Selon la nécessité et les conditions de sécurité, des visites terrain seront réalisées par le Représentant pays de la CRB-CF afin d'assurer le suivi des activités.

Tâches/Activité	Calendrier/Fréquence	Responsabilité
Evaluation initiale des besoins	Juin / Juillet 2019	Volontaires, animateurs, Département des opérations CRM, Chargée S&E CRM
Suivi du projet	Mensuel, trimestriel, semestriel, annuel	Chef de projet, chef du département des opérations, coordinateur des programmes CRM, Chargée S&E CRM et Représentant CRB
Suivi des bénéficiaires	Mensuel	Volontaires, Animateurs, chef de projet, comité local et Régional CRM

Réunions pour la révision du projet	Trimestriel	Coordination des programmes, partenaires, équipe projet, PF TM
Rapport d'activités	Mensuel, trimestriel	Animateurs de projet, chef de projet
Rapport financier et comptable	Mensuel, trimestriel	Comptable projet, Assistant comptable CRM siège Bamako, Cheffe département Comptable et Gestionnaire Financière CRB à Bruxelles.
Rapport annuel (Narratif et financier)	Annuel	Chef de projet, comptable projet, chef du département des opérations, Coordinateur des programmes, Dept ; Comptabilité et Finances CRM, chargée du S&E CRM, Représentant CRB.

Au Niger

Ce projet sera géré conjointement par la CRB-CF et la CRN, tout en associant la BRC pour le Résultat 2, compte tenu de son expertise reconnue en matière de TM.

La CRB-CF est responsable du S&E de l'ensemble du projet et s'assure ainsi que les activités menées répondent aux normes de qualité souhaitées, que les délais et les budgets soient respectés et que les résultats soient atteints. Pour ce faire, elle mettra en place les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage et formera également l'équipe nationale et les partenaires à ces mécanismes. Le cadre logique et les indicateurs de résultats constitueront le fil rouge des discussions avec les partenaires, tout au long du cycle du projet.

L'objectif du système de suivi-évaluation mis en place sera de mesurer et évaluer la quantité et la qualité des réalisations ainsi que leur impact. Le monitoring sera axé sur les résultats à travers leur analyse quantitative et qualitative.

Sur base des données récoltées durant l'évaluation initiale, la baseline des indicateurs sera précisée, et une matrice S&E sera produite en spécifiant les méthodes, les modalités, la fréquence de collecte des données, le niveau de désagrégation, les cibles par niveau. Les outils de suivi et enquêtes menées nous permettront également de mesurer les changements perçus par les bénéficiaires.

En lien avec les Comités Régionaux, le département Gestion des catastrophes de la CRN aura la charge du suivi de la collecte des données et la mise à jour de la matrice de suivi (traitement & analyse). Les différents acteurs de mise en œuvre du projet seront impliqués dans la collecte et l'utilisation des données. La collecte des données liées aux activités du projet se fera par les volontaires formés à cet effet et l'analyse de ces données sera effectuée par la coordination à Niamey.

Les indicateurs de performance pour le suivi des résultats seront exploités en cohérence avec le cadre logique du projet. Le mécanisme de suivi et d'évaluation sera réalisé en plusieurs temps selon

l'importance et la nature des informations : rapports techniques et financiers (mensuels et trimestriels), chiffres définitifs et analyses des coûts (annuelle), l'évaluation d'effet et d'impact (pluriannuelle).

Un comité de pilotage sera mis en place pour assurer la coordination entre les partenaires de mise en œuvre et le suivi de l'action. Ce comité se réunira trimestriellement et comptera, outre la CRB-CF (représentant pays et délégué DRR), sur la participation du Secrétaire Général du comité régional de la CRN de Tahoua et d'un représentant du comité départemental de Tillia, du représentant de la BRC, ainsi que des représentants au niveau national de la CRN chargés du suivi de l'action, à savoir : le coordinateur des programmes, le coordinateur Préparation et réponse aux catastrophes, le coordinateur TM, le coordinateur logistique et le coordonnateur S&E. Cette rencontre permettra d'analyser les résultats de la mise en œuvre et de proposer des orientations et recadrages si nécessaire.

Le Représentant Pays de la CRB-CF et le délégué DRR (Disaster Risk Reduction) de la CRB-CF accompagneront aussi le suivi tout au long du projet à travers des missions trimestrielles.

Conduite conjointement par l'unité d'urgence de la CRB-CF, la BRC, la FICR et la gouvernance de la CRN, des évaluations internes à mi-parcours et finale seront réalisées avant l'élaboration des rapports intermédiaire et final du projet. Ces informations permettront également de capitaliser l'expérience en vue de la pérennisation des principaux acquis à l'issue du projet. Le système formel de retour d'informations et de redevabilité mis en place au sein de la CRN permettra de tenir compte des préoccupations des bénéficiaires pour améliorer de façon continue la qualité des prestations.

Les différents rapports (trimestriels, intermédiaires et final) du projet seront transmis aux niveaux du siège de la CRB-CF pour permettre le suivi des progrès effectués.

Une évaluation externe sur les résultats du projet sera conduite à la fin de la mise en œuvre du financement.

4.5.2 Cochez les cases correspondant aux études qui seront éventuellement entreprises:

Évaluation externe pendant l'action

Évaluation externe après l'action

Audit externe pendant l'action

Audit externe après l'action

Evaluation interne ou audit interne relatif à l'action

4.5.3 Autres études: Veuillez préciser:

5. QUESTIONS TRANSVERSALES

5.1 *Veillez décrire le niveau escompté de durabilité et/ou de connexité.*

Au niveau opérationnel, le projet combinera un volet d'urgence et un volet de relèvement. Ainsi, le projet s'attache à ne pas seulement apporter une aide d'urgence, mais également à proposer des **pistes de relèvement** aux ménages ciblés, afin de ne pas les rendre dépendants d'une aide humanitaire qui ne saurait se pérenniser.

Par ailleurs, le projet propose des activités à destination des personnes déplacées, mais également à destination des **communautés hôtes**, afin de garantir la cohésion sociale et de ne pas attiser les jalousies.

Aussi, ce projet s'inscrit d'une part dans une approche partenariale sur le long terme qui lie la CRB-CF à ses partenaires et d'autre part dans une approche coordonnée du MCRCR en appui au renforcement des capacités des Sociétés Nationales CR locales. Le Mouvement Croix-Rouge est en effet convaincu que **la durabilité de ses actions passe par le renforcement des capacités des partenaires Croix-Rouge locaux afin de garantir la localisation de l'aide.**

Ainsi, dans chaque pays d'intervention, le programme prévoit un volet renforcement des capacités du partenaire (via la collaboration avec la CRD au Mali, voir 5.2) afin que celui-ci remplisse pleinement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics en termes de réponse aux urgences et puisse exercer le rôle d'acteur de référence en matière d'aide humanitaire, capable de délivrer une assistance humanitaire de qualité.

Enfin, l'action a été conçue dans les trois pays d'intervention pour apporter une réponse à des besoins non couverts par d'autres acteurs. Elle est donc complémentaire à celle apportée par d'autres programmes d'assistance et de développement dans la zone d'intervention. Une forte coordination multisectorielle permettra de garantir l'efficacité et l'efficience de l'aide apportée aux déplacés.

5.2 *Stratégie de continuité (liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)*

Les trois sociétés nationales locales ont une expérience probante à la fois dans l'urgence, la réhabilitation et le développement. Dans les trois pays d'intervention, le programme établit un lien fort entre ces trois composantes.

D'une part, la stratégie adoptée pour l'assistance en TM est similaire dans les 3 pays: une première phase de distribution d'urgence orientée sur la sécurité alimentaire sera suivie d'une seconde phase de distribution de relèvement partiellement orientée vers la relance économique à travers le soutien à la mise en place d'AGR. Cette stratégie permet aux bénéficiaires et à la CR de ne pas s'emprisonner dans une logique d'assistance humanitaire, et de déjà penser à la phase de relèvement et d'autonomisation des bénéficiaires, ce qui facilitera le lien avec les actions de développement.

D'autre part, les activités de TM sont toujours couplées à un renforcement des capacités du partenaire local afin que les CRBF, CRM et CRN s'appuient sur l'expérience de ce programme pour développer ou parfaire leurs capacités de réponse aux urgences (au Mali, le volet renforcement de capacités du partenaire est assuré par la CRD dans le cadre de son programme RECOM II).

Au Mali, le projet sera mis en œuvre par la Croix-Rouge de Belgique-CF en partenariat avec la Croix-Rouge Malienne et l'action sera coordonnée avec les partenaires Croix-Rouge Danoise et la Croix-Rouge Néerlandaise, ainsi qu'avec le CICR.

Les trois SNP et le CICR sont présents au Mali depuis longtemps et mettent en œuvre des programmes humanitaires et de développement depuis plusieurs années en partenariat avec la Croix-Rouge malienne.

La Croix-Rouge Danoise, en partenariat avec la Croix-Rouge Malienne, commence en janvier 2019 un programme en phase II, intitulé « Résilience communautaire pour la réduction des risques de catastrophes en lien avec les phénomènes climatiques extrêmes (Ségou et Mopti) » pour une durée de 36 mois. Cette action a pour objectif principal de renforcer la résilience des communautés des régions de Mopti (cercle de Djenne) et de Ségou (Cercle de Bla) face aux effets du changement climatique. Plus précisément, à travers son action, le projet RECOM II vise à renforcer les capacités de résilience des ménages vulnérables en matière de prévention, d'atténuation et de préparation face aux effets du changement climatique. Aussi, le projet CRD/CRM prévoit un fonds d'urgence qui pourra être déclenché en cas de catastrophe touchant la zone d'intervention et qui sera complémentaire à l'action proposée par la CRB-CF dans le cadre de ce projet. La proposition de projet de la CRB-CF pour répondre à l'appel du programme Humanitaire de la DGD centre son objectif sur l'assistance d'urgence aux ménages déplacés et hôtes de la région de Mopti, plus précisément sur les 4 cercles les plus touchés par l'arrivée des déplacés. Cette action de réponse à une urgence humanitaire a été conçue en parfaite complémentarité avec le projet RECOM II de la CRD, lui-même axé sur les actions de résilience communautaire. Les deux actions sont donc complémentaires et alignées dans une stratégie de durabilité, établissant un lien fort et fluide entre actions d'urgence, de relèvement et de développement.

Au Niger, l'action d'urgence sur Tillia sera très étroitement coordonnée avec le CICR qui est présent sur Tahoua avec une stratégie opérationnelle axée sur la résilience. L'action sera également coordonnée avec l'ensemble des acteurs présents dans la zone, et la Croix-Rouge usera du plaidoyer et du référencement pour que les besoins auxquels elle ne peut pas répondre directement soient pris en compte par d'autres acteurs. Par ailleurs, le comité local CR sera largement appuyé afin de garantir une présence active de ses volontaires au-delà de la durée du programme, et être opérationnel pour des actions de relèvement ou de développement si le contexte s'y prête.

5.3 *Intégration (par exemple, réduction des risques de catastrophes, enfants, droits de l'homme, égalité des sexes, impact environnemental, autres à préciser)*

Le Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge, en tant que plus grand réseau humanitaire au monde, a développé une approche basée sur la défense des droits des communautés vulnérables à travers la prise en compte des sept principes du mouvement (Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, volontariat, Unité et universalité) qui seront toujours la base de toute intervention. Cette approche sera un des axes essentiels de l'intervention. Il est prévu dans le cadre du programme que les volontaires directement impliqués sur l'action soient formés sur cette approche.

Conformément aux principes et valeurs du MCRCR, le principe de non-discrimination sera respecté à tous les niveaux du projet.

Dans le cadre du ciblage des bénéficiaires de l'assistance en TM, le programme s'attachera à donner priorité aux ménages dirigés par une femme seule ou par un enfant mineur.

Dans le cadre de la promotion d'AGR afin de faciliter le relèvement des ménages ciblés, les activités agricoles, si elles sont choisies, proposeront une approche biologique en formant les bénéficiaires sur la production des fumures organiques (fosses fumières) au détriment des engrais chimiques.

Pour ce qui est de la CRM spécifiquement, elle a adopté depuis quelques années la stratégie Genre et diversité. Les aspects de diversité spécifiques de la zone d'intervention du projet seront analysés et insérés dans les différentes actions menées.

En ce qui concerne la CRN, elle se donne pour ambition de développer à travers ce programme une stratégie et des outils sensibles au genre. A cet effet, une formation, suivie par un appui technique, sur les « engagements standard minimums relatifs au genre et à la diversité dans les programmes d'urgence » (FICR) est programmée en début du projet.

Enfin, différentes actions prévues dans le cadre de ce programme s'inscrivent largement dans les actions prioritaires du Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la Réduction des Risques de Catastrophes⁴⁰: projet transversal de renforcement des capacités des 3 sociétés nationales en termes de gestion du DREF, renforcement des capacités de réponse aux urgences des CRBF et CRN...

5.4 Décrivez les considérations éthiques et autres (notamment la protection des données) découlant du projet.

Le Mouvement Croix-Rouge réaffirme les principes humanitaires fondamentaux d'humanité, d'impartialité et d'indépendance et intègre des concepts de développement plus récents tels que le respect de la culture, la participation, la durabilité, la responsabilité et la dignité des images.

Les dix principes du Code de Conduite du MCRCR soulignent, entre autres, le droit des personnes dans le besoin à recevoir une assistance humanitaire sans discrimination et le rôle crucial joué par les femmes dans les communautés. L'accent est également mis sur la protection et la préservation de la dignité des bénéficiaires.

En ce qui concerne la protection des données, la CRB-CF et ses partenaires possèdent une vaste expérience de la collecte et de la gestion de données conformément aux exigences en matière de protection des données. Par l'intermédiaire du CICR, le Mouvement de la Croix-Rouge a mis au point, en partenariat avec le Brussels Privacy Hub et la Vrije Universiteit Brussel (VUB), le manuel sur la protection des données dans l'action humanitaire. Ces directives seront suivies dans le cadre de ce projet.

L'approche générale de la Croix-Rouge en matière de collecte de données consiste à ne collecter et utiliser que ce qui est strictement nécessaire pour le suivi / évaluation des activités, la réalisation des résultats et des objectifs, tout en respectant les droits des personnes concernées. L'accès aux données sera limité sur la base du «besoin de savoir», y compris pour les formulaires de participation, les listes de présence et les bases de données. Les données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers, sans le consentement éclairé de la personne concernée. Et les personnes concernées auront toujours la possibilité de voir, de modifier ou de demander la suppression de leurs données. Pour la collecte de données sur téléphonie mobile, le programme utilisera l'outil Kobo Collect, doté d'une politique de sécurité des données claire et transparente, conforme au règlement général de l'UE sur la protection des données.

⁴⁰ https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf

5.5 Reprenez sous forme de tableau une analyse des risques mentionnant :

- **Typologie des risques associés au projet**
- **Probabilité que le risque survienne (rare-possible-presque certain-certain)**
- **La gravité de l'impact sur le projet si le risque survient**
- **L'identification des actions à mener**
- **Le type d'action (accepter le risque / de refuser / de neutraliser ou diminuer le risque /partager les risques avec une tierce partie)**

Description du risque	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation
BURKINA FASO			
La situation sécuritaire se dégrade davantage avec des déplacements massifs excédant les capacités du projet.	High	High	Modification des critères de ciblage : priorité aux nouveaux déplacés, assistance aux plus vulnérables sur base de critères HEA et d'autres facteurs de vulnérabilités additionnels, assistance dégressive (révision de la fréquence et ou de la valeur du coupon) Mobilisation de ressources additionnelles à travers le DREF et autres sources de financement. Veille humanitaire et diffusion des données (vers OCHA, etc.) pour soutenir le plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles. Coordination avec les autres intervenants et plaidoyer pour des financements additionnels d'autres acteurs.
L'accès humanitaire se réduit durant la vie du projet	High	High	Monitoring des données communautaires à l'aide de la téléphonie mobile. Diffusion des principes humanitaires en collaboration avec le CICR afin d'améliorer l'accès humanitaire.
Des fraudes surviennent lors du ciblage des ménages vulnérables	High	High	Renforcement du dispositif de ciblage communautaire. Vérifications des listes avec des personnes ressources issues de villages d'origine des déplacés et avec les autres acteurs qui ont des interventions similaires (CICR). Activation du système de retour d'informations et de redevabilité.

Turn-over du personnel affecté ou en support au projet	High	Medium	Une attention particulière sera portée sur les aspects RH, notamment en anticipant autant que possible les éventuels départs du personnel de la CRBF et les remplacements. Mise à disposition de Délégués par la CRB-CF.
MALI			
Aléas climatiques (inondation, épisode de sécheresse).	Possible dans tous les cercles d'intervention.	Insécurité alimentaire pour perte de récoltes et bétail Hausse de la malnutrition et des maladies	Renforcement du plan de contingence CR. Déploiement de stock de sécurité. Réorientation des activités.
Intensification du conflit intercommunautaire.	Possible dans tous les cercles du projet.	Difficulté d'accès aux bénéficiaires Dislocation de l'organisation communautaire	Promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés.
Banditisme (braquage sur les axes routier, cambriolage...).	Possible dans tous les cercles du projet.	Perte de biens, matériels et équipements.	Briefing sécuritaire à l'équipe projet. Evaluation sécuritaire et élaboration d'un Plan sécuritaire régional. Veille sécuritaire. Suivi des déplacements.
Risques d'attaques contre les agents et les volontaires.	Possible dans les cercles de Koro et Bankass.	Suspension des activités Retard dans la mise en œuvre des activités Perte en vie des volontaires et membres.	Briefing sécuritaire à l'équipe projet. Recruter des volontaires et staff issus des communautés. Développer le networking avec les acteurs sur le terrain. Sensibiliser les communautés sur le mandat de la CR.

Difficultés d'accès aux communautés.	Possible dans les cercles de Bankass et Koro.	Faible atteinte des résultats Non réalisation de certaines activités clés.	Recruter des volontaires et staff issus des communautés. Coordination avec les partenaires de la zone et les autorités locales. Sensibiliser les communautés sur le mandat de la CR. Renforcer la cohésion sociale.
Prestataire de services Financiers non opérationnel dans la zone d'intervention.	Possible dans les Cercles de Koro et Bankass selon évolution de la situation.	Non réalisation des activités. Retard des activités.	Recentrage des activités sur les deux autres cercles si ce risque se réalise et conduit à la non-réalisation des activités.
NIGER			
La volonté politique de doter la CRN d'un cadre institutionnel en matière de prévention et gestion des catastrophes n'est pas suffisante (R5).	Faible	Fort	Mener des actions de plaidoyer en direction des décideurs concernés.
La volonté politique d'intégrer les équipes d'urgences dans le dispositif national n'est pas suffisante (R5).	Faible	Fort	Renforcer la collaboration déjà existante avec les structures étatiques, sensibiliser sur la position d'atout que représente la Croix-Rouge auprès des institutions et des communautés.
Les structures décentralisées de la CRN ne disposent pas de ressources matérielles suffisantes et de ressources humaines stables pour continuer l'action après la fin du projet (R5).	Faible	Fort	Mener des actions de plaidoyer auprès des acteurs du Mouvement Croix-Rouge et autres acteurs humanitaires pour soutenir les structures régionales au travers de projets et programmes qui permettront de maintenir les ressources et renforcer leur autonomie, via, notamment, l'appui à la mise en place d'AGR.
La situation sécuritaire se dégrade davantage avec des déplacements massifs excédant les capacités du projet (R6).	Haute	Fort	Mise en place d'une démarche de sensibilité au conflit qui permettra d'adapter la mise en œuvre du projet en fonction de l'évolution du contexte. Partage des informations et prise de décision rapide sur les adaptations à apporter au projet avec la DGD (changement de zone d'intervention,...).

			<p>Etablissement des relations régulières avec le CICR, le système des clusters humanitaires, les forces de défense et les acteurs du nexus humanitaire-développement.</p> <p>Modification des critères de ciblage : priorité aux nouveaux déplacés, assistance aux plus vulnérables sur base de critères HEA et d'autres facteurs de vulnérabilités additionnelles, assistance dégressive (révision de la fréquence et ou de la valeur du montant à distribuer).</p> <p>Mobilisation de ressources additionnelles à travers le DREF et autres sources de financement.</p> <p>Veille humanitaire et diffusion des données (vers OCHA, etc.) pour soutenir le plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles.</p>
Banditisme (braquage sur les axes routier, cambriolage...).	Moyenne	Fort	<p>Adoption d'une attitude low profile.</p> <p>Briefing sécuritaire à tous les volontaires et autres staff CRN assignés au projet.</p> <p>Évaluation sécuritaire régulière et élaboration d'un Plan sécuritaire régional.</p> <p>Choix de louer des véhicules plutôt que de les acheter si forte dégradation de la situation.</p>
Difficultés d'accès aux communautés.	Moyenne	Fort	<p>Etablir un dialogue permanent en profitant du statut d'auxiliaire des pouvoirs publics de la CRN avec les autorités civiles et militaires du Niger à tous les niveaux pour favoriser la bonne compréhension des activités, créer un climat de transparence, et ainsi faciliter l'accès humanitaire aux zones d'intervention jugées sûres.</p> <p>Forte collaboration avec le CICR afin de bénéficier de l'acceptance par les populations locales dont il jouit.</p>
Aléas naturels (inondations) pendant la saison des pluies, des mois de juillet à septembre, impactant sévèrement les populations, en détruisant par exemple cheptel, terres	Moyenne	Fort	<p>Partage des informations et prise de décision rapide avec la DGD seront nécessaires aux adaptations à apporter à ces déplacements supplémentaires.</p> <p>Renforcement du plan de contingence CR.</p>

cultivables, habitats et infrastructures routières. Cette saison des pluies est particulièrement favorable à l'éclosion de maladie hydriques (Cholera,...) et du paludisme. Ces catastrophes incitent chaque année des milliers de personnes à se déplacer vers ou dans la région de Tahoua et plus particulièrement vers ou dans le département de Tillia à la recherche de sites plus sûrs et/ou de nouveaux moyens de subsistance.			Déploiement de stock de sécurité. S'accorder avec les acteurs présents dans la zone sur une veille humanitaire.
Des fraudes surviennent lors du ciblage des ménages vulnérables (R6).	Moyen	Moyen	Vérifications des listes avec des personnes ressources issues de villages d'origine des déplacés et avec les autres acteurs qui ont des interventions similaires (triangler les informations/listes). Renforcement du dispositif de ciblage communautaire. Renforcement de la coordination avec les acteurs intervenant dans l'assistance et comparaison des listes entre structures d'assistance tout en protégeant les données à caractère personnel des bénéficiaires. Activation du système de retour d'informations et de redevabilité. Renforcement de la communication avec les bénéficiaires et les personnes ressources. Diffusion des principes humanitaires. Sanctions conformément aux procédures.

5.6 [INT] *En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser*

5.7 [FIN] *En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser*

6. MESURES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE

6.1 *Mesures d'urgence (plan B/ mesures d'atténuation à prendre si les risques et hypothèses exposés dans le cadre logique se concrétisent)*

Au Burkina-Faso

A partir de l'analyse des risques, on peut considérer deux scénarios pour la période d'implémentation du projet :

Scénario optimiste:

La situation en matière de sécurité s'améliore et les mouvements de population se réduisent. Dans cette situation, toutes les activités seront mises en œuvre comme programmées et l'équipe sera libre de se déplacer et d'accéder à toutes les zones du projet.

Scénario le plus probable:

Les problèmes de sécurité restent au niveau actuel ou empirent. Certaines zones du Soum ne sont plus accessibles car il y a trop d'accidents et les équipes sont ciblées.

Si la situation reste plus ou moins stable, l'équipe continuera la mise en œuvre des activités avec la prudence requise et avec l'utilisation des stratégies de mitigation des risques, tel que présenté dans le tableau des risques.

Si la situation se dégrade davantage, l'équipe adoptera des stratégies avancées pour continuer l'assistance aux déplacés qui se déplaceront très probablement vers la région du Centre Nord, où la situation sera moins compliquée. La Croix-Rouge a en effet déjà pu constater que les populations sont en train de descendre de plus en plus pour s'éloigner des zones les plus dégradées.

Dans le pire des cas, la Croix-Rouge demandera un avenant pour réorienter les fonds vers des zones différentes si le mouvement de population prend une direction différente. En cas d'accident sécuritaire majeur, il sera nécessaire de revoir la possibilité d'une suspension des activités et/ou d'une gestion en « remote control ».

Dans tous les cas, l'analyse continue et la prise de décision se feront conjointement avec la représentation diplomatique belge au Burkina Faso.

Au Mali

A partir de l'analyse des risques, on peut considérer trois scénarios pour la période d'implémentation du projet :

Scénario optimiste:

La situation sécuritaire et politique est résolue par la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation ou « Accord d'Alger » signé entre le gouvernement et les différents groupes armés sans tension supplémentaire. La situation dans l'ensemble du pays redevient stable.

Scénario le plus probable:

Les problèmes de sécurité se limitent toujours au Nord du pays et à certaines zones de la région de Mopti (Tenenkou, Youwarou, Douentza). Si la situation actuelle reste comme elle est, la mise en œuvre du projet ne sera pas directement impactée mais nécessitera une vigilance avec un respect strict des règles et mesures de sécurité.

Scénario le plus défavorable:

La situation en matière de sécurité se détériore provoquant une déstabilisation des zones du Nord et du Centre du pays. La situation humanitaire se dégrade à la suite de nouveaux combats qui s'étendent à la Région de Mopti, affectant la zone d'intervention du projet.

Face à une situation de détérioration majeure de la sécurité provoquant des perturbations et empêchant la mise en œuvre du projet, il sera important d'examiner deux possibilités:

1. Relocalisation des équipes projet et possibilité d'une gestion à distance du projet.
2. Procéder à un arrêt immédiat de toutes les activités liées au projet.

Dans tous les cas, l'analyse continue et la prise de décision se feront conjointement avec la représentation diplomatique belge au Mali.

Au Niger

Les contraintes sécuritaires sur la zone du projet risquent de conduire à des retards dans la mise en œuvre et/ou à une réorientation des activités. Le caractère imprévisible de l'évolution des conflits transfrontaliers et intercommunautaires ainsi que des déplacements de population qu'ils génèrent rend très difficile la planification définitive d'activités sur deux ans. Il sera dès lors important de souligner que nous garderons une approche flexible de la programmation d'activités proposées, afin d'être en mesure de redéfinir à tout moment le nombre de bénéficiaires, la zone d'intervention,...

Dans tous les cas, l'analyse continue et la prise de décision se feront conjointement avec la représentation diplomatique belge au Niger.

6.2 Aspects relatifs à la sécurité**6.2.1 Situation sur le terrain. Veuillez donner une brève description**Au Burkina-Faso

L'année 2018 a connu une forte dégradation du climat sécuritaire au Burkina Faso, notamment dans toute la partie Nord du pays (Sahel, Nord et Boucle de Mouhoun) et les régions de l'Est, du Sud-Ouest et des Cascades.

Une troisième attaque, après celle de Janvier 2016 et d'août 2017, a eu lieu en plein centre-ville de Ouagadougou la nuit du 3 mars 2018, faisant une vingtaine de victimes. Des attaques à mains armées des positionnements des Forces de défense et de sécurité, et la destruction de certaines infrastructures de l'Etat (les écoles et certaines mairies, etc) sont perpétrées chaque semaine par différents groupes armés et bandits, principalement dans le Soum. A plusieurs reprises, des véhicules de la gendarmerie et des militaires ont sauté sur des IED (Improvised explosive Device) au Sahel et à l'Est du Burkina-Faso. Cela révèle une insécurité grandissante dans ces localités du pays et une instabilité accrue. Au 31 août 2018, environs 21 personnes ont été enlevées, dont une accoucheuse et un infirmier chef de poste, des chauffeurs du projet nutrition Croix-Rouge et du district sanitaire de Djibo. Les attaques se sont succédées avec plus de 20 victimes, 2 véhicules et 8 motos-tricycles volés, plusieurs IED découverts/explosés, des écoles pillées et incendiées, toutes les écoles fermées sauf celles de Djibo centre, trois formations sanitaires fermées et plusieurs zones inaccessibles. Les dernières semaines, plusieurs ambulances ont été attaquées par des groupes armés, ce qui prouve que même le personnel de santé n'est plus protégé.

Des cas d'attaques ont été également notifiés dans d'autres communes frontalières de la province. Pour exemple, l'assassinat d'un Dozo par deux Peuls motorisés armés de kalachnikovs dans la soirée du 6 juin 2018 dans son hameau de culture à Toenie dans la commune de Tougan, et celui du chef de Kolglewego de Belhedé dans sa rizière le 3 juillet 2018. Dans la province du Yagha (Sebba), on a déploré le décès de l'adjoint au chef des douanes de Sebba, froidement abattu dans le village de Bagnaba II (situé à 30 km de Sebba) par des commerçants fraudeurs le 5 juillet 2018.

L'ambassade de France a réactualisé la carte sécuritaire en date du 16 novembre 2018. La zone rouge (formellement déconseillée) touche désormais la frontière de la Côte-d'Ivoire au Sahel et du Bénin au Sud-Est. Les villes de Bobo-Dioulasso, Banfora et Diangoloko restent orange (déconseillé sauf raison impérative).

Le fait le plus marquant pour l'équipe projet concerne l'enlèvement le 3 mai 2018, sur l'axe Djibo-Arbinda, d'un véhicule de la Croix-Rouge, avec le chauffeur qui a été relâché sans le véhicule 6 jours après. La commune la plus touchée par les incidents sécuritaires dans le Soum reste celle de Tongomayel, vu son immensité et sa proximité de la frontière malienne, suivie de celle de Baraboulé aussi située à la même frontière. Les attaques et les menaces terroristes ont entraîné une réduction de l'accès aux bénéficiaires et le projet s'y adapte en s'appuyant sur des volontaires endogènes, en réduisant la fréquence des sorties de l'équipe terrain et en envisageant la location de motos auprès des commerçants locaux (banalisation des moyens de transport et transfert du risque de vol).

Au moment de la rédaction de cette proposition, les attaques se poursuivent dans le Soum et dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest. Etant donné la situation sécuritaire assez précaire au Sahel, le seul logo pour la visibilité dans cette zone sera celui de la Croix-Rouge Burkinabè.

Au Mali

Après les élections présidentielles au Mali du mois d'août 2018, lors desquelles le Président Ibrahim Boubakar Keita a été réélu pour un nouveau mandat de cinq années (2018-2023), il a été prévu la réalisation des élections législatives au mois d'octobre 2018. Malheureusement, le mois de septembre dernier, la Cour Constitutionnelle a annoncé un report de 6 mois pour la tenue des élections législatives pour des raisons de « *force majeure* ». Le mandat des députés, qui devait s'achever le 31 décembre, a été prolongé jusqu'à la fin du premier semestre de 2019. Selon la Cour Constitutionnelle, ce report de six mois devrait permettre de mieux organiser les élections législatives, mais aussi d'engager les réformes institutionnelles prévues dans l'accord de paix d'Alger et d'apaiser les tensions politiques.

Cette situation a provoqué des réactions des partis politiques de l'opposition qui ont repris les marches et manifestations pour contester cette décision depuis le mois de novembre 2018. L'organisation des élections législatives prévues mi-2019 pourra provoquer des troubles sociaux aux niveaux régional et local en raison du mécontentement de la population et des accusations de fraude, scénario déjà observé pendant les élections présidentielles.

La situation sécuritaire dans les Régions du Nord et du Centre du Pays est très complexe et instable. En particulier, la Région de Mopti est touchée par la multiplicité des groupes armés présents dans la zone, mais aussi par le banditisme croissant (facilité aussi par le trafic d'armes dans la zone, la situation frontalière, et l'insuffisante présence des forces armées régulières). A cette situation s'est ajouté, depuis la fin de 2017, un conflit intercommunautaire sans précédent qui touche certains cercles de la région. Depuis le premier trimestre 2018, les autorités locales de certains cercles des régions de Mopti et Ségou ont interdit la circulation de véhicules à deux roues et de véhicules pick-up de 18h à 7h afin de limiter les actes de banditisme et braquage sur les axes routiers. Néanmoins

et jusqu'à présent, aucun incident majeur touchant directement les ONG travaillant dans cette région n'a pas été enregistré.

Au Niger

Fin 2018, la situation sécuritaire dans le département de Tillia (région de Tahoua) demeure très fragile. Plusieurs facteurs de risques agissent encore avec des fortes implications sur la détérioration de la situation des populations civiles vivant dans les zones affectées. Ainsi, les risques actuels sur les populations civiles sont liés essentiellement aux conséquences directes ou indirectes des affrontements entre groupes armés non étatiques, des conflits intercommunautaires et des opérations militaires sur la bande Nord Mali et Niger. Les implications de l'activisme des éléments des groupes armés non étatiques observé sur les axes Tankadami – Chinnen – Tagaza - Intazayen dans le département de Tillia sont, entre autres, des incursions, des menaces, des vols de bétail, ainsi que les mouvements internes des populations. Les tensions intercommunautaires observées au Nord Tillabéri à fin septembre et début octobre 2018, ont conduit à des mouvements de populations vers les localités d'Assaguégué, d'Agando, d'Azakaza et d'Intazayene dans le département de Tillia. Ces populations sont en majorité des Peuls, certains en regroupement ethnique, et d'autres ayant peur de l'intensification des représailles. Cette situation est exacerbée par les affrontements entre groupes armés non étatiques rivaux du côté malien qui se disputent les zones pouvant servir de base arrière. Cette situation limite fortement les mouvements des populations civiles des deux côtés, malien et nigérien, lesquelles ont peur d'être prises pour cible ou de tomber dans les embuscades tendues entre belligérants opérant dans la zone.

Par ailleurs, il est important de souligner que le gouvernement belge a approuvé la prolongation et l'extension de l'assistance militaire belge au Niger pour 2019. Cette mission sera parmi les plus importantes de la composante terrestre de l'armée belge en 2019. Cet aspect justifie l'adoption d'une certaine discrétion en matière de visibilité "bailleur" dans les actions menées dans les zones dites "sensibles" afin d'éviter d'exposer les équipes aux risques importants d'insécurité.

6.2.2 Un protocole de sécurité spécifique a-t-il été établi pour cette action?

Oui Non Procédures standards

Si oui, précisez:

Les plans sécurité des trois délégations sont régulièrement mis à jour afin de garantir qu'ils sont toujours adaptés au contexte d'intervention.

Dans le cadre du présent programme, un travail spécifique sur la sécurité du personnel dans les zones d'intervention sera conduit dès le démarrage du projet (formations, développement d'un plan de sécurité spécifique applicable au personnel Croix-Rouge travaillant dans ces zones...)

6.2.3 Le personnel sur le terrain et les expatriés ont-ils reçu des informations et une formation concernant ces procédures?

Oui Non

Tous les expatriés et les visiteurs de la CRB-CF reçoivent un briefing sécurité au siège avant leur départ, puis un briefing par le Représentant Pays à leur arrivée dans le pays et doivent lire attentivement le Plan sécurité de la Délégation, contenant les règles et mesures de sécurité établies. Les nouveaux délégués reçoivent un briefing du PF sécurité de la Croix-Rouge Malienne et du CICR.

6.3 [INT] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

6.4 [FIN] En cas de changements ou de problèmes à traiter, veuillez préciser

7. COORDINATION SUR LE TERRAIN

7.1 *Coordination sur le terrain (veuillez indiquer la participation de l'Organisation humanitaire aux mécanismes de coordination avec d'autres parties prenantes, tels que les "clusters", les ONG, les agences des Nations unies, autres (à spécifier), ainsi que les liens avec la procédure d'appel consolidée, si nécessaire)*

Dans chaque pays d'intervention, la coordination entre les différentes composantes du Mouvement (Sociétés Nationales hôtes (SNH), SNP, FICR et CICR) est régulière et consolidée à travers des rencontres Mouvement (hebdomadaires ou mensuelles) et des rencontres bilatérales formelles et informelles.

Des réunions de coordination spécifiques auront lieu dans le cadre de ce programme entre les différents acteurs du Mouvement impliqués sur les actions.

Le Représentant pays de la CRB-CF et les managers des 3 sociétés nationales locales participent activement à la plupart des mécanismes de coordination et clusters thématiques humanitaires organisés par OCHA et par les autres agences des Nations Unies, ainsi qu'aux rencontres avec les autres ONG travaillant dans le secteur humanitaire, afin de faire du plaidoyer pour l'accès humanitaire et de partager les données humanitaires ainsi que les bonnes pratiques. Ils participent également aux rencontres mensuelles des chefs de mission des différentes ONG pour partager les informations, principalement sur les aspects sécuritaires des différentes zones d'intervention.

Les équipes des SN participent également activement à toutes les réunions des Partenaires Techniques et Financiers, de sécurité et au cadre harmonisé pour l'analyse de la situation agropastorale du pays.

Dans les trois pays d'intervention, la Croix-Rouge se coordonnera avec les acteurs du mécanisme RRM, afin d'éviter les doublons et de s'inscrire pleinement dans une logique de complémentarité de nos interventions respectives.

7.2 *Autorités nationales et locales (relations établies, autorisations, coordination)*

Les trois SN Croix-Rouge locales sont auxiliaires des pouvoirs publics dans leur pays respectif. Elles bénéficient donc d'un statut, d'un mandat et d'une reconnaissance spécifiques, et ont une relation privilégiée avec les services de l'Etat au niveau central comme au niveau local.

La Société Nationale est structurée sur le même modèle que les autorités administratives (niveau central, régional ou provincial, départemental, communal...) ce qui permet de créer des collaborations étroites entre les comités Croix-Rouge et les autorités locales à tous les niveaux. Ces relations privilégiées, couplées à une excellente connaissance du terrain, constituent d'importants atouts pour une mise en œuvre efficace du projet.

7.3 *Eventuelle coordination avec la représentation diplomatique belge*

La représentation diplomatique belge sera impliquée dans le suivi du projet à travers des rencontres de suivi mais aussi des visites terrain si la situation sécuritaire le permet. Elle sera associée à

l'analyse de la situation contextuelle et sécuritaire et aux décisions éventuelles de réorientation en fonction de l'évolution de cette situation.

Les Représentants Pays (RP) de la CRB-CF participent à toutes les rencontres organisées par l'Ambassade de Belgique où ils partagent régulièrement les informations les plus importantes.

7.4 [INT] En cas de changements ou de problèmes de coordination, veuillez préciser

7.5 [FIN] En cas de changements ou de problèmes de coordination, veuillez préciser

8. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

8.1 Nom et adresse du ou des partenaires de mise en œuvre

Croix-Rouge Burkinabé

Rue 13.43; 01 BP 4404

Ouagadougou 01- Burkina Faso

Croix-Rouge Malienne

Djélibougou; Route de Koulikoro; Rue 261 - Porte 02; BP : 280

Bamako - Mali

Croix-Rouge Nigérienne

665, rue NB 045; B.P. 11386; Niamey Bas Terminus, 2ème arrondissement

Niamey - Niger

8.2 Statut des partenaires de mise en œuvre (par exemple: ONG, autorités locales, etc.) et rôle joué par eux

Par essence, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suscite des partenariats très forts entre ses membres et **le partenaire naturel et incontournable d'une Société Nationale œuvrant à l'étranger est la SN du pays hôte**. Les membres du Mouvement sont donc tous des partenaires potentiels, qui **partagent les mêmes Principes et valeurs, les mêmes outils et méthodes de travail, qui collaborent, travaillent de manière coordonnée et solidaire**. Chaque SN Croix-Rouge est auxiliaire des pouvoirs publics dans son pays.

En tant que membre du Mouvement, les Sociétés Nationales développent donc des partenariats privilégiés au sein de ce Mouvement. Ces partenariats structurels, la CRB-CF s'engage à s'y investir dans le long terme, avec pour objectif principal un renforcement des capacités et/ou une participation à l'accomplissement de la stratégie des partenaires. Renforcer le Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge et nos partenaires du Sud pour qu'ils puissent augmenter leurs capacités à répondre aux besoins de leur population est en effet la clé de voûte du travail de la Croix-Rouge. Depuis plusieurs années, la CRB-CF mène une réflexion approfondie sur ses modalités de partenariat, et en particulier sur la question de la gestion directe par opposition à la gestion déléguée des programmes sur le terrain. **Sa propre expérience a convaincu la CRB-CF que la délégation opérationnelle est plus adaptée à l'atteinte de résultats de développement durables et au renforcement du partenaire**. Dans la lignée des réflexions au niveau international et belge sur l'efficacité de l'aide, la CRB-CF a décidé que ce mode de partenariat serait privilégié. Celui-ci s'articule autour de trois concepts-clés : gestion axée résultats, renforcement des capacités et attitude coach.

Le programme proposé ici sera géré en **gestion conjointe** (et non en gestion déléguée), en raison de son budget important, des exigences de timing (situation d'urgence) et de l'expertise technique requise (en TM); ceci signifie que le programme sera **mis en œuvre par chaque Société Nationale locale, mais que la CRB-CF renforcera son accompagnement** afin d'assurer un suivi plus rapproché et d'apporter l'expertise technique nécessaire (d'où la nécessité de délégués expatriés et d'appui technique).

Un accord spécifique de partenariat sera signé entre la CRB-CF et ses partenaires pour la mise en œuvre de ce programme, qui définira précisément le cadre de collaboration.

8.3 Type de relation avec le ou les partenaires de mise en œuvre et les rapports attendus de la part du partenaire de mise en œuvre

Tel que décrit dans sa politique de partenariat⁴¹, la CRB-CF accorde une grande importance au développement de relations de partenariat de qualité. Le partenariat idéal pour la CRB-CF est un **engagement à long terme fondé sur des objectifs convenus, ainsi qu'une vision, des valeurs et des stratégies partagées émanant de plans stratégiques.**

Ses caractéristiques sont notamment : **l'accompagnement, la réciprocité et la responsabilité commune quant aux résultats de programmes.** Cette relation qui part d'une vision commune d'une problématique et des solutions à apporter, se concrétise dans la mise en place de programmes conjoints mais comprend également des activités qui vont au-delà de celles liées aux projets/programmes. Le transfert de fonds existe, mais il n'est pas considéré comme le seul moyen d'exprimer sa collaboration. L'implication dans le **renforcement des capacités organisationnelles**, la recherche de financement, le plaidoyer et d'autres activités sont essentiels à la relation. Les partenaires se complètent mutuellement en termes d'expériences, savoirs, réseaux et compétences. Le partenariat permet aux deux partenaires de devenir plus compétents et de mieux remplir leurs missions et d'atteindre leurs objectifs, dans une relation de respect et de confiance mutuels.

Les partenariats qui lient la CRB-CF aux trois partenaires de mise en œuvre de ce programme (Croix-Rouge burkinabé, malienne et nigérienne) sont des **partenariats institutionnels solides** qui reposent sur plusieurs années de collaboration et dans lesquels les partenaires se sont mutuellement engagés sur le moyen terme (les accords généraux de partenariat sont signés pour 10 ans).

Dans chaque pays d'intervention, le programme prévoit une **forte composante renforcement de capacités du partenaire local**: au Burkina Faso à travers le résultat 2, au Mali à travers la synergie avec le projet RECOM II de la CRD, au Niger à travers le résultat 5.

Au Mali spécifiquement, le projet RECOM II CRD/CRM qui se trouve en une deuxième phase (2019-2021) continue à renforcer les capacités des branches régionale et locale de la CRM à Mopti et Djenné mais aussi au niveau du siège CRM à Bamako sur le plan institutionnel et opérationnel en lien avec le DRR et l'adaptation au Changement climatique. La CRD contribue également, en collaboration avec la Croix-Rouge Néerlandaise et la Croix-Rouge Canadienne, à la mise en place du « Centre d'opérations d'urgences de la CRM » à Bamako (en phase de planification), qui sera responsable de la coordination de toutes les activités de la SN en matière d'intervention en cas de catastrophe.

⁴¹ Disponible sur demande

Egalement, le programme s'inscrit dans la suite du projet DRR financé par la DGD (2017-2020) qui a pour objectif le renforcement des capacités des CRN et CRM sur les mécanismes de réponse aux urgences, plus précisément par l'assistance à travers le TM.

Enfin, dans le cadre de ce projet spécifiquement, la CRB travaillera avec les Sociétés Nationales Croix-Rouge du Niger, du Mali et du Burkina Faso à une réflexion conjointe avec la FICR pour une **meilleure opérationnalisation des mécanismes de réponse aux urgences à travers les financements DREF au Sahel**. Cette réflexion sera conduite à travers une analyse approfondie de la situation actuelle, des ateliers sous-régionaux afin de mettre en commun les expériences et d'encourager les échanges, mais également à travers un accompagnement étroit de ces trois sociétés nationales par la CRB-CF afin de mieux cerner les enjeux propres à ces contextes, de mieux cibler les réponses DREF et de mieux exploiter ce mécanisme.

Les partenaires fourniront à la CRB-CF, en toute transparence, les rapports (mensuels, trimestriels, annuels) rédigés à l'attention du siège de la Croix-Rouge nationale. Les rapports intermédiaire et final à l'attention du bailleur seront rédigés conjointement.

Des rencontres de suivi et de planification seront réalisées sur le terrain avec la participation des cadres techniques et cadres support afin d'assurer la qualité de la mise en œuvre des activités du projet.

Pour assurer l'adéquate mise en œuvre de l'action, mais aussi pour renforcer les capacités du partenaire, le projet s'attachera à renforcer les comités locaux Croix-Rouge qui ont pour mission statutaire de contribuer à la réduction des vulnérabilités des communautés de la zone qu'ils couvrent.

Les appuis fournis par le projet porteront sur les ressources humaines (formations/recyclages, appui à la gestion des volontaires, contribution à certains salaires) et sur la dotation en matériel/équipement.

8.4 [INT] En cas de changements, veuillez préciser

8.5 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

9. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION, DE VISIBILITÉ ET D'INFORMATION

9.1 Activités de communication programmées

Chaque Société Nationale Croix-Rouge impliquée dans le programme dispose d'un département communication en charge de communiquer régulièrement sur les projets mis en œuvre. Des publications (articles, interviews, témoignages, storytellings...) seront diffusées sur les sites internet des Croix-Rouge et sur leurs réseaux sociaux respectifs (Facebook, Twitter, Instagram), mentionnant explicitement le soutien de la DGD. Le programme sera également présenté dans le rapport annuel de l'ASBL Activités internationales de la Croix-Rouge de Belgique et dans l'un de ses magazines papier (*Ma Croix-Rouge*, *Croix-Rouge Mag*).

Des photos seront prises aux moments-clé du programme, et aux moments opportuns. Les clichés ne devront en aucun cas importuner les bénéficiaires et ils respecteront toujours leur dignité. L'ensemble des photos sera archivé afin de constituer une photothèque. Celle-ci permettra d'illustrer toute publication/communication sur le programme.

Dans le respect du code de conduite du MCRCR, il sera garanti que les activités de communication ne présenteront jamais les communautés ciblées comme des personnes désespérées recevant passivement l'assistance humanitaire, mais comme des personnes actrices de changement, pleinement actives et impliquées dans les activités.

Pour la Belgique, les activités de communication respecteront la charte graphique de la Croix-Rouge de Belgique, consultable en suivant le lien suivant : <https://sites.google.com/view/chartegraphique/>.

Les valeurs de la CRB (engagement, bienveillance, diversité et coopération) transparaîtront dans la communication. Les contenus seront à la fois qualitatifs, informatifs et accessibles pour le grand public.

9.2 *Comment les connaissances et l'apprentissage générés par le projet seront-ils partagés avec l'ensemble du système humanitaire?*

Toutes les occasions seront saisies pour diffuser et partager les leçons apprises et les acquis du programme (réunions, rencontres de coordination, sites web et réseaux sociaux...). Les études et évaluations conduites dans le cadre de ce programme seront systématiquement publiées et partagées avec la DGD et la communauté humanitaire internationale.

9.3 *Visibilité sur les équipements durables, les fournitures principales, ainsi que sur le lieu du projet*

Les trois zones d'intervention du programme au Burkina Faso, au Mali et au Niger connaissent une situation sécuritaire extrêmement préoccupante et en constante dégradation (conflit armé impliquant différentes forces nationales et internationales, conflits interethniques, mais également criminalité, banditisme, présence croissante de groupes radicaux).

La Belgique participe depuis quelques temps activement à certaines opérations militaires et paramilitaires au Mali. Ces opérations sont effectuées en soutien à l'armée Malien mais aussi en collaboration avec la MINUSMA. L'Etat Belge est aussi aux côtés de l'Union Européenne et d'autres Etats engagés dans les discussions de la force G5, qui a pour but de combattre les groupes armés dans cinq pays, parmi lesquels figurent le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Vu le contexte sécuritaire tendu des zones d'activités et le positionnement de la Belgique, le projet demande l'autorisation de ne pas appliquer les règles de visibilité bailleur dans les zones d'intervention, afin de réduire le risque d'association entre l'assistance humanitaire dispensée par la Croix-Rouge et le rôle militaire de l'Etat belge et donc de réduire le risque de ciblage des équipes du programme.

Le Mali et le Burkina Faso ont fait le choix de louer tous les véhicules pour des raisons de sécurité, les braquages étant monnaie courante dans les zones d'intervention. La situation sécuritaire étant moins dramatique au Niger, l'équipe a fait le choix de la durabilité et a donc priorisé l'achat des véhicules. Si la situation venait à se dégrader sensiblement d'ici le démarrage du projet, le choix du Niger pourrait alors se porter sur la location après consultation de la DGD.

9.4 *Activités de publication prévues*

Le programme n'a pas prévu de publication particulière, en dehors de ce qui sera diffusé sur les sites internet et les réseaux sociaux (9.1).

9.5 [INT] *En cas de changements, veuillez préciser*

9.6 [FIN] *Rapport sur les activités pertinentes*

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 *Veuillez indiquer les chiffres globaux par fonction et par statut*

Au Burkina-Faso

Fonction	Statut ⁴²	Nbre de personnes	Nbre de mois dans le projet	Remarque
Personnel Projet				
Assistant Coordinateur Santé chargé de la nutrition	Personnel local	1	3	
Responsable PCIMA/PCIME	Personnel local	1	9	
Responsable de projet	Personnel local	1	20	
Responsable Suivi et évaluation/système d'information géographique (SIG)	Personnel local	1	12	
Agent Liaison communautaire (Sécurité)	Personnel local	1	12	
Responsable Collecte remontée des infos	Personnel local	1	12	
Chauffeur	Personnel local	1	20	
Responsable Transferts Monétaires	Personnel local	1	9	
Superviseur SAME Résilience	Personnel local	1	20	
Superviseur Assistance alimentaire	Personnel local	1	20	
Formateur Communautaire	Personnel local	3	20	
Responsable Volet communautaire	Personnel local	1	18	
Personnel support				

⁴² Expatriés, personnel local, personnel du partenaire de mise en œuvre,...

Comptable Ouaga (RAF)	Personnel local	1	20	
Aide comptable Djibo	Personnel local	1	20	
Expatriés				
Responsable Technique Urgences/TM	RT siège	1	7	
AT Finances	Personnel expatrié	1	9	
AT Sécurité alimentaire et TM	Personnel expatrié	1	9	
Représentant pays CRB-CF	Personnel expatrié	1	2	

Au Mali

Fonction	Statut	Nbre de personnes	Nbre de mois dans le projet	Remarques
Personnel Projet				
Chef de Projet	Personnel local	1	21	100%
Animateurs/ices	Personnel local	4	21	100%
Comptable Projet Mopti	Personnel local	1	21	100%
Gardien bureau Mopti	Personnel local	1	21	100%
Personnel Support				
Contribution salaire Secrétaire Général National	Personnel local	1	3	25% du salaire pendant 12 mois
Contribution salaire Chargée de Suivi Evaluation	Personnel local	1	6	50% du salaire pendant 12 mois
Contribution salaire Secrétaire Général Régional Mopti	Personnel local	1	3	25% du salaire pendant 12 mois
Contribution salaire Chef DOP CRM	Personnel local	1	1,8	15% du salaire pendant 12 mois

Contribution salaire Coordinateur Programmes CRM	Personnel local	1	1,2	10% du salaire pendant 12 mois
Contribution salaire Chef Dept Comptabilité et finances siège	Personnel local	1	1,8	15% du salaire pendant 12 mois
Contribution au salaire du Chef de Dept. RH	Personnel local	1	6	50% du salaire pendant 12 mois
Contribution au salaire du PF TM National	Personnel local	1	6	50% du salaire pendant 12 mois
Personnel expatrié				
Représentant Pays	Expatrié	1	5	
Responsable Technique Urgences/TM	RT siège	1	1	

En coordination avec le Département de Ressources Humaines de la CRM, il est prévu d'entamer la réflexion sur la mise en place d'une police d'assurance pour les volontaires que se trouvent dans les zones touchées par l'insécurité.

Au Niger

L'ensemble des ressources humaines mentionnées ci-dessous font partie de l'équipe Croix-Rouge Nigérienne et Croix-Rouge de Belgique au Niger. Les coûts liés aux ressources humaines sont imputés au financement DGD.

Fonction	Statut ⁴³	Nbre de personne	Nbre de mois dans le projet	Remarques
Personnel Projet				
Coordinateur Préparation et réponse aux catastrophes	Personnel local	1	11,25	Basé à Niamey - 75 % du salaire pendant 15 mois
Assistant Préparation et Réponse aux catastrophes	Personnel local	1	18	Basé à Niamey - 18 mois à 100% Il sera en charge de la mise en œuvre des activités du projet sous la supervision du DM. Il aura notamment la responsabilité du suivi des déploiements des équipes d'urgence (ENRU, ERRU,

⁴³ Expatriés, personnel local, personnel du partenaire de mise en œuvre,...

				EDRU), du traitement et de l'analyse des données recueillies lors des enquêtes et évaluations.
Coordinateur TM	Personnel local	1	17	Basé à Niamey - 17 mois à 100%
Admin/Financier	Personnel local	1	17	Basé à Niamey - 17 mois à 100%
Coordinateur Programmes	Personnel local	1	4	Basé à Niamey - 4 mois à 100%
Coordinateur Suivi & Evaluation	Personnel local	1	4	Basé à Niamey - 4 mois à 100%
Chauffeur	Personnel local	1	14	Basé à Niamey
Gardiens	Personnel local	2	24	Basés à Tahoua/Tillia – 100%
Personnel support				
Coordinateur Logistique	Personnel local	1	3,5	Basé à Niamey - 25 % pendant 14 mois
Coordinateur RH	Personnel local	1	4	Basé à Niamey - 4 mois à 100%
Personnel d'appui	Personnel local	2	24	
Personnel expatrié				
Délégué CRB Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)	Expatrié	1	15	Un délégué RRC est imputé pendant 15 mois sur le présent projet. Ce dernier est actuellement imputé dans le cadre du financement DGD 2018-2020 (jusqu'au 31 mars 2020). Il soutiendra partiellement le début de la mise en œuvre du projet.
Représentant Pays CRB	Expatrié	1	4	
Responsable Technique Urgences/TM	RT siège	1	2	

Nombre de volontaires mobilisés pour le projet:

- Pour le **Résultat 1**, 100 volontaires CR Membres des Équipes de Réponses aux urgences et les volontaires communautaires seront mobilisés pour les formations.
- Pour le **Résultat 2**, 50 volontaires seront mobilisés, via le Comité départemental de Tillia.

Les volontaires de la CR nigérienne seront, comme indiqué plus haut, impliqués dans la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Les politiques locales de per diem seront alors appliquées en cas d'implication concrète préalablement agréée (par exemple : organisation d'une formation, suivi d'un comité de gestion, etc). Concernant les volontaires CR, seuls des défraiements seront appliqués (max 7,5€ par jour).

10.2 [INT] En cas de changements, veuillez préciser

10.3 [FIN] En cas de changements, veuillez préciser

11. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

11.1 Nom et titre du représentant légal signant la convention

Mr. Pierre HUBLET
Directeur Général
Croix-Rouge de Belgique
ASBL Activités internationales

11.2 Nom, numéro de téléphone, adresse e-mail et titre de la (des) personne(s) chargée(s) de la gestion administrative du dossier

Solène Blanchère
Gestionnaire de programme, Unité Urgence
solene.blanchere@croix-rouge.be
+32 2 371 34 36

11.3 Nom, numéro de téléphone et de fax et adresse e-mail du représentant dans la zone d'intervention

Burkina Faso
Mirko Tommasi
Représentant Pays au Burkina Faso
mirko.tommasi@croix-rouge.be
+226 62 69 46 50

Mali
Marina BERCHE
Représentante Pays au Mali
m.berche-sanegre@croix-rouge.be
+223 77 64 06 88

Niger
Bruno MALBROUCK
Représentant pays au Niger
bruno.malbrouck@croix-rouge.be
+ 227 98 79 08 10

Compte bancaire

Nom de la banque: **ING**

Adresse de l'agence: **Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles**

Désignation précise du titulaire du compte: **ASBL CROIX-ROUGE DE BELGIQUE-
ACTIVITES INTERNATIONALES**

Numéro de compte complet (y compris code(s) bancaire(s)):

Code IBAN: **BE52 3101 2907 0209**

Code SWIFT: **BBRUBEBB**

12. BUDGET

Budget Code Name	Montant Total EUROS		Burkina Faso	Mali	Niger	R1	R2	R3	R4	R5	R6
1. INVESTISSEMENTS	211.980	6%	61.971	6.098	143.912	21.838	40.132	3.049	3.049	104.097	39.815
2. RESSOURCES HUMAINES	822.151	24%	418.248	189.099	214.804	209.124	209.124	94.550	94.550	145.439	69.364
2.1 Personnel projet	369.621		177.511	103.392	88.718	88.755	88.755	51.696	51.696	46.256	42.462
2.2 Personnel support	135.231		71.437	47.708	16.085	35.719	35.719	23.854	23.854	6.683	9.402
2.3 Personnel RH Expatrié	317.300		169.300	38.000	110.000	84.650	84.650	19.000	19.000	92.500	17.500
3. FONCTIONNEMENT	298.894	9%	147.828	57.518	93.549	73.914	73.914	28.073	29.445	50.319	43.230
3.1 Frais de véhicule	103.787		64.959	19.773	19.056	32.479	32.479	9.886	9.886	9.528	9.528
3.2 Frais de voyages	38.931		13.379	7.281	18.272	6.689	6.689	3.640	3.640	9.822	8.450
3.3 Communication et visibilité	39.225		14.178	8.781	16.266	7.089	7.089	3.705	5.077	10.992	5.275
3.4 Bâtiments : loyers et utilitaires	33.971		21.897	5.488	6.586	10.949	10.949	2.744	2.744	3.293	3.293
3.5 Fournitures et matériel	32.979		13.416	2.195	17.368	6.708	6.708	1.098	1.098	8.684	3.293
3.6 Services externes	50.000		20.000	14.000	16.000	10.000	10.000	7.000	7.000	8.000	8.000
4. PROGRAMME SOCIAL	2.058.212	61%	1.138.819	404.514	514.880	988.890	149.929	353.214	51.300	214.270	300.610
TOTAL Coût Direct	3.391.238	100%	1.766.865	657.229	967.144	1.293.766	473.099	478.885	178.343	514.125	453.019
5,5% Frais de structure	186.518		97.178	36.148	53.193						
TOTAL Général	3.577.756		1.864.043	693.376	1.020.337						

52% 19% 29%

=====